

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

LA ROMANCE DU SAULE. (*)

(Suite.)

V

UN AIR DE ROSSINI.

M. de Ferrières dormait et Dubourg remplissait à ravir ses fonctions de gardien, c'est-à-dire qu'il se tenait très tranquille à son chevet, et qu'on eût pu le croire fort attentif aux moindres besoins du malade.

Il n'en était rien cependant. Dubourg ne songeait qu'à lui. Intimement convaincu de l'influence quasi-surnaturelle qu'il exerçait sur la fille du docteur, Dubourg sentait sa passion prendre des proportions colossales. Son esprit, où s'étaient germés jusque-là que des idées bien modestes et bien humbles, rangées dans les cavités de son cerveau avec le même ordre que les cartons qui garnissent les casiers de son étude, son esprit, disons-nous, faisait une irruption soudaine dans la carrière nouvelle qui s'ouvrait inopinément devant lui, et s'en allait bondissant et vagabond, à travers les visions les plus folles, et les plus saugrenues. Sous cette influence, Dubourg se transforma : pour la première fois de sa vie, il songea à être coquet, et se dit qu'après tout les glaces étaient faites pour qu'on se mirât dedans. Il passa donc ses doigts gros et courts dans ses cheveux, s'efforça de ramener vers ses tempes quelque boucle assassine, et remonta sa cravate de façon à se donner, selon l'odieuse coutume des commis-marchands, la mise d'un homme rivé au carcan. Ainsi attifé, on eut pu le surprendre essayant des poses, étudiant sa physionomie et se souriant avec indulgence à lui-même.

A cette satisfaction d'amour-propre se joignait encore, chez Dubourg, un autre contentement non moins vif à coup sûr, mais d'une nature beaucoup plus matérielle. M. Forrier était fort à son aise, et le clerc de notaire, qui avait l'ambition, très excusable d'ailleurs, de succéder à son patron, se voyait à la veille de réa-

(*) Voir la Livraison précédente.

liser son rêve chéri. Aussi quittant brusquement cette attitude d'Apollon qui venait de lui inspirer pour sa propre personne une admiration à la fois si naïve et si sincère, il prit une plume et se mit à aligner des chiffres afin de se rendre un compte aussi exact que possible de son prochain bilan matrimonial. Quant à lui, son actif et son passif n'étaient pas difficiles à établir : il n'avait ni économies ni dettes. Ses talents et son physique formaient donc toute sa fortune. En joignant ces modestes avantages aux cinquante mille francs que le docteur donnait en dot à sa fille, Dubourg, malgré ses profondes connaissances en arithmétique, ne put jamais trouver qu'un total de cinquante mille francs. C'était du reste un chiffre fort respectable, et, rien qu'en se le figurant d'avance inscrit au contrat, il avait des éblouissements et se tâta, afin d'être bien certain qu'il n'était pas le jouet de quelque railleuse vision.

A propos de contrat, il se souvint de la recommandation que M. Fortier lui avait faite d'en libeller immédiatement un modèle. Déjà il se préparait à émailler ce sujet aride des plus précieuses fleurs de la rhétorique judiciaire, lorsqu'il entendit un léger bruit dans la pièce voisine.

Il alla tout doucement entr'ouvrir la porte, et aperçut Juliette assise près de la fenêtre, un travail de broderie à la main.

Cette vue fit éclore les projets les plus téméraires dans le cerveau de l'amoureux Dubourg. La passion romanesque et la perspective des cinquante mille francs de dot y soulevaient une double tempête. Le docteur était sorti. Le fou dormait si profondément qu'il était inutile, au moins provisoirement, de lui administrer la seconde moitié de la potion. S'il en croyait l'inspiration de son cœur, l'heure marquée par les destins pour décider de toute sa vie avait sonné. L'action succéda au conseil aussi rapidement que la foudre à l'éclair.

Il s'élança vers Juliette et Juliette jeta un cri.

— Ne craignez rien, dit Dubourg, effrayé lui-même de l'effet qu'il avait produit.

Mais Juliette était déjà revenue de son émotion, et se rappelant que Dubourg venait de quitter Edouard, elle éprouvait une joie intérieure de ce rapprochement inattendu. Son premier mot fut pour demander des nouvelles du malade.

— On ne peut pas dire qu'il aille ni pis ni mieux, mademoiselle, répondit Dubourg. M. votre père lui a donné un breuvage qui l'a rendu aussi sage, aussi immobile que les petits anges de pierre qui soutiennent là bas la table de votre jet d'eau. Sauf le mouvement faible et quelque peu irrégulier de la respiration, on le croirait mort.

—O mon Dieu ! s'écria douloureusement Juliette, que ce mot sembla frapper au cœur.

—Maladroît que je suis, reprit Dubourg en haussant les épaules, je ne sais pas mesurer mes expressions. Rassurez-vous ; sa vie, je le suppose du moins, n'est pas en danger. Allons bon !...vous voilà toute pâle à présent...Il faut avouer que j'ai la main heureuse avec ce M. de Ferrières. Je commence par être la cause indirecte de son arrivée ici, je pousse même la complaisance jusqu'à l'y mener moi-même, et depuis ce temps, grâce à M. votre père, qui imagine je ne sais trop pourquoi, de vous faire servir personnellement et par corps, à une expérience scientifique, vous n'avez plus un instant à vous. On vous requiert d'être présente aux diverses évolutions d'une maladie qui n'a rien en soi de bien attrayant ; il faut que vous soyez là, bon gré mal gré, sans relâche, esclave des caprices d'un fou, jouant le rôle d'une fiancée par procuration, allant tantôt à droite, tantôt à gauche, obligée de prêter l'oreille à des fadaïses, réduite en un mot, au triste métier de garde malade... En vérité quand je pense que c'est à moi que vous devez tant d'ennuis et de tracas, je ne puis me figurer que vous soyez assez bonne pour me pardonner, et, pour ma part, je m'en veux plus que je ne saurais vous le dire.

—Et moi, reprit Juliette du ton le plus bienveillant, je ne vous en-vieux pas du tout, monsieur Dubourg.

—Vrai !...Eh bien ! j'en suis ravi. Moi, c'est différent, j'ai l'âme beaucoup moins charitable, et je lui en veux beaucoup à lui.

—A lui !

—Sans doute ! a-t-on vu un être plus exigeant, plus incommode, et n'aurai-je pas le droit de réclamer, pour tous les moments heureux qu'il m'a dérobés, une indemnité et des dommages intérêts proportionnés au grave préjudice que j'ai souffert ? Vous-même, mademoiselle, je sais bien que vous n'en conviendrez pas, parce qu'une jeune fille doit user en ces sortes de matières d'une retenue à laquelle j'applaudis tout le premier, vous-même, je le répète, deviez commencer à vous lasser de cette fiction monotone, qui prenait la place d'une réalité bien autrement intéressante autant pour vous...que pour moi.

Juliette détacha les yeux de son travail et observa Dubourg d'un air surpris.

—N'était-il par sans cesse à vos côtés, accaparant votre attention, votre temps, vos regards même !...et votre bras donc ! c'est là qu'il avait fait élection de domicile ! bref...on n'abuse pas davantage du droit d'être fou, et cet esclavage devait vous ennuyer à périr.

—C'est une erreur, je ne m'ennuyais pas du tout.

—Parce que, s'écria Dubourg en se laissant aller aux inspirations d'un lyrisme dont il avait ramassé quelques brîbes dans le feuilleton de son journal, parce que vous êtes un ange qui se souvient du ciel, sa première patrie ! parce...

Dubourg s'arrêta déjà essoufflé. Cette audacieuse image avait épuisé son haleine et son éloquence. Il crut d'ailleurs assez adroit d'abandonner un instant Juliette à la vive impression que devait produire sur elle cette flatteuse comparaison. Il s'attendait à quelque mouvement involontaire qui vint trahir l'émotion de la jeune fille. Son espérance était déçue, il reprit avec onction :

—Je lui en veux surtout de m'avoir privé d'un plaisir dont vous étiez jadis prodigue avec vos admirateurs...

Que voulez-vous dire ?

—Ce piano n'a pas exalé un son depuis quinze jours. Autrefois vous ne l'auriez pas laissé si longtemps tranquille et votre voix si jolie, si pure... Quand je pense que nous ne l'avons pas entendue une seule fois ! Oh ! si vous étiez bien bonne, si vous vouliez...

—Y pensez-vous, quand tout près de cette chambre M. de Ferrières...

—Mais il dort... et ce sommeil-là, merveilleux produit d'un soporifique inventé par monsieur votre père lui-même, résisterait à dix pièces d'artillerie. Oh ! Mlle. Juliette, par charité, un air, un seul petit air !

—Mais je ne sais rien, dit Juliette avec un geste d'ennui qui, pour tout autre que Dubourg, eût été parfaitement clair.

—Vous ne savez rien. Ce répertoire si charmant, si varié que vous exécutiez chez Mme. Dupérel, votre tante, et cela précisément avec Mlle. Fanny Duval, la même qui depuis, a fait perdre l'esprit à ce pauvre M. de Ferrières, l'avez-vous donc tout à fait oublié. Mais j'ai meilleure mémoire et j'en ai gardé dans ma tête tous les titres, comme s'il se fut agi des clauses et conditions d'un bail que j'eusse rédigé moi-même : le duo de *Lucie*, l'air du *Barbier*, la cavatine de *Tancredi*, les couplets d'Odette dans *Charles VI*, la *Romance du Saule*.

—Taisez-vous, interrompit Juliette à ce dernier mot, taisez-vous, ne parlez pas ici de la *Romance du Saule*...

—Hein ! pourquoi donc ça ? fit Dubourg en se retournant pour s'assurer si Juliette n'avait pas aperçu quelqu'un. Puis ne voyant personne :

—Mademoiselle Juliette, reprit-il avec une sorte d'insistance enfantine, la *Romance du Saule*, hein ? ce serait sitôt fait... et c'est si beau, si émouvant !... Bon ! cela vous surprend, n'est-ce pas ?... un

clerc de notaire...on dirait que ça ne peut rien comprendre, mais à Paris, mademoiselle, sur dix fois que j'étais au spectacle, j'allais neuf fois à l'Opéra ou aux Italiens. J'ai entendu la Malibran, la Grisi...Eh bien, là franchement, je vous jure que vous me faisiez autant. Oh ! pardon, je sais, vous n'aimez pas que l'on vous flatte presque autant de plaisir...mais vous-même, vous aimiez cet air à la folie...c'était autrefois votre morceau de prédilection...une musique aussi ravissante, ce n'est pas étonnant...n'a-t-elle pas fait des miracles ? ne dit-on pas que c'est en l'entendant chanter au château d'Angeley chez M. de Crosne qui en était encore propriétaire, que le comte de Ferrières est devenu amoureux fou de Mlle. Fanny Duval ? Une vraie scène de roman. Un kiosque entouré de feuillage...la voix sortait de là comme d'une cage fermée et l'artiste était invisible...C'est égal...j'ai bien de la peine à croire que Mlle. Fanny avec tout son talent, soit jamais capable de soutenir la comparaison avec vous.

—Allons donc ! fit Juliette en haussant les épaules.

—Il n'y a pas d'allons donc ! Vous avez un gosier de fauvette... tout le monde est d'accord là-dessus...Ah ! cependant entendons-nous ; tout le monde...excepté votre père qui n'a jamais rien compris à la musique, à qui j'ai voulu vainement un jour faire chanter *Vive Henri IV*, et qui se sauve quand vous vous mettez au piano. Mais il n'y est pas... l'auditoire n'est pas bien imposant ; il n'y a que moi. Un peu de courage mademoiselle Juliette ; voilà si longtemps que je n'ai entendu cette *Romance du Saule*...depuis mon séjour ici vous ne l'avez pas chantée une seule fois.

—Ah ! fit Juliette en fixant sur Dubourg un œil égaré, vous avez remarqué cela ?

—Hier encore, dit le clerc de notaire tout surpris de ce regard étrange, je vous ai prié de me faire cette petite aumône, et vous me l'avez impitoyablement refusée.

Juliette se leva, traversa silencieusement le salon, choisit un cahier dans son porte-musique, se plaça au piano ; puis elle préluda, et bientôt sa voix domina les accords lents et graves de l'accompagnement.

Dès le début de cette phrase sublime qu'on nomme la *Romance du Saule*, on sent courir dans l'espace comme un frémissement lugubre. Chaque note est un soupir, un cri, un sanglot. Desdémone prend sa lyre et le bois de l'instrument lui brûle les mains comme si elle les plongeait dans le foyer de l'enfer ; elle chante, et elle a le pressentiment que ce chant est son dernier soupir. Jamais hymne funéraire ne contient plus d'angoisse véritable et de pleurs réels. Tout y est : la femme qui tremble, le rideau qui se soulève

le poignard qui brille et l'homme qui tue. On comprend qu'Othello approche et que Desdémone va mourir.

Que M. Fortier fût insensible à de semblables merveilles, la chose peut paraître bizarre, quoique, après tout, on soit bien forcé de reconnaître que des investigations toutes matérielles sur la machine humaine et des travaux de dissection dans les amphithéâtres ne sauraient préparer l'âme que d'une façon très douteuse aux jouissances de pure imagination, mais on assure (et si nous reproduisons cette hérésie, c'est pour essayer d'en faire justice) on assure qu'il s'est trouvé dans ce siècle des hommes pour dire que la musique n'est pas un art. A ces hommes, triste infirmité, il manque deux choses dont ils ne s'inquiètent sans doute que fort médiocrement, et qui sont cependant bien utiles. Il leur manque le courant électrique qui s'allume au feu sacré du génie, et un tout petit chemin que l'anatomie a peut-être oublié de baptiser mais qui existe très certainement chez plus grand nombre, et qui va de l'oreille au cœur. Malheur à qui n'entend pas cette langue du ciel ! Malheur à qui peut nier un art qui porte sa preuve en lui-même, qui a ses adorateurs fervens et ses propagateurs sublimes, un art dont l'influence agit à la fois sur l'âme, l'imagination et les sens. Ou plutôt pitié, pitié profonde pour ce déshérité de l'intelligence, car il n'a compris ni la douleur filiale d'Arnold, ni le saint enthousiasme de Moïse, ni la colère d'Othello ni la terreur glacée de Desdémone. Il n'a jamais senti que la moitié de ce qui est grand et de ce qui est beau. Il ne sait pas que Shakespeare a enfin trouvé sur cette terre, nous ne dirons pas un imitateur, mais un rival qui est Rossini.

Juliette, que sa timidité et son peu d'orgueil condamnaient presque continuellement à une sorte d'abstention modeste et obscure, se révélait parfois tout entière lorsque, pouvant se livrer à son inspiration en pleine liberté, elle avait le courage et se donnait la satisfaction d'être elle-même. Cette fois et malgré la présence de Dubourg qui, en toute autre occasion, et bien qu'elle n'eût rien de très intimidant, eût peut-être suffi à paralyser son élan, cette fois, disons-nous, elle s'éleva à la hauteur du poète et du musicien. L'exécution ne le céda en rien à l'idée. On eut dit que l'effroi de la solitude, la langueur, le frisson de la mort, tous les pressentiments sinistres qui agitent Desdémone après s'être amoncelés dans la poitrine de Juliette et y avoir promené de sourds grondemens, venaient éclater enfin sur ses lèvres sonores comme les coups du battant d'acier sur une cloche d'argent.

On se sentait venir, en l'écoutant, le froid dans les veines et les larmes dans les yeux. On tremblait, on avait peur avec elle, on

était prêt à demander grâce et merci. Ce n'était plus une chanteuse, c'était Desdémone, ce n'était plus la romance étudiée qui charme les oreilles, mais le cri spontané qui déchire le cœur.

Dubourg, comme certaines natures très incomplètes d'ailleurs, possédait le sens musical dans une certaine mesure. Après la dernière phrase de la prière, son enthousiasme dépassa toutes les bornes et il cria bravo avec transport.

—Eh bien ! eh bien ! dit Juliette en cherchant à le calmer, perdez-vous l'esprit, Monsieur Dubourg ?

—Je le perdrai infailliblement, répondit Dubourg, si vous ne recommencez une seconde fois ce chant admirable. Dans notre partie à nous autres notaires, tout se fait en double. Je demande bis !!

Juliette refusa d'abord. Mais l'insistance de Dubourg fut telle qu'il fallut céder.

Ce fut le même entraînement, la même perfection, la même vérité d'expression saisissante et terrible.

Les applaudissements de Dubourg ne furent pas moins frénétiques la seconde fois que la première.

Tout à coup Juliette se précipita vers lui.

—Qu'y a-t-il ? demanda Dubourg encore sous l'influence d'une exaltation admirative, que vous est-il arrivé ? qu'avez-vous vu ?

Il semblait en effet, qu'elle reculât devant un fantôme.

--Je n'ai rien vu, monsieur Dubourg, rien...absolument rien.

—Mais pardon...votre main tremble.

—Et pourquoi donc ma main tremblerait-elle ? répliqua Juliette en s'efforçant de sourire, et si j'avais vu quelque chose, pourquoi ne l'avouerais-je pas ?

Dubourg se rendit à ces bonnes raisons et n'insista plus.

Ce qu'elle avait vu pourtant, nous allons le dire.

Derrière la porte-fenêtre qui ouvrait sur la terrasse, à dix pas d'elle environ, se dressait une ombre immobile et pâle. Cette ombre regardait et écoutait. On eût pu supposer, au rayon d'intelligence soudaine qui éclairait ce visage amaigri par la fièvre, que les accents de la musique rossinienne, comme la simple parole du Sauveur, venaient de réveiller un nouveau Lazare, lequel sans doute ne dormait pas encore du sommeil des trépassés, mais reposait déjà dans le linceul de la folie, cette mort prématurée de l'âme. Mais Juliette n'eut qu'une seule pensée, et cette pensée l'épouvanta.

Le docteur avait jugé nécessaire un repos absolu, et ce repos elle l'avait troublé ; cet assoupissement interrompu pouvait avoir les résultats les plus graves. Elle rendait sa guérison impossible, elle le tuait peut-être !...

—Monsieur Dubourg, reprit-elle en proie à une préoccupation dont celui-ci ne soupçonnait pas la cause, retirez-vous, je vous en prie, je désire être seule, laissez-moi...

—Vous laisser ! s'écria Dubourg en saisissant la main de Juliette, vous laisser quand je tiens enfin l'occasion de vous dire tout ce que j'ai sur le cœur ! Mais songez donc que depuis quinze jours vous n'avez pu me consacrer une seule minute, et qu'à l'heure qu'il est peut-être, sans les obstacles de toute nature qui se sont opposés à notre bonheur mutuel, sans ce M. de Ferrières...

—Monsieur Dubourg, de grâce !

—Ne craignez rien, je ne dirai plus de mal de lui, car il m'a rendu sans le savoir un vrai service, celui de me faire connaître toute la grandeur de vos sentimens, toute la bonté de votre âme. Quelle abnégation ! quel dévouement.

—Taisez-vous, je vous en prie.

—Me taire ! et pourquoi ? Auriez-vous la cruauté de vous formaliser de mes éloges ? Ils sont pourtant bien désintéressés... et en bonne conscience, après avoir, deux semaines durant, essuyé mille déboires et rongé mon frein dans tous les sens, j'ai peut-être bien le droit de déclarer que, tout en maugréant contre la fatalité qui m'avait fait conduire ici le comte Edouard, je vous trouvais sublime dans vos soins pour lui, j'enviais son bonheur, quoiqu'il ne s'en aperçut pas ; je vous admirais enfin. Pauvre jeune fille ! me disais-je, se sacrifier ainsi !..... Passer des heures, des journées entières près d'un malade, d'un fou qui ne sait pas, qui ne saura jamais probablement ce qu'il lui doit... Ecouter des protestations, des sermens qui s'adressent à un autre, car vous n'étiez là qu'un instrument passif ; ce n'est pas à vous qu'il parlait, mais à cette Fanny Duval, laquelle, pendant ce temps, la coquette, se laissait tranquillement conduire à l'autel par un autre époux, sans s'inquiéter de l'amant trahi qui souffrait ici pour elle !

—Mais à quoi bon rappeler ces souvenirs ?

Parce que, après m'avoir cruellement tourmentés, ils me mettent maintenant la joie dans l'âme.

—Comment cela ?

—Sans doute. En songeant à ce que vous étiez pour un homme qui vous était indifférent, n'est-ce pas ? Je ne puis m'empêcher d'être égoïste, mademoiselle, et de songer à mon tour à ce que vous serez... pour moi et je me dis que je n'ai pas mérité tant de bonheur et que je serai trop heureux.

Où son éloquence aurait-elle conduit Dubourg ? Nous ne saurions le dire, mais un léger bruit que fit M. de Ferrières précipita la conclusion de sa période.

On vient, c'est peut-être mon père, dit à tout hasard Juliette, se jetant dans le premier mensonge venu, car, sans savoir pourquoi, elle désirait éloigner Dubourg... Si vous alliez à sa rencontre...

— Ah bien oui ! s'écria le clerc de notaire effrayé, lui qui m'a laissé son fondé de pouvoirs ! Il me dirait que je ne sais plus ce que c'est qu'une procuration, et il n'aurait pas tort. Je retourne à mon poste. Pourvu que notre malade ne soit pas éveillé !... C'est pour le coup qu'on refuserait de me solder mes honoraires... et mes honoraires, à moi, c'est votre main, c'est votre amour ! Puisque les fonctions de garde-malade vont cesser tout à l'heure, puisqu'on va enlever d'ici M. de Ferrières tout endormi, il n'y aura plus d'obstacle à la conclusion de la grande affaire. Pour ne pas perdre de temps, comme l'a dit M. Fortier, je vais préparer notre contrat, il n'y aura plus que les noms à mettre.

— Allez... allez donc vite, murmura Juliette de façon à lui laisser croire qu'elle était aussi pressée que lui.

Dubourg triomphait. Il profita encore de ses souvenirs de feuilleton pour lancer à Juliette un de ces regards qui contiennent tout un poème et rentra dans la chambre du docteur en se hissant sur la pointe des pieds.

VI.

UN FOU RAISONNABLE.

Comme nous l'avons vu, Edouard avait assisté, témoin impassible et muet, à la seconde partie de cette scène. Il n'avait pas fait un mouvement qui trahit une sensation quelconque. Seulement de temps à autre, il avait essuyé quelques gouttes de sueur qui lui coulaient du front, s'appuyant de l'autre main sur le bouton de la porte et en fronçant légèrement le sourcil.

Quand Dubourg eut disparu, il poussa tout à fait les deux battans vitrés et fit plusieurs pas dans l'intérieur du salon. Mais soudain la force lui manquant, il chancela et parut chercher un appui. Juliette approcha vivement de lui un fauteuil.

Il s'y laissa tomber. Jamais elle ne l'avait vu si pâle.

— Oh, mon Dieu ! qu'avez-vous ? s'écria-t-elle toute tremblante.

— J'ai soif, répondit Edouard. Là, dans ma poitrine, un feu qui me dévore... De l'eau ! par pitié, Fanny, un peu d'eau.

— Toujours, Fanny, murmura Juliette, que ce nom sembla fixer à sa place par une force contre laquelle elle ne pouvait lutter.

— Vous me refusez, Fanny, reprit Edouard d'un ton de douloureux reproche.

—O malheureuse ! dit Juliette, à quoi vais-je songer quand il souffre...Attendez-moi là, monsieur Edouard, une minute et je reviens.

Edouard, dès qu'il fut seul, et sans se déranger de son fauteuil, soumit les divers objets qui ornaient le salon à une inspection exacte et minutieuse. Il regarda successivement les tableaux, les meubles, parut étudier avec soin la disposition des portes et des croisées et acheva par un examen tout particulier du piano, cette revue silencieuse et attentive.

Il demeura ainsi un instant, l'œil une seconde fois fixé sur le piano et si immobile, si attentif qu'on eût juré qu'il écoutait dans son cœur une autre voix intérieure et concentrée lui redisant des paroles amies, des sons magiques, qui sait, peut-être les dernières notes de la *Romance du Saule*.

Le fauteuil d'Edouard était placé près du piano. Peu à peu la fatigue s'emparant de lui, il appuya un de ses bras sur le bord de la table d'harmonie, où sa main effleura sans le vouloir un papier oublié depuis l'arrivée de la marquise. Ce papier passa comme par hasard dans ses doigts. Une sorte de déplacement machinal l'amena devant ses yeux, et par un mouvement qu'il eût été impossible de qualifier d'involontaire ou de prémédité, il le glissa dans la poche de son habit.

C'est à ce moment même que Juliette entra.

Il la remercia du regard, tendit la main pour prendre le verre qu'elle lui offrait et le porta à ses lèvres.

On entendit alors le bruit d'une cloche et le grincement d'une grille qui tournait sur ses gonds, puis le roulement d'une voiture éclata sur le pavé de la cour.

—Monsieur Edouard, dit précipitamment Juliette, au nom du ciel rentrez dans cette chambre. Voici mon père !

Et elle lui montrait la chambre à coucher de M. Fortier.

—Permettez, ma chère Fanny, répondit tranquillement Edouard, je me trouve très bien là et je désire y rester.

Juliette craignait son père. Il l'avait habituée dès son enfance à une obéissance si absolue, que la perspective d'une réprimande sévère ne lui permit pas même d'imaginer une explication quelconque pour motiver sa présence auprès de M. de Ferrières. A tout hasard elle s'enfuit.

Aussitôt qu'elle eut disparu, le fou changea d'idée. Il se leva beaucoup plus ferme sur ses jambes qu'il n'eût été permis de le supposer eu égard à son état de souffrance, puis ayant dirigé ses regards vers la porte indiquée par Juliette, il s'y précipita sans réflexion.

Mais à peine avait-il mis la main sur la serrure, que déjà dans l'intérieur de cette chambre, la voix de Dubourg éclatait en clameurs étranges.

—Où est-il ? criait le clerc de notaire. Qui me l'a enlevé ? Madeleine ! holà ! quelqu'un.

Et la porte s'ouvrit avec violence.

Le malade et son imprudent gardien se trouvèrent nez à nez sur le seuil.

—A qui en avez-vous donc, monsieur ? demanda froidement le comte Edouard.

—Le voici, dit Dubourg à voix basse, Ah ! mon Dieu ! il est tout échevelé.

—N'avez-vous pas compris, monsieur, que je vous adressais une question...ne me ferez-vous pas l'honneur d'y répondre ?

—Si fait, monsieur, si fait...et il ajouta dans sa pensée ; soyons adroit.

—Cette chambre est la vôtre, monsieur,—reprit-il tout haut, et puisque votre intention est d'y rentrer, je suis trop heureux de vous en avoir ouvert la porte. Veuillez donc entrer.

—Si cette chambre est la mienne, observa le comte d'un air défiant, qu'y faisiez-vous donc, monsieur ?

—Ah !...moi ! vous me demandez ce que j'y faisais ?...

—Sans doute.

—Oh ! mon Dieu, rien...

—Pardon...vous écriviez...

—Ah ! oui, sur un chiffon de papier...

—Que vous avez encore à la main.

—C'est vrai. Quelques notes insignifiantes.

—Du tout ! un contrat de mariage...

—Comment le savez-vous ?

—Donnez-le moi.

—Par exemple !

—Il me le faut.

—Vous ne l'aurez pas.

Dubourg fit un bond en arrière. Edouard se saisit du fusil de chasse que le clerc du notaire avait déposé dans un coin et fit mine de vérifier s'il était chargé.

La marquise parut en ce moment au bras du docteur...

Ce fut un trio d'exclamations diverses. Mme. de Ferrières courut à son fils sans se soucier de l'autorisation du docteur. Confiante en son titre de mère, elle espérait peut-être que sa présence imprévue répandrait une clarté soudaine dans l'obscurité de ses souvenirs. Il n'en fut rien. Le comte se dirigea d'un pas ferme vers Dubourg et dit :

—Allons, monsieur, vous m'avez entendu !

—Eh, quoi ! s'écria M. Fortier au comble du mécontentement et en secouant Dubourg de la façon la plus familière, malgré mon narcotique, sous tes yeux, il s'est éveillé. Mais c'est impossible, je connais mon narcotique...il faut qu'il n'ait pas bu le reste de la fiole.

—J'avoue, balbutia Dubourg, qu'un oubli dont j'ai peine à me rendre compte...

Edouard arma tranquillement son fusil et fixa sur Dubourg un regard peu rassurant.

—Mon ami ! s'écria le docteur en s'élançant vers Edouard, calmez-vous.

—Je suis très calme, répondit Edouard sans se déranger. Il dépend d'ailleurs de monsieur de mettre un terme à cette scène affligeante. Je dois bientôt me marier avec une jeune fille que j'aime, dont je suis aimé, Mlle. Fanny Duval, et je ne sais ce qui l'empêche de me remettre le contrat qu'il vient précisément de préparer à cet effet et qu'il a en ce moment entre les mains.

—Mais il ne sait ce qu'il dit, s'écria Dubourg avec de grands mouvemens de bras.

—Monsieur n'avance rien que de très juste, objecta le docteur, et je ne vois rien que de naturel dans sa demande.

Et il ajouta plus bas :

Est-ce qu'il faut jamais contrarier un fou ! Allons vite, vite, lâche ce contrat.

Dubourg s'exécuta à regret.

—Tenez, mon ami; dit le docteur en donnant d'une main le papier à Edouard, tandis que de l'autre il reprenait sans difficulté l'arme dont le malade n'avait plus que faire.

—Merci, monsieur, dit poliment le fou.

—Tu le vois, murmura le docteur à l'oreille de Dubourg, mon système est décidément le bon. De la douceur, toujours de la douceur. Là...maintenant qu'il va mieux...

—Monsieur, interrompit Edouard après avoir serré le contrat dans sa poche, j'aurais deux mots à vous dire.

M. Fortier indiqua du geste qu'il était prêt.

—A vous seul, insista M. de Ferrières en adressant un double regard à sa mère et à Duboug.

—Vous comprenez, dit le docteur.

—Et il reconduisit jusqu'à la porte du fond la marquise dont le cœur était si gros qu'elle pouvait à peine contenir ses larmes. Dubourg en même temps saisit son fusil et s'esquiva prestement par la terrasse, tout radieux d'avoir échappé à un si grand péril et de pouvoir humer le grand air en liberté.

M. Fortier avait son plan. C'était tout simplement de faire remettre Edouard au lit et de reprendre l'expérience où elle avait été interrompue. Pour y réussir il n'était pas fâché d'être seul avec lui et comme jusqu'alors il avait trouvé dans son malade une résignation jointe à une absence de volonté à peu près entière, il se promettait bien de n'avoir recours en cette occasion qu'aux moyens doux et faciles dont il avait déjà usé.

Mais, dès l'abord, M. de Ferrières ||'étonna par une résistance imprévue. Le fou cessait d'obéir. Il s'agissait maintenant de biaiser, de lutter d'adresse et de compter avec sa volonté. Vainement M. Fortier, tout en feignant d'accéder au désir qu'il avait témoigné de lui parler, essayait-il d'éluder ce caprice en accaparant le dialogue à son profit. Ce procédé échoua complètement.

—Veuillez m'écouter, dit le comte Edouard avec une fermeté qui n'admettait point de réplique.

Puis il s'assit. Le docteur fut bien forcé d'en faire autant.

—Monsieur, reprit Edouard après s'être recueilli un moment, je n'ai qu'une simple question à vous adresser, croyez-vous aux rêves ?

—Moi ?

—Croyez-vous, si vous l'aimez mieux, qu'on puisse en tirer des inductions, soit pour connaître les secrets du passé, soit pour calculer les chances de l'avenir ?

—Les rêves, mon cher monsieur de Ferrières, répondit le docteur, fidèle au système de concession absolue dont il voulait essayer l'influence sur les aberrations mentales, les rêves ont été de tout temps l'objet de graves controverses entre les savants. Les uns attribuaient à une cause surnaturelle ces intimes avertissemens du sommeil ; les autres n'y voulaient voir que le résultat tout matériel d'une organisation physique plus ou moins impressionnable, plus ou moins nerveuse. Pour moi qui ai scrupuleusement étudié cette grave question, allant dans mes recherches, de l'antiquité aux temps modernes et des Chaldéens à Cagliostro, j'avoue que je n'ai pas réussi à me former définitivement une opinion. Mais où voulez-vous en venir ?

—A ceci, monsieur que j'ai fait aujourd'hui un rêve étrange, et qu'en y réfléchissant il me semble n'avoir rien rêvé que de réel, de possible et de vrai.

—La chose est possible, dit le docteur, mais...

—Voici ce que j'ai rêvé, interrompit encore une fois le comte. J'ai rêvé qu'on me considérait ici comme un insensé, qu'on traitait de folie mon amour pour Mlle. Fanny Duval, qu'on avait enfin formé le projet de m'endormir par des moyens violents pour me

séparer d'elle et dénouer ainsi par la ruse les liens que l'on n'ose briser ouvertement. Puisque vos études ne vous ont pas encore permis de fixer votre sentiment sur la nature de la divination par les songes, je vous déclare, monsieur Fortier...

Le docteur frémit, car il était convaincu que M. de Ferrières ignorait son nom.

—Je vous déclare, reprit Edouard, que je crois fermement à celui que je viens de vous entretenir, et que si l'on m'éloigne de Fanny, si l'on gêne ma liberté, si l'on me fait sortir d'ici, en un mot, je me tue.

M. Fortier contemple son malade avec épouvante. Ce raisonnement était si net, si bien posé, si vigoureux dans ses conséquences, que si Edouard n'eût point prononcé le nom de Fanny, il eût cru à une guérison instante. Mais ce n'était guère l'instant de réfléchir. L'important était alors de reconduire Edouard dans sa chambre, de triompher de ses méfiances par une entière condescendance à ses desseins et de le déterminer à prendre un peu de repos.

Les efforts du docteur furent couronnés d'un plein succès. M. de Ferrières se montra même plus soumis qu'on n'aurait été en droit de l'espérer après l'impétueuse sortie qu'il venait de se permettre.

Aussitôt qu'il le vit calme, M. Fortier quitta la chambre d'Edouard, et alla se promener dans le jardin.

Son agitation était extrême, il faisait de grands gestes et se parlait avec véhémence. Cette lucidité merveilleuse dans un cerveau si rudement frappé déroutait à la fois son expérience et ses prévisions. Où donc son malade avait-il puisé ces inspirations qui lui faisait toucher du doigt un coin de la vérité, tout en le laissant plongé d'autre part dans les ténèbres d'une profonde et unique erreur ?

Cette question et beaucoup d'autres se pressaient dans son esprit, lorsqu'il se trouva face à face avec la marquise. Dubourg et Juliette ne tardèrent pas aussi à le rejoindre.

Ces diverses rencontres le contrarièrent. Elles le dérangent au beau milieu d'une conférence qu'il avait entamée avec lui-même. Son talent de discussion s'exerçait sur un thème qui prêtait admirablement à la controverse, et c'est là une bonne fortune pour un savant. Aussi ne put-il dissimuler entièrement l'ennui qu'il éprouva de cette interruption.

—Mon Dieu ! docteur, vous avez le visage renversé !

—On l'aurait à moins, madame la marquise.

—Mon fils irait-il plus mal ?

—C'est selon.

—Va-t-il mieux ?

—Oui et non.

—Je renonce à comprendre cette énigme.

—La folie de votre fils, madame, en est une bien autrement difficile à deviner.

—Qu'est-ce que cela veut dire ?

—Cela veut dire, madame, que je ne comprends plus un fou qui, sauf une erreur de personne dans laquelle il s'obstine et sur le sujet même de sa folie, parle raison aussi bien que vous et moi, un fou qui a une logique d'avocat, qui se défend des ordonnances du médecin quand elles ne lui conviennent pas, qui me résiste, qui lit dans ma pensée aussi bien, mieux peut-être que moi-même, qui me fait en un mot, une guerre d'embuscades où je pourrais bien n'avoir pas le dessus.

—Cela tient sans doute, dit la marquise, à l'influence de son séjour dans cette maison, et quand il sera parti...

—Ah ! parbleu oui, partir ! c'était bon quand nous espérions l'emmener d'ici sans qu'il s'en aperçût, mais nous avons, comme on dit, compté sans notre hôte. Il sait tout, il connaît nos projets, il crie à la persécution et déclare, dans les termes les plus catégoriques et les plus clairs, que si on l'enlève de ce logis qu'il a pris en affection, si on ose le séparer de la femme qu'il aime, il se tue.

La marquise poussa un cri.

—Résistez donc, continua le docteur, à de pareils argumens.

—Dame ! hasarda Dubourg, en ôtant de sa portée toute espèce d'armes.

—Un fou, monsieur l'homme expert, riposta M. Fortier, n'a pas besoin d'armes pour se tuer. Il se laisse tout simplement mourir de faim. On en a des exemples.

Et le docteur sur cette conclusion peu rassurante, tourna le dos à ses interlocuteurs et reprit sa promenade d'un air de plus en plus agité.

Il y eut un silence.

—Mais comment Edouard a-t-il pu savoir qu'on voulait lui faire quitter l'ermitage ? dit enfin la marquise après une longue rêverie. Il l'a donc deviné ! C'est inouï.

—C'est inimaginable, amplifia Dubourg en se croisant les bras.

Juliette, seule, s'abstint d'exclamations semblables. Elle se contenta de jeter un regard singulier sur Dubourg ; puis, comme la marquise semblait en proie à une vive souffrance, elle lui offrit son bras, et les deux femmes, suivies du clerc de notaire, dont la figure exprimait une moue presque comique, reprirent sans prononcer un mot de plus le chemin de la maison.

Quant à M. Fortier, il ne rentra dans sa chambre que vers minuit. Là il continua de se livrer tout entier aux préoccupations qu'avaient fait naître en lui les étranges incidens de la journée.

Non, pensait-il, je ne puis, en bonne conscience, prendre au sérieux le magnétisme...J'ai fait trop de mémoires sur cette question, et toujours dans le même sens, pour pouvoir me donner un démenti...et cependant le phénomène dont je suis aujourd'hui témoin me confond!...Ce fou qui devine mon nom, qui prévoit les événemens, qui se méfie si à propos, n'est-ce pas quelque chose d'inconcevable, de surhumain, d'inouï ? Est-ce que le somnambulisme et la seconde vue ne seraient pas ce que j'avais toujours cru, des amusettes de bonne femme et des contes de charlatans ?...

Profondément ébranlé dans son scepticisme à l'endroit de tout ce qui, de près ou de loin, tenait à la science magnétique, M. Fortier, malgré la nuit avancée et un besoin de sommeil qui commençait à allourdir considérablement ses paupières, renouvela l'huile de sa lampe, approcha de sa bibliothèque le grand fauteuil de cuir dont il avait fait le vieux compagnon de ses études et se mit à feuilleter dans l'espoir d'y trouver des faits analogues à celui qui le tourmentait si fort, les ouvrages de Deleuse, et Puysegur et de Mesmer.

VII

PROJETS DE VOYAGE.

Quinze jours se passèrent et nulle phase décisive ne se manifesta dans l'état du comte. Sa folie devenait d'une monotonie désolante et le docteur, réduit à l'inaction par l'immobilité même de la maladie, avoua à Dubourg, dans un moment de franchise, qu'il commençait à y perdre son latin.

Cela ne veut pas dire qu'il perdit courage. Athlète consciencieux et infatigable, M. Fortier prenait sa mission au sérieux et voyait dans un cas grave, un adversaire plus ou moins terrible avec lequel il devait lutter corps à corps, jusqu'à ce qu'il en eut raison ou qu'il fut vaincu par lui. Plus le mal résistait, plus il mettait d'obstination à le combattre et à moins qu'il ne vit son malade à l'article de la mort, il lui arrivait rarement de désespérer. Mais en face de cette abatement continu, de cette prostration de tous les instants, il se sentit en quelque sorte à bout d'expédients efficaces et de moyens curatifs. Que résoudre en effet en l'absence de ces indications spontanées [que fournit ordinairement au médecin, involontairement et à son insu, le malade le plus dangereusement attaqué ? Comment deviner, parmi les crises qu'il eut peut-être été bon de provoquer, la plus urgente et la plus salutaire et

surtout le plus efficace ? A quoi servait à M. Fortier d'être toujours à la piste du moindre mouvement d'Edouard, de ses paroles les plus insignifiantes, de la plus fugitive expression de ses traits ? Rien ne parlait plus sur cette physionomie morte, ni la bouche ni le regard. Ce silence finit même par épouvanter M. Fortier, et dans la crainte d'un accident qui nécessitât pour lui le secours d'un bras vigoureux, il recommanda à Dubourg, d'avoir autant que possible l'œil sur Edouard, se fondant sur ce motif que la mélancolie absorbante dont il le voyait atteint, n'était bien souvent chez les aliénés que l'indice avant-coureur de la folie furieuse et qu'il était bon de se préparer à tout.

Cette confiance jeta Dubourg dans une perplexité d'autant plus grande, qu'Edouard, par une prédisposition des plus inquiétantes, avait déjà manifesté la fantaisie de lui faire sauter le crâne. Il lui sembla même un instant que M. Fortier abusait de son zèle et lui faisait payer bien cher l'avantage de devenir son gendre. De là à méditer une rupture, il n'y avait qu'un pas. Mais ces idées de rébellion demeurèrent à l'état de murmures dans la pensée de Dubourg, et son esprit méthodique n'eut pas grand-peine à reconnaître que cinquante mille francs de dot et une jolie femme ne s'obtiennent pas sans efforts, et valent bien qu'on leur sacrifie, le cas échéant, quelque peu de ses goûts, de son temps et de son repos.

Ce jour-là, le diner avait été encore plus triste et plus silencieux que de coutume. On en était au dessert, et c'est au plus si trois ou quatre phrases banales s'étaient échangées entre les convives.

Le comte Edouard semblait suivre au dedans de lui-même le fil invisible de quelque sombre pensée. La marquise, comme glacée par la présence de ce fils, qui ne la nommait pas sa mère, tenait ses yeux tristement baissés. Le docteur affectait une grande indifférence, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir l'œil à tout. Quant à Dubourg, qui redoutait par dessus tout un accès de la part d'Edouard, il tâchait de se faire une contenance en adressant le plus souvent possible la parole à Juliette, et jetait de temps en temps un regard derrière lui pour s'assurer si, en servant, Madeleine n'avait point fermé la porte sur laquelle il comptait pour s'esquiver en cas d'alerte.

Chaque soir, après diner, l'habitude était prise de faire en commun une promenade au jardin.

M. Fortier, aussitôt qu'on se fût relevé de table, présenta son bras à la marquise, supposant que selon sa coutume, Edouard allait offrir le sien à Juliette, mais le jeune homme parut songer à toute autre chose et fit, d'un air inquiet, deux ou trois tours dans la salle à manger.

—Vous cherchez quelque chose, dit le docteur en allant à lui.

—J'ai de grands projets pour ce soir, répondit le malade d'un ton sérieux et j'aurais besoin de solitude pour y réfléchir librement. Veuillez aider mes souvenirs, monsieur. Où donc est ma chambre ? je l'ai complètement oublié.

—Je vais vous y conduire, dit le docteur. Dubourg, ajouta-t-il plus bas, suis-nous.

—Diable, pensa le notaire, est-ce que ce serait l'accès ? Il me semble qu'il a l'œil hagard.

Cette réflexion fit faire à Dubourg une halte involontaire.

—Allons donc ! dit M. Fortier en l'appelant de la main.

Et ils sortirent tous les trois.

Ils n'eurent pas plutôt disparu que Mme de Ferrières fondit en larmes.

Juliette la fit asseoir, courut à elle et lui prodigua les soins les plus tendres.

—O le malheureux ! murmura la marquise à travers l'oppression de sa poitrine, il est perdu, perdu sans ressources, et c'est moi... moi qui, par ma faute...

Les sanglots la suffoquaient. Elle se tut. Une larme roulait sur les joues de Juliette.

—Ah ! vous êtes bonne, s'écria la marquise en attirant vers elle la jeune fille qui se défendit faiblement de cette étreinte maternelle. Vous avez le cœur d'un ange...vous avez eu soin de lui, vous avez eu pitié de mon fils, de cet enfant qui était ma joie et mon orgueil, et dont ma folle sévérité a fait aujourd'hui une ombre, un corps sans âme, un fantôme. Oh ! que n'êtes-vous sa sœur ! je ne serais plus isolée en ce moment, je ne serais plus condamnée à pleurer seule toute ma vie, et le pardon qu'il ne peut m'accorder je le réclamerais, je l'obtiendrais peut-être de ma fille !...

Juliette trouva des mots du cœur pour adoucir l'angoisse profonde de cette mère à qui Dieu n'avait pas sans doute retiré le fruit de ses entrailles, mais qui pleurerait son fils vivant, supplice peut-être encore plus affreux. La marquise, touchée de cette pitié affectueuse que lui témoignait la jeune fille, l'attira de nouveau contre elle et cette fois l'embrassa avec effusion. Puis revenant à la pensée dominante de toute sa vie.

—Que n'avais-je point fait cependant, dit-elle pour le rendre heureux ? La possession immédiate de tous mes biens, la jouissance de tous mes revenus lui étaient assurée du jour où il signait son contrat de mariage avec la fille du lord Styndalh. Quand je pense que tous nos arrangemens étaient conclus, toutes nos conventions arrêtées. Quel avenir perdu !...et pour qui, mon Dieu ! mademoiselle Juliette, connaissez-vous miss Mary Styndalh !

—Non, madame la marquise.

—Ah ! c'est juste... Oh ! si vous l'aviez vue, vous ne comprendriez pas comment Edouard a pu lui préférer une Fanny Duval.

—Oh ! Fanny était bien jolie, madame.

—Dans son genre certainement ; mais miss Mary ! Figurez-vous mon enfant, le type de la beauté anglaise, des cheveux d'un blond doré admirable, des dents de nacre, un teint de neige...

—Et une grande fortune, ajouta timidement Juliette.

—Une des plus considérables de l'Angleterre. Ah ! si mon fils revenait à la raison, il l'aimerait, j'en suis sûre !

—Il l'aimerait, répéta machinalement Juliette.

—Vous le croyez, n'est-ce pas, dit la marquise saisissant au vol cette parole d'espoir.

—Oh ! sans doute, répondit Juliette, puisqu'elle est si belle.

La marquise et Juliette cessèrent ici leur entretien et chacune d'elles se laissa aller au courant de sa rêverie. Ces deux cœurs qu'une sympathie momentanée venait de réunir ne s'entendaient plus. Dans l'un frémissait une pensée d'orgueil ; dans l'autre s'évanouissait une dernière illusion.

Après un court silence elles arrivèrent à se regarder avec embarras.

Heureusement le docteur reparut, et son entrée fit en ce moment une heureuse diversion.

—Mon fils ?... s'informa la marquise en allant à lui.

—Enfermé dans sa chambre, et aussi calme, aussi radieux que s'il n'avait jamais été indisposé de sa vie.

—Et ces grands projets dont il parlait tout à l'heure ?

—Oh ! des mots en l'air. Aussitôt rentré, il n'a plus été question de rien.

—Eh bien, docteur, nous voilà seuls. Que pensez-vous de l'état de mon fils ? voyez-vous dans ce qui se passe sous nos yeux, quelque nouveau sujet de crainte ou d'espoir ?

—Vos questions m'embarrassent. Je ne vous le dissimulerai pas, madame la marquise, et je n'ai jamais mieux senti combien est impuissante la prétendue science de l'homme devant la nature, nous autres médecins nous avons quelquefois, malgré nous, de malheureuses dispositions au matérialisme, et nous croyons pauvres savants entichés de raisonnemens et de livres, pouvoir tout expliquer par des calculs mathématiques, des analyses et des théories. Mais bientôt il nous en faut revenir, bon gré mal gré, au pouvoir qui domine tous les autres, à ce souffle puissant qui disperse nos chétifs échafaudages d'amour propre et d'orgueil, à cette providence, en un mot qui crée ou détruit, élève ou renverse, condamne

ou pardonne, en vertu d'une loi supérieure qu'il faut bien appeler la loi de Dieu...Je ne saurais vous tromper là-dessus, madame la marquise, sans manquer à la confiance que vous me témoignez, sans manquer à mon devoir envers lui-même.

—Oh ! expliquez-vous, docteur. Je tremble de vous comprendre.

—J'ai prononcé le nom de Providence, madame la marquise, et je vous ai rappelé la puissance de Dieu, c'est vous dire assez que toute espérance n'est pas perdue. Mais je suis forcé de l'avouer, si la folie de M. Edouard conserve longtemps ce caractère d'insensibilité et d'inertie, si ses facultés continuent à s'amoinrir peu à peu par une sorte de lassitude et d'épuisement, il se pourrait que nous eussions à constater en définitive une de ces monomanies noires qui participent à la foi de la nostalgie et de l'hypocondrie, et dont nul remède au monde ne saurait avoir raison, parce qu'il s'agit alors d'un abâtardissement matériel du cerveau, d'une lésion profonde du principe même de l'intelligence et de la vie...Mais rassurez-vous, nous n'en sommes pas là, Dieu merci. La situation est grave, c'est vrai ; mais pour ma part, je n'y vois qu'une raison de plus de redoubler de soins et d'efforts.

La marquise était si oppressée qu'elle ne put répondre au docteur. Elle lui tendit silencieusement la main et se dirigea vers l'escalier qui menait à sa chambre. D'un signe elle indiqua qu'elle désirait s'y rendre.

M. Fortier allait remonter chez lui ; Juliette l'arrêta.

Elle ne dit que ces seuls mots : Mon père...Mais dans le ton dont elle les prononça, il y eut je ne sais quoi de triste et de solennel qui frappa le docteur.

—Tu as quelque chose à me dire mon enfant ?

—Ah ! ce ne sera pas long, répondit Juliette.

—Je t'écoute.

—Mon père vous me trouverez sans doute bien hardie, car je vais parler des choses qui me sont totalement étrangères et sur lesquelles mon inexpérience ne me permet sans doute de porter qu'un jugement bien faux. Mais je compte sur votre indulgence, n'ayant consulté que mon cœur et croyant d'ailleurs remplir un devoir.

—Quel début et que de précautions oratoires ! Ma chère Juliette sais-tu bien que tu m'effrayes ?

—Pardonnez-moi d'avance et je reprendrai courage.

—Mais tu es toute pardonnée, mon enfant.

—Eh bien ! mon père, voilà quinze jours que vous aviez décidé le départ de M. Edouard de Ferrières, et voilà quinze jours que je regrette du fond de l'âme que vous ayez changé d'idée et que cette décision n'ait point prévalu.

— Pourquoi cela ?

— Vous allez vous fâcher, mon père. Moi, une ignorante, un enfant ! oser exercer un contrôle sur des résolutions que vous ont dictées à coup sûr votre sagesse et vos lumières. Cela est absurde, cela est ridicule...e: cependant cela est. Je crois le traitement que vous avez adopté dangereux pour M. Edouard.

— Oh ! Oh !

— Et pour mon compte, je désirerais à l'avenir, me dispenser d'y prendre aucune part.

— Comment ?

— Oui, mon père souffrez que, tout le temps que M. de Ferrières restera ici, j'aille demeurer chez ma tante. Permettez-moi de partir le plus tôt possible ; demain, ce soir même...car je suis persuadée.

— Allons, puisque tu es en vaine de franchise, ne t'arrête donc pas...tu es persuadée ?

— Que ma présence lui est fatale, que loin d'apaiser, elle entretient le mal dont il souffre et que c'est là une expérience cruelle qui n'a déjà que trop duré.

— Et qui peut te faire penser ainsi ? demanda le docteur un peu déconcerté par une mercuriale à laquelle il était si loin de s'attendre.

— Chaque fois que je me trouve avec lui, répondit Juliette, les yeux baissés, une agitation visible s'empare de tout son être ; si je lui adresse la parole, son front se couvre d'une sueur froide et il pâlit. Tenez, hier encore, vous l'avez vu me prendre la main...Eh bien ! j'ai cru sentir une étreinte de flammes...Je vous dis, mon père, que vous détruisez son repos à plaisir, que vous lui donnez la fièvre, que vous tuez !...Oh ! pardon, pardon ! je sais que vous avez bon cœur et que vous n'usez de la science que comme d'un flambeau sacré pour vous guider à travers les mille doutes qu'elle n'a pu éclaircir encore et chercher la vérité.. mais en cette occasion, puisque votre science semble m'autoriser à parler, mon père, permettez-moi de tout dire...je crois...je crois que vous vous êtes trompé...

— Je me suis trompé ! voyez-vous cela !

— Ou peut-être est-ce moi, mon père, qui me trompe. Mais alors ayez pitié de ma faiblesse. N'exigez pas de moi plus de force d'âme que je n'en ai réellement. Ce rôle que j'avais accepté par obéissance, je vous prie de m'en relever vous-même, car il est au-dessus de ma constance, et je n'ai plus assez d'énergie pour en supporter le poids.

M. Fortier regarda quelque temps sa fille, et dissimulant un sou-

rire derrière lequel se cachait une haute satisfaction de lui-même :

—Y a-t-il longtemps ma chère Juliette, que tu as causé avec notre ami Dubourg ?

—Pourquoi cette question ?

—Réponds toujours.

—Mais aujourd'hui même mon père, avant le dîner.

—Et cette conversation a-t-elle duré longtemps ?

—Oh ! mon Dieu ! un quart d'heure à peine.

—C'est cela, pensa le docteur en dissimulant un second sourire ; le temps nous manque et nous en devenons avare. Nous voudrions un peu plus de liberté. Ah ! après tout, c'est bien naturel. Puis il reprit tout haut.

—Ma chère enfant, je sens bien que je n'ai pas envie de développer, en concurrence avec toi, une thèse médicale en trois points. Bien que j'aie la plus grande vénération pour les argumens que tu as fait valoir tout à l'heure, tu trouveras bon que je ne prenne pas la peine d'y répondre. Mais puisque tu m'y provoques, je vais te faire la confidence du nouveau projet que j'ai formé à l'égard de M. Ferrières, projet que je m'étais promis de ne vous communiquer à tous que demain, et dont j'avance pour toi la révélation de vingt quatre heures, parce que je viens de lire dans ta pensée beaucoup mieux que tu ne saurais croire, et que mes paroles vont, j'en suis sûr, donner satisfaction pleine et entière à tous tes souhaits.

Le docteur guettait sur le front de sa fille un signe de joie qui n'apparut point. Elle se bornait à écouter dans un calme profond.

—Tu sais qu'il a été question pour moi d'un voyage en Egypte ?

—Oui, mon père.

Une expédition scientifique des plus intéressantes dont on a daigné m'offrir la direction, avec le titre de président, ce qui est fort honorable, afin que tu le saches.

—Oui, mon père.

—Eh bien, j'hésitais, tu dois t'en souvenir...la longueur d'une pareille excursion, mon âge, l'inconvénient de te laisser seule et aussi l'arrivée de M. de Ferrières, tout cela m'avait empêché jusqu'ici de donner suite à ce projet. Mais j'ai réfléchi, ma résolution est prise, je partirai...

—Nous abandonner ! s'écria Juliette épouvantée.

—Je n'abandonnerai personne, pas même le comte Edouard, que mon intention formelle est d'emmener avec moi. Ah ! voilà que tu ouvres de grands yeux tout étonnée. Tu vois donc bien que j'avais reconnu avant toi l'insuffisance du traitement actuel. Je veux qu'il rompe définitivement avec son passé et qu'il s'élançe vers l'avenir. Pour commencer, je le mets sur la grande route et

je le fais voyager en poste. J'ai dit que je le guérirai et je n'en aurai pas le démenti. Le vois-tu d'ici face à face avec la mer, les sphynx de granit, les pyramides, les mosquées, regardant toutes ces merveilles d'un œil stupéfait, cherchant à se rendre compte de ses surprises et vivant d'une autre vie, comme un monde nouveau ? Qu'il s'avise alors d'avoir des caprices, je lui fais faire dix lieues dans le sable ; qu'il me demande sa Fanny, je lui montre des juives et des moresques. C'est de l'allopathie en action, c'est le système *contraria contrariis*, et il a aussi son bon côté. Quant à toi, ma chère Juliette, tu t'es assez dévouée pour avoir enfin le droit de songer un peu à toi. Tu conçois bien que je ne te quitterai pas que notre sort à tous ne soit entièrement fixé. Nous n'avons que quinze jours, tant mieux ! cela est quelquefois très bon d'être pressé, surtout quand il s'agit de faire des heureux. La recette pour nous trois est des plus simples : je te marie. Dubourg est aux anges et je pars tranquille.

—Quoi, mon père ?

—Cela te contrarie ?

—Je ne dis pas cela.

—Tu me remercies ?...Je m'en doutais.

Et le bon docteur ayant appliqué sur le front de sa fille un gros baiser, se mit en devoir d'aller rejoindre la marquise pour lui communiquer son nouveau plan.

Juliette demeura atterrée. Tout l'accablait. De peur d'être un nouvel obstacle dans la vie d'Edouard, si jamais il revenait à la raison, de peur surtout de se laisser aller au courant d'un amour qui grondait déjà dans son cœur, où elle était décidée à l'étouffer à jamais, elle avait en un instant l'idée de fuir, de se soustraire à des regards qui lui tiraient chaque jour un peu de sa force et de son repos. Mais cette résolution, toute désespérée qu'elle pût paraître, était encore la suite d'un rêve de dévouement, d'abnégation et d'oubli. Deux mots de son père venaient de la rappeler à une réalité froide et sévère. Elle se souvint en effet qu'il avait été question jadis de lui donner Dubourg pour époux. Alors il lui sembla qu'elle s'éveillait d'un long sommeil, et que ce réveil dispersait sans pitié mille visions charmantes. Dans cet état elle essaya d'échapper à elle-même. Elle marcha, voulut changer d'air et sortir brusquement de la maison.

Le jardin était frais et l'atmosphère chargée des parfums du soir. A demi caché par la montagne, le soleil jetait au lac son dernier sourire dans un dernier rayon. Instinctivement, Juliette se dirigea vers un petit bosquet qui faisait face à l'occident et d'où il lui était arrivé plus d'une fois, à la chute des beaux jours d'été, d'ad-

mirer cette splendide et imposante immersion du globe de feu dans les abîmes étincelans de l'horizon. Il y avait là des centaines d'oiseaux qui rendaient en roulades et en gazouillemens son adieu au soleil couchant ; elle les écouta et laissa échapper un soupir : il y avait là un banc de verdure ; elle s'y assit, déploya un travail de broderie et rêva.

M. Fortier, mis en goût de confiances, par l'entretien qu'il y avait d'avoir avec sa fille, alla immédiatement faire part à la marquise de son projet de départ pour l'Égypte, en compagnie du comte Édouard.

Mme de Ferrières jeta les hauts cris.

—Aimez-vous mieux qu'il reste fou ? riposta le docteur posant carrément sa question.

La marquise ne répondit pas.

—J'ai confiance dans l'Égypte, reprit le docteur, dont l'affirmation cette fois ne fut point contredite ; l'Égypte vous sauvera.

Et tout rajeuni par cette idée de voyage, M. Fortier reprit lestement le chemin de son cabinet de travail.

Mais en passant devant la chambre de Dubourg dont la porte était ouverte, il aperçut le clerc de notaire assis devant sa table et si attentionné à griffonner des lignes, qu'il ne retourna même point la tête pour lui dire adieu.

—Holà ! cria-t-il en frappant deux coups sur la porte.

—Hein qu'est-ce ? exclama Dubourg réveillé en sursaut.

—Que fais-tu donc là ? demanda le docteur.

—Une nouvelle édition de mon contrat, puisqu'on m'a enlevé l'autre.

—Et à quel article en es-tu ?

—O mon Dieu, balbutia Dubourg, vous arrivez juste au moment où je touchais deux mots de...de...

—De quoi ? dit M. Fortier en lui prenant le papier des mains et le parcourant sans cérémonie, —Eh ! parbléu, de la dot ! eh ! bien, mais, mon garçon, tu fais très bien. C'est là le côté solide de la question ! Voyons un peu : " Conformément aux conventions etc...a été dit, convenu et arrêté...etc., etc., etc...Ah ! nous y voici..." Cinquante mille francs, c'est bien cela...Il est bien entendu que le paiement de la dite dot ne pourra se faire qu'en espèces d'or et d'argent, aux cours, titre et poids actuels et non autrement...

—Peste ! s'écria le docteur en riant, tu es homme de précaution.

—Permettez, mon cher monsieur Fortier, c'est une simple formalité ; il ne faut pas, dans un acte officiel, attacher à des mots sans conséquence...

—Comment ! sans conséquence, répliqua le docteur en riant plus fort, ces mots valent, mon cher ami, suivant la propre expression, leur pesant d'or et d'argent. Oh ! tu te connais en affaires, toi !

—Permettez..

—Je ne te blâme pas, je t'approuve, au contraire, et d'autant plus qu'il y a du nouveau.

—Oui !...je quitte la France...M. de Ferrières aussi...je t'expliquerai tout cela. Rappelle-toi seulement qu'avant une semaine il faut que tout soit terminé. Je viens d'en causer avec Juliette. Rien ne s'oppose plus à la conclusion de l'affaire. La future est prête...Et sois tranquille...la dot aussi.

Dubourg essaya de parler.

—Allons, allons, termine ton chef-d'œuvre, reprit M. Fortier en lui rendant la feuille à demi remplie. N'épargne aucune des fleurs de ton style d'officier public. Sois éloquent, sois pathétique, sois court. Les stipulations entre particuliers sont comme les chartes des empires, les moins longues sont les meilleures.

Et M. Fortier ayant regagné son cabinet, s'attabla à son bureau ; il s'occupe de mettre de l'ordre dans ses papiers.

Pendant ce temps la fenêtre de la chambre où était Edouard s'ouvrait tout doucement, une échelle se trouvait là. Par hasard ou à dessein prémédité ? C'est ce que nous saurions dire. Toujours est-il que le fou, profitant de l'imprudencence de ses gardiens qui n'avaient sans doute pas prévu un caprice aussi étrange, puisqu'ils ne l'avaient même point enfermé, escalada le balcon, mit le pied sur l'échelle, en descendit les degrés d'un pas ferme, et disparut bientôt sous une des tonnelles les plus fournies, et par conséquent les plus ombreuses du jardin.

Sans le vouloir ou de propos délibéré, nous ne pouvons décider lequel, Edouard, en moins de deux minutes, se trouva dans le bosquet dont nous avons parlé plus haut, c'est-à-dire en face de Juliette.

MOLÉ-GENTILHOMME.

(A continuer.)

DEUXIEME CENTENAIRE (*)

L'Erection du Siège Episcopal de Québec.

I.—LES ARCS DE TRIOMPHE—LE VIEUX QUÉBEC—EVOCATION.

Notre vieille capitale offre en ce moment un aspect inaccoutumé de vie, un air de fête solennelle, qui surprend même les gens les plus indifférents à ces sortes de démonstrations publiques. La population en liesse acclame le deux-centième anniversaire de l'heureux jour où, sortant du berceau, la petite colonie de la Nouvelle-France obtenait l'honneur d'être érigée en diocèse.

De toutes les décorations qui frappent le plus agréablement le regard, viennent en premier lieu les arcs de triomphe qui s'élèvent dans le voisinage de la cathédrale et sur l'ancienne place d'armes où paraient jadis nos guerriers aïeux.

Le dessin des neuf principaux est dû au crayon de M. Eugène Taché, qui a eu l'heureuse idée d'offrir, en chacun d'eux, un échantillon des différents styles de l'architecture chrétienne, représentant les diverses phases par lesquelles l'église a passé.

Ainsi, le premier, qui se trouve près du Bureau de Poste, est une reproduction aussi fidèle qu'on la peut faire, avec les matériaux employés, des catacombes avec leurs couloirs sombres, étroits et enfouis sous terre, et qui rappellent les commencements pénibles de l'Eglise, temps d'angoisse et de périls, où les premiers chrétiens cherchaient dans les souterrains de Rome un abri contre les persécutions.

Si nous remontons maintenant vers la place d'armes, le second qui s'offre à notre vue est de style latin. Ici le cintre s'étend plus à l'aise, les colonnes se dégagent plus élégantes, l'ornementation apparaît aux regards qui la peuvent maintenant admirer. Car

(*) Reproduit du Journal " *Le Canadien*," de Québec.

les disciples du Christ sont sortis victorieux de terre et adorent le vrai Dieu sous le ciel vaste, dans les temples purifiés de la vieille Rome païenne.

Ce troisième est de style bysantin et réveille au souvenir le séjour de l'église chrétienne à Constantinople. Ornementation plus recherchée, grâce étrange dans le cintre semi-ogival et dans le fût irrégulier des colonnes ; ce n'est déjà plus le style latin, mais ce n'est pas encore l'architecture arabe. Ce n'est qu'un aperçu du premier plan des frontières de l'orient.

Celui qui se dresse près de l'Ecole Normale est pur roman. Les lignes graves et sereines du plein cintre annoncent la tranquillité, le repos de l'Eglise reine de l'Italie et déjà maîtresse d'une partie de l'Europe.

Près du vieux Palais de Justice, et en descendant vers la rue du Trésor, l'ogive est le principe des deux arcs qui suivent. Le premier est ogival-italien et le second gothique-français. Tous les deux sont d'origine contemporaine et remontent à la seconde moitié du moyen-âge. La foi, un instant attiédie, s'est ranimée sous le souffle puissant de Pierre l'Hermitte ; et toute la chevelerie chrétienne s'est élancée, au cri de *Dieu le veut*, pour aller reconquérir le tombeau du Sauveur. Après avoir longtemps guerroyé contre l'infidèle, avec des alternatives de victoires et de défaites, après avoir inondé l'Orient du plus noble sang de l'Europe, les barons chrétiens rapportent de leur lointaine expédition le souvenir de l'admirable style arabe, et l'on voit bientôt s'élever en Italie et surgir sur la Gaule convertie ces ravissantes cathédrales gothiques dont les faisceaux de colonnes, hardiment élancées vers le ciel, témoignent, jusqu'à la fin des âges, de la foi chevaleresque de ces preux du temps héroïque des croisades.

Encore ogival, mais multiforme, hérissé, touffu, efflorescent, le septième appartient au gothique flamboyant des quatorze et quinzième siècles. Toute l'Europe est chrétienne, et les prières joyeuses des fidèles s'élancent vers le ciel en trilles étincelants, à travers le fouillis des arabesques et des dentelures de pierre des sveltes cathédrales.

Ici, dans la rue Buade, nous passons au style de la Renaissance qui est un mélange de tous les genres précédents joint au style grec. Vu les goûts raffinés de l'époque, l'architecture prend une physionomie plus recherchée, et les monuments d'alors revêtent la même profusion d'ornements que l'on remarque dans les toilettes brillantes et sur les riches habits des galants seigneurs de la cour du galant François Ier. Cependant déjà l'on commence à remonter aux sévères traditions de l'antiquité qui finiront par triom-

pher tout à fait avec le style classique dont nous avons un modèle dans le dernier arc érigé à droite du parvis séculaire de la basilique. Majestueux et serein, dans son unité architecturale, le style classique est l'emblème de l'unité religieuse dans laquelle le christianisme tend rapidement à embrasser toutes les populations du globe.

C'est une excellente idée que d'avoir ainsi groupé ces arcs de triomphe entre l'évêché, la cathédrale et le vieux château. Car ce petit espace de terrain resserré entre l'église et l'état, a vu se dérouler les destinées de la Nouvelle-France. C'est là le point culminant, le centre sur lequel viennent converger tous les rayons lumineux de notre histoire.

Remontons, si vous le voulez, le cours des deux siècles passés—au premier octobre 1674—et reconstruisons dans notre pensée le Québec du 17^e siècle.

Plaçons-nous au commencement de la rue à laquelle le comte de Frontenac, Louis de Buade, vient de donner son nom.

Nous sommes en face de la maison de Noël Morin, située à peu près à l'endroit où s'élève le presbytère actuel. Après avoir salué le vénérable prélat qui y réside, Mgr. l'évêque de Québec, Monseigneur de Laval, nous avançons vers la rue du Fort en promenant nos regards sur la Basse-Ville qui étale à nos pieds les quatre-vingts maisons où réside la majeure partie de la population de l'humble capitale. Car à l'exception du château et de quelques rares demeures éparpillées le long des rues Buade, St. Louis, de la Fabrique, du Palais et St. Jean, la Haute-Ville est toute occupée par les communautés religieuses. En glissant sur les toits de la ville basse, notre œil s'arrête un instant, rêveur, sur le Magasin, première habitation construite à Québec par Champlain et que le grand incendie de 1682 doit dévorer avec toutes les maisons environnantes.

En face de la place d'armes, cramponné au bord de la falaise et arrêté par les fondations qui servent à soutenir aujourd'hui la terrasse, se dresse le sévère Château St. Louis commencé par le glorieux fondateur de Québec, et continué et agrandi par M. de Montmagny et ses successeurs. C'est là que réside le fier vieillard qui, dix-huit ans plus tard, ne voudra répondre aux Anglais le sommant de se rendre, que par la bouche de ses canons victorieux. Salut à toi ! illustre gouverneur qui fit rejaillir sur la colonie, par ta belle défense de 1690, un rayon de la gloire dont ton auguste maître, Louis XIV, inonda la France du grand siècle !

Comme de nos jours, c'est en vain que l'œil chercherait, sur l'extrémité de la place d'armes, l'église et le couvent élevés par les Récollets seulement en 1693. Après deux siècles de bienfaisance, l'ordre des pauvres frères disparaîtra du pays par suite de l'incendie de leur communauté, dont notre vieil Homère, M. de Gaspé, nous racontera les détails, pour en avoir été témoin dans son enfance.

Sans sortir de la place d'armes, nous apercevons à droite le petit clocher qui s'élève modestement au dessus du monastère des Ursulines, entre lequel et notre regard ne s'interposent encore ni la cathédrale anglicane ni les maisons de la rue des Jardins. La brise du matin nous apporte les tintements grêles de la cloche qui appelle à la prière les courageuses filles de sainte Ursule, et les pauvres enfants sauvages à l'éducation desquelles ces nobles femmes ont voué leur existence.

Chapeaux bas ! Messieurs, et tout en nous découvrant en face d'un si beau dévouement, invoquons les deux saintes fondatrices de cette institution sous les murs de laquelle elles dorment dans la paix du Seigneur : Mme de la Pelleterie depuis le 18 novembre 1671, et la mère de l'Incarnation depuis le dernier jour d'avril de l'année 1672.

En débouchant de la rue du Fort sur la grande place de l'église s'étend à notre gauche le collège des Jésuites qui rappelle aussitôt à notre mémoire le nom de ces glorieux martyrs, Brébœuf, Jogues, Daniel, Lalement, dont les noms sont entourés d'une auréole immortelle.

Là bas, vers la rivière Saint-Charles qui coule ses eaux paisibles dans la vallée encore toute couverte d'arbres séculaires dont les feuilles rougissent sous les premiers baisers de l'automne, et s'élevant sur le bord de la falaise qui domine l'endroit où l'on bâtit le palais de l'Intendant, après l'incendie de 1687,—vous apercevez le couvent des dames Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Encore une institution dont le noble but mérite notre admiration. Combien de sanglots, de souffrances l'ardent baiser de la Charité n'a-t-il pas étouffé sur la bouche des pauvres malades pour le changer en un sourire !

Sur la droite se montre, encore bien modeste, la maison sur laquelle Monseigneur Laval concentrait alors tant d'espérances. Inclignons-nous encore ici devant cette institution devenue si grande et mère féconde des nombreux collèges auxquels nous tous, canadiens-français, sommes redevables d'avoir conservé le seul héritage que nous pouvions sauver de la tourmente qui nous sépara violemment de la mère patrie, la langue et la religion de notre chère France.

Enfin, en face de nous, toujours avec son vieux, lourd et haut clocher mauresque, déjà jauni sous les âcres morsures du temps, mais sans le portique et la tour qui la parent aujourd'hui, se dresse la grande église comme on l'appelait au temps de Monseigneur Laval.

Grandes ombres de notre passé, en ce jour solennel où l'on érige en basilique l'église qui vous a vus naître, prier et mourir, secouez la poussière séculaire de vos tombeaux. sortez de terre et venez chanter avec nous l'hymne de la réjouissance.

Si pourtant vos yeux craignaient la trop grande lumière du jour, attendez que l'obscurité soit venue. Alors, lorsque dans la nuit noire, notre ville s'illuminera de mille feux, venez, mânes des aïeux, planer au-dessus de la vieille capitale qui vit couler vos fécondantes sueurs et votre généreux sang. Si brillante que puisse être la lumière créée par l'homme, elle ne saurait percer bien loin les ténèbres, et en dehors de l'atmosphère lumineuse qui baignera les toits phosphorescents, vous contemplerez avec orgueil cette foule innombrable de vos enfants, grouillante à vos pieds.

Venez tous, héros de nos annales, grandes figures dont nous nous émerveillons avec droit :

Toi d'abord, Jacques Cartier, hardi marin qui, le premier, perça les brumes mystérieuses de notre grand fleuve ; toi ensuite, père de la ville, qui gardera ton nom avec un éternel respect, noble Samuel de Champlain ; et vous, Monseigneur de Laval, vous tous, vénérables prélats, continuateurs de sa céleste mission ; et toi, brillant vice-roi Tracy, qui réussit enfin à dompter l'insolence des cinq cantons iroquois ; vous tous encore, intelligents et veillants gouverneurs : — Montmagny, digne successeur de Champlain, Maisonneuve, Boucher, premier gouverneur des Trois-Rivières, Frontenac, vainqueur de l'arrogant Phips et Vaudreuil, premier enfant du sol appelé à la tête du gouvernement de la colonie ;

Vous aussi, guerriers, célébrités issues des nobles embrassements de la victoire et du combat. Daulac dont la bravoure héroïque frappa l'Iroquois de terreur ; de Longueuil que ta vaillance fit surnommer le Machabée de Montréal, d'Iberville que la France jalouse vous dispute pour le placer à côté de Jean Bart et de Duguay-Trouin, vous aussi leurs valeureux frères Ste. Hélène et Bienville qui ne pouviez que ressembler à vos aïnés vu que noble oblige.

Enfin toi, Montcalm, victorieux durant cinq années entières avant que de connaître la défaite, écarte les plis sanglants du drapeau fleurdelisé dans lequel tu t'enveloppas pour expirer, et joins-toi à cette phalange éblouissante. Ne crains pas de rencontrer

ton ennemi et ton vainqueur, le brave Wolfe, aussi mortellement frappé sur le même champ d'honneur. Au contraire, donne-lui la main pour prendre place avec lui dans les rangs de ce pacifique bataillon de preux.

Alors, vous tous, héros de la merveilleuse épopée canadienne, lorsque vous contemplez de là-haut, cette foule immense fourmillant dans l'irradiation de la cité resplendissante ; quand la vibration de chaque cloche montera vers vous, d'abord isolée, puis bientôt fondue en une masse d'oscillations, flottant, bondissant et tourbillonnant dans l'espace ; lorsque, entre les étourdissantes bouffées de ce concert immense, parviendra jusqu'à vous,—comme les vagues soupirs d'une harpe éolienne—la musique intérieure de nos églises..... alors, entonnez avec nous, sous la coupole du ciel, l'hosanna de la paix, du progrès et de la civilisation.

JOSEPH MARMETTE.

II.—SOUVENIRS HISTORIQUES.

LES RÉCOLLETS.

A la date du 25 mai 1615, les trois premiers apôtres qui aient annoncé l'évangile sur les bords du St. Laurent, mettaient pied à terre à Tadoussac ; quelques jours plus tard ils arrivaient à Québec.

Le navire à bord duquel les saints missionnaires avaient fait la traversée de l'Atlantique était le *St. Etienne*. Ce navire, parti de Honfleur le 24 avril précédent, avait pour capitaine et commandant le sieur de Pontgravé.

Les noms de ces trois premiers missionnaires de l'évangile étaient Denis Jamay, Jean Dolbeau, et Joseph Le Caron. Ils appartenaient à l'ordre religieux des Récollets, et amenaient avec eux un frère de leur ordre, le frère Pacifique Duplessis.

L'arrivée au Canada de ces quatre vénérables missionnaires était due à la sollicitude de Champlain, fondateur de Québec, et père de la Nouvelle-France. Voici en quels termes Champlain s'exprime à ce sujet. (*Mémoires de Champlain, Edition Laverdière-Desbarats.*)

“.....Ayant reconnu dans mes nombreux voyages qu'il y avait en quelques endroits du Canada, des peuples sédentaires et se livrant à l'agriculture, mais qui n'avaient ni foi ni loi et vivaient sans la connaissance de Dieu, sans religion et comme des bêtes brutes, je compris que je me rendrais coupable, si je ne faisais tous mes efforts pour leur procurer les moyens de connaître Dieu

et notre sainte religion. Pour exécuter ce dessein, j'ai tâché de trouver quelques bons religieux qui avaient le zèle et la gloire de Dieu !.....”

Les Récollets étaient à peine arrivés à Québec qu'ils [entreprenaient de bâtir une chapelle. Le soin de cette construction fut confié au Père Dolbeau ; et le vingt-sixième jour de juin 1615, un mois après leur arrivée, ce vénérable récollet avait le bonheur de dire la première messe dans la petite chapelle de la Basse-Ville !... Humble chapelle construite en bois brut.....la mère de toutes ces innombrables chapelles, églises, et somptueuses cathédrales orné de l'or le plus fin, resplendissantes des pierres les plus précieuses que l'on voit disséminées partout, aujourd'hui, sur ce vaste continent de l'Amérique du Nord, et devant lesquelles le voyageur s'arrête étonné !

Cette petite chapelle de la Basse-ville est aussi la mère—*fons et origo*—de la vénérable cathédrale de Québec, que l'immortel Pie IX vient d'élever au rang de *Basilique mineure* : lui octroyant, par là, un gage tout spécial de son affection, puisque ce nouveau titre lui donne la primauté sur toutes les cathédrales des deux Amériques. En effet, l'église de Notre-Dame de Québec est la seule basilique de tout le continent américain.

Voici en quels termes le Père Le-Clerc raconte les cérémonies qui accompagnèrent la célébration de la première messe du Père Dolbeau dans la petite chapelle de la Basse-Ville de Québec.

“ Rien ne manqua pour rendre cette action solennelle, autant que la simplicité de cette petite troupe d'une colonie naissante le pouvait permettre. S'étant préparés par la confession, ils y reçurent le Sauveur par la communion eucharistique. Le *Te Deum* y fut chanté au son de leur petite artillerie, et parmi les acclamations de joie dont cette solitude retentissait de toutes parts, l'on eût dit qu'elle s'était changée en un paradis, tous y invoquaient le roi du ciel, et appelant à leur secours les anges tutélaires de ces vastes provinces.”

L'historien américain Shea, apprécie cet événement de la manière suivante :

“ Ce fut un beau jour pour Champlain et pour les colons réunis autour de lui que celui où dans la petite et pauvre chapelle de Québec, ils assistaient pour la première fois, au saint sacrifice de la messe, sur les bords du grand fleuve Saint Laurent, inaugurant ainsi la foi catholique dans le Canada. Pendant un siècle et demi, l'église de Québec a été le centre et le seul foyer du catholicisme dans les immenses régions qui s'étendent depuis la Baie d'Hudson jusqu'aux possessions espagnoles.”

Quelques semaines après leur arrivée, les trois pères Récollets se partageaient l'immense domaine offert à leur zèle apostolique. Ferland décrit comme suit ce singulier partage :

“ L'on tint un conseil auquel assistèrent Champlain, les Pères Récollets et quelques-unes des personnes les plus intelligentes de la colonie. L'on y convint que les missionnaires seraient placés sur différents points du pays : que le Père Denis Jamay resterait à Québec, d'où il déservirait les Trois-Rivières ; que le Père Dolbeau irait demeurer à Tadoussac pour instruire les Montagnais, jusqu'au golfe St. Laurent.”

Le Père LeCaron eut en partage le pays des Hurons, où les Français n'avaient pas encore pénétré.

Le champ était vaste, ajoute Ferland : aussi y avait-on taillé largement. Car depuis le golfe St. Laurent jusqu'à l'extrémité occidentale de la mission confiée au Père Dolbeau, l'on comptait *trois cent cinquante lieues en ligne directe!* A la vue de cet acte d'héroïsme sublime, et de tant d'autres qui pullulent dans notre héroïque histoire—(tous relatés dans ce bon vieux langage de nos anciennes annales)—un seul cri, mais un cri d'enthousiasme, part tout naturellement du fond du cœur, et vient éclater sur nos lèvres.....QUELS HOMMES !

Dès le mois de décembre de la même année, le Père Dolbeau prenait possession de sa cure à Tadoussac.....Il commença par se bâtir une cabane, et une sorte de chapelle pour y réunir les Français et les sauvages, et y célébrer l'office divin.

Le zèle du bon Père ne se borna pas seulement à évangéliser les Montagnais, mais il alla encore porter la bonne nouvelle de l'évangile chez les Betsiamites, les Papinachois, et jusque chez les Esquimaux.

Le père LeCaron se dirigea vers l'ouest et se rendit au pays des Hurons. Il a décrit lui-même les fatigues de ce long et pénible voyage :

“ Il serait difficile de vous dire la lassitude que j'ai soufferte, ayant été obligé d'avoir tout le long du jour, l'aviron à la main et de ramer de toute ma force avec les sauvages. J'ai marché plus de cent fois dans les rivières sur des roches aigues qui me coupaient les pieds, dans la fange, dans les bois, où je portais le canot et mon petit équipage.....Je ne vous dirai rien du jeûne pénible qui nous désola, n'ayant qu'un peu de sagamité, espèce de pulment composé d'eau et de farine de blé-d'inde, que l'on nous donnait soir et matin, en très petite quantité.”

Dans l'automne de 1619, les Pères Récollets commencèrent la

construction de leur couvent à l'endroit occupé aujourd'hui par l'Hôpital-Général.

La petite rivière qui serpente en cet endroit portait le nom de *Cabirecoubat* ; nom sauvage qui signifie : nombreux méandres ou détours. Les Récollets lui donnèrent le nom de rivière St. Charles—nom qu'elle porte encore aujourd'hui—en l'honneur du Sieur Charles des Boues, un de leurs bienfaiteurs.

Le dernier Récollet du Canada, le frère Louis, (né Louis François Martinet dit Bonnamie), est décédé à St. Roch de Québec, à l'âge de 83 ans et 8 mois. Il fut inhumé dans l'église de cette paroisse le 12 août 1848.

LES JÉSUITES.

Les Récollets avaient passé près de onze années dans la Nouvelle-France, et durant cet intervalle, ils avaient fait si ample moisson parmi les tribus sauvages que leur zèle ne pouvait plus suffire à la besogne. En conséquence ils s'adressèrent aux Jésuites de France, et leur demandèrent de vouloir bien venir partager avec eux les labeurs et les dangers de leur pénible apostolat.

Les Jésuites acceptèrent avec empressement l'offre qui leur était faite, et en 1625, les Pères Charles Lalemant, Ennemond Massé et Jean de Brébœuf arrivèrent à Québec.

Ils furent hébergés d'abord par les Pères Récollets ; mais bientôt ils parvinrent à se construire un logement convenable sur la rive nord de la rivière St. Charles, à l'embouchure de la rivière Lairet (près le pont Bickell). Ce premier établissement reçut le nom de Notre-Dame des Anges.

Il faudrait des volumes pour redire les innombrables travaux des Jésuites dans la Nouvelle-France ; les détails concernant leurs pénibles missions sont consignés dans toutes nos histoires du Canada ; et les noms et les œuvres des Pères Jogues, Brébœuf, Lalemant, Bressani, de Noue, Daniel, Garnier, etc., etc., sont connus de tout le monde.

Plusieurs eurent à subir les tortures du martyre ; et bien que celui des Pères Brébœuf et Lalemant soit, pour ainsi dire légendaire, néanmoins on en relit toujours la description avec un nouvel intérêt.

Les Iroquois venaient d'envahir la bourgade Saint-Louis où se trouvaient les Pères de Brébœuf et Gabriel Lalemant, (1649). " Au milieu des horreurs de la mêlée, dit Ferland, pendant que les décharges de la mousqueterie, les cris des guerriers, le gémissement des blessés formaient autour d'eux une épouvantable confusion de bruits qui déchiraient les oreilles et attristaient le cœur, les deux

missionnaires se tenaient auprès de la brèche, l'un occupé à baptiser les catéchumènes, et l'autre donnant l'absolution à ceux qui étaient déjà chrétiens. Ils furent bientôt saisis eux-mêmes et envoyés avec les autres prisonniers au bourg de Saint-Ignace.....Salués à leur arrivée par une rude bastonnade, les deux Pères sont attachés au poteau et tourmentés avec le fer et le feu. On leur suspend au cou un collier de haches rougies sur des charbons ; on leur met des ceintures d'écorce enduites de poix et de résine enflammées ; en dérision du saint baptême, on leur verse de l'eau bouillante sur la tête. Quelques Hurons transfuges se montrent les plus cruels, et joignent l'insulte à la cruauté : " Tu nous as dit, Echon, répétaient-ils, que plus on souffre en ce monde, plus on est heureux dans l'autre : eh bien nous sommes tes amis, puisque nous te procurons un plus grand bonheur dans le ciel. Remercie-nous des bons services que nous te rendons."

" Dans le plus fort de ses tourments, le P. Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel, joignait les mains et demandait à Dieu du secours. Le Père de Brébœuf demeurait comme un rocher, insensible au fer et au feu, sans pousser un seul cri, ni même un seul soupir. De temps en temps il élevait la voix pour annoncer la vérité aux infidèles, et pour encourager les chrétiens qu'on torturait autour de lui. Irrités de la sainte liberté avec laquelle il leur parlait, ses bourreaux lui coupèrent le nez, lui arrachèrent les lèvres, et lui enfoncèrent un fer rouge dans la bouche. Le héros chrétien conserva le plus grand calme, et son regard était si ferme et si assuré, qu'il semblait encore commander à ses bourreaux.

" On amena alors près du Père de Brébœuf son jeune compagnon couvert d'écorces de sapin, auxquelles on se préparait à mettre le feu. Celui-ci, se jetant aux pieds du vieux missionnaire, se recommanda à ses prières et répéta les paroles de l'apôtre St. Paul : " Nous avons été mis en spectacle au monde, aux anges et aux hommes." En ramenant le Père Lalemant à son poteau, on alluma les écorces qui le couvraient, et ses bourreaux s'arrêtèrent pour goûter le plaisir de le voir brûler lentement et d'entendre les soupirs qu'il ne pouvait s'empêcher de pousser."

" Rendus furieux par l'odeur du sang, les Iroquois se surpassèrent dans cette occasion, par des raffinements de cruauté ; ils arrachèrent les yeux du Père Lalemant, et mirent à la place des charbons ardents. Ils taillèrent sur les cuisses et sur les bras des deux missionnaires des morceaux de chair qu'ils faisaient rôtir sur des charbons et qu'ils dévoraient sous leurs yeux.

" Les tourments du Père de Brébœuf durèrent environ trois heures ; il mourut le jour même de sa prise, le 16 mars vers 4

heures du soir. Après sa mort les barbares lui arrachèrent le cœur qu'ils se partagèrent ; ils espéraient que ceux qui en mangeraient obtiendraient une portion du courage de leur victime. Les bourreaux s'acharnèrent alors sur le Père Gabriel Lalemant qui fut torturé, sans interruption jusqu'au lendemain à 9 heures du matin. Encore dut-il de voir terminer alors ses maux à la compassion d'un Iroquois, qui, fatigué de le voir languir depuis un jour et une nuit, lui donna un coup de hache pour mettre un terme à ses souffrances.

“ Dans toute l'histoire du Canada, ajoute Ferland, on ne rencontre pas de plus grande figure que celle du Père de Brébœuf. Parmi les missionnaires et les courageux laïques qui, pour la cause de Dieu, se sont exposés volontairement à la mort et ont réussi à obtenir la gloire du martyr, plusieurs ont eu autant de mérite que cet homme vénérable ;.....mais les circonstances que ont précédé, accompagné et suivi le martyr du Père Brébœuf lui donnent un relief tout particulier.”

Le Père de Brébœuf était issu d'une famille noble de la Normandie, laquelle, paraît-il, a été la souche de la famille *Arundel* d'Angleterre.

Son crâne enfermé dans une châsse d'argent, est conservé précieusement à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Parmi les monuments érigés dans la Nouvelle-France par les disciples de Saint Ignace, le *Collège des Jésuites*, converti en casernes, après la cession du Canada à l'Angleterre occupe le premier rang.

Ce vénérable monument tombe en ruines et bientôt va être démoli. Cependant avant que l'impitoyable marteau du démolisseur ait commencé son œuvre, le vieux collège, grâce au deuxième centenaire, aura brillé d'un dernier éclat ; une généreuse souscription, organisée parmi les citoyens de Québec, lui réserve la surprise d'une splendide illumination.

Les fondations du *Collège des Jésuites* furent posées en 1635. Dès lors, dit Laverdière, quantité de Français, assurés de pouvoir procurer à leurs enfants une éducation qu'on ne trouvait pas alors dans bien des villes du royaume, se fixèrent volontiers dans la colonie ; et les sauvages, dans l'espoir d'y faire instruire les leurs, se rendirent de toutes parts aux environs de Québec.

ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Dans l'intervalle compris entre 1608, époque de la fondation de Québec, et l'arrivée au Canada de Mgr. de Laval, (1659) plusieurs établissements religieux furent fondés dans la Nouvelle-France.

Les premières fondations de ce genre furent celles de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines de Québec, en 1639.

“ Deux choses manquaient encore à la colonie, dit Laverdière, un hôpital et une école pour l'instruction des filles.

“ La duchesse d'Aiguillon se chargea elle-même, de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, et obtint de la communauté de Dieppe trois hospitalières : les mères Saint-Ignace, Saint-Bernard, et Saint-Bonaventure. La seconde institution fut entièrement l'œuvre de la providence qui la fit naître et réussir lorsque les amis et protecteurs du Canada la croyaient impossible. Une jeune dame de condition et de beaucoup de piété, (Madame de la Peltrie).....consacra ses biens et sa personne à la fondation du couvent des Ursulines de Québec, qui a si puissamment contribué, jusqu'à nos jours, à répandre dans le sein de la famille canadienne ce parfum de bonne éducation et de savoir-vivre qu'on ne s'attend à trouver d'ordinaire que dans les pays les plus policés.”

“ Elle s'associa la mère Marie de l'Incarnation, religieuse de Tours, remarquable par ses talents en tout genre, et surtout par ses admirables vertus qui lui ont fait donner le nom de Thérèse du Canada. Celles qui furent données pour compagnes furent les Mères Marie de Saint-Joseph et Cécile de la Croix.

“ Le jour de l'arrivée des religieuses (1er août) fut une fête pour toute la ville ; les travaux cessèrent, et les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut ces héroïnes sur le rivage, à la tête de ses troupes et au bruit du canon. Après les premiers compliments il les conduisit, au milieu des acclamations du peuple, à l'église où l'on chanta le *Te Deum* solennel.”

“ Ensuite elles allèrent ensemble au village de Sillery. A la vue des cabanes sauvages, ces saintes filles, loin de se rebuter, se trouvèrent saisies d'un nouveau transport de zèle, et témoignèrent une grande impatience de commencer l'exercice de leurs fonctions.

Les Hospitalières se logèrent temporairement dans une maison située à l'endroit occupé aujourd'hui par l'église anglicane. Les Ursulines fixèrent leur résidence à la Basse-Ville, à l'endroit occupé par l'Hôtel Blanchard.

L'année de 1641 vit la naissance de Montréal fondé par M. de Maisonneuve sous le nom de Ville-Marie. Mais le nom de Montréal, dérivé du mot *Mont-Royal* que Champlain avait donné à la montagne qui domine la ville, a prévalu.

“ M. de Maisonneuve, dit Laverdière, gentilhomme champenois, amena plusieurs familles de France. Il était accompagné d'une fille de condition nommée Mademoiselle Mance, destinée à prendre soin des personnes de son sexe. Comme la saison était avan-

cée, ils passèrent l'hiver à Québec, M. de Maisonneuve se contentant d'aller visiter l'Île, et d'y donner des ordres pour construire une chapelle avec quelques habitations.

“ M. de Montmagny et le supérieur des Jésuites l'y accompagnèrent et le proclamèrent gouverneur de Montréal le 15 octobre. Au printemps de 1642, la petite colonie débarqua dans l'Île, le 17 mai, à l'endroit appelé depuis la Pointe-Callières. La messe y fut célébrée par le Supérieur des Jésuites et toute l'île fut mise sous la protection de la Sainte-Vierge.”

Dès 1653, Marguerite Bourgeois, pauvre et sainte fille, fondait le célèbre couvent de la Congrégation de Notre-Dame; quelques années plus tard, quatre sulpiciens arrivaient à Montréal. Le Séminaire de Saint-Sulpice fut fondé en 1677. L'Hôtel-Dieu de Montréal date de 1657. Les innombrables services rendus à la colonie par ces trois établissements sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'énumération.

MONSIEUR DE LAVAL ET LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Cependant, au dire des historiens, certains désordres commençaient à s'introduire dans la colonie ; et les missionnaires répandus sur cet immense territoire de la Nouvelle-France comprirent bientôt que la présence d'un supérieur ecclésiastique devenait opportune et même nécessaire.

En conséquence, les missionnaires demandèrent un évêque, et ils proposèrent comme étant le plus apte à remplir ce poste important François de Laval, abbé de Montigny.

Les noms et prénoms du nouvel évêque étaient : François-Xavier de Laval de Montmorency. Il était né à Laval, diocèse de Chartres, le 30 avril 1623, et avait été sacré évêque de Pétrée, *in partibus*, à l'âge de 36 ans, par le nonce du Pape.

Mgr. de Laval mit pied à terre à Québec, le 6 juin 1659.

L'arrivée de cet illustre prélat, allié à la famille royale, et dans les veines duquel coulait le sang du *premier baron chrétien*, a été assurément, un des événements les plus remarquables de l'histoire du Canada et de l'histoire de toute l'Amérique du Nord. Aussi, son arrivée fut-elle célébrée à Québec avec une solennité et une pompe digne de la circonstance. Mais ici je laisse la parole à l'abbé Edmond Langevin, du diocèse de Rimouski, qui vient de livrer à la publicité, à l'occasion du deuxième centenaire, une œuvre historique des plus importantes intitulée : *Notice biographique sur François de Laval de Montmorency, premier évêque de Québec.*

Enfin, dit l'abbé Langevin, le Canada avait un évêque. “ Les deux vaisseaux venus cette année de France, écrivait le P. Jérôme

Lalemant au Provincial de France, ont changé la face de nos cœurs et de tout le pays ; ils ont fait naître la joie partout : l'un, par les heureuses nouvelles de la paix entre les deux couronnes, l'autre, par la venue de Mgr. l'Ill. et Rév. Evêque de Pétrée.....

“ Dieu a relevé nos espérances par le don qu'il nous a fait d'un prélat après lequel cette église naissante soupirait depuis un si long temps.”

“ Le lendemain, 17, M. le vicomte d'Argenson, gouverneur-général depuis un an, alla au-devant du Vicaire Apostolique et le reçut avec tous les honneurs dus à son rang et à son mérite..... M. de Laval, environné de ses compagnons de voyage, monta avec le gouverneur au son des cloches et au bruit de toute l'artillerie du fort. M. d'Argenson le conduisit à l'église paroissiale, puis au château où les Jésuites vinrent lui rendre leurs devoirs.....

“ Une fois arrivé sur cette terre, la première pensée du prélat fut pour les pauvres sauvages ; et un enfant huron étant venu au monde, il eut la bonté de le tenir sur les fonts du baptême. Un jeune homme, aussi huron, malade à l'extrémité, devait recevoir les derniers sacrements. Mgr. de Laval voulut s'y trouver et lui consacrer ses premiers soins et ses premiers travaux, donnant un bel exemple à nos sauvages qui le virent avec admiration, dit la Mère de l'Incarnation, prosterner près d'un pauvre moribond qui sentait déjà le cadavre et auquel il nettoyait de ses propres mains les endroits du corps où l'on devait faire les onctions sacrés.”

Le 22, Mgr. de Laval fit un grand festin aux sauvages dans une des salles des Jésuites.

“ Nos sauvages, dit la Relation de 1859, ne se seraient pas formé une idée digne de Mgr. l'évêque, s'il ne se fût accommodé à leur façon de faire, et s'il ne les eût régalez par un festin solennel, lequel les ayant mis de bonne humeur, ils lui firent leurs harangues, entremêlées de leurs chansons ordinaires. Ils le complimentèrent chacun en leur langue avec une éloquence autant aimable que naturelle. Le premier qui harangua fut un des plus anciens Hurons..... Nous ne sommes plus rien, dit-il, ô Hariouaouagui, c'est le nom qu'ils donnent à Monseigneur, et qui signifie en leur langue *l'homme du grand affaire.*”

“ Nous ne sommes plus que le débris d'une nation florissante qui était autrefois la terreur des Iroquois, et qui possédait toute sorte de richesses : ce que tu vois n'est que la carcasse d'un grand peuple dont l'Iroquois a rongé toute la chair et qui s'efforce d'en sucer jusqu'à la moëlle. Quels attraits peux-tu trouver dans nos misères ? Comment te laisses-tu charmer par ce reste de charogne vivante, pour venir de si loin prendre part à un si pitoyable état auquel tu nous vois ? ”

Un capitaine algonquin prit ensuite la parole :

“ Je m'en souviens, dit-il, en comptant sur ses doigts, il y a 23 ans que le Père Lejeune, en nous semant les premières semences de la foi, nous assura que nous verrions un jour un grand homme qui devait avoir toujours les yeux ouverts, et dont les mains seraient si puissantes que du seul attouchement, elles inspireraient une force indomptable à nos cœurs contre les efforts de tous les démons. Je ne sais s'il y comprenait les Iroquois ; si cela est, c'est à présent que la foi va triompher partout.”.....

Telles furent les solennités qui marquèrent l'arrivée à Québec du premier évêque de l'Amérique du Nord.

De 1659 à 1674, Mgr. de Laval dirigea les missions de la Nouvelle-France,—lesquelles comprenaient presque toute l'Amérique du Nord—sous le nom d'évêque de Pétrée, *in partibus*. Ce ne fut qu'à la date du 1er d'octobre 1674 que le diocèse de Québec fut érigé, et que Mgr. de Laval prit le nom d'évêque de Québec ; et c'est à la célébration de ce mémorable événement que nous sommes conviés aujourd'hui par Mgr. l'archevêque Taschereau, le XVe successeur de Mgr. de Laval.

Qu'ajouterais-je de plus ?—Dès l'année 1663, Mgr. de Laval avait fondé le Séminaire de Québec, et à sa mort, il lui légua tous ses biens.

Deux siècles plus tard, le séminaire de Québec fondait l'Université Laval !.....

CONCLUSION.

Le petit grain de sénévé, semé à la Basse-Ville de Québec, par les trois Récollets Dolbeau, Le Caron et Jamay ; petit grain arrosé du sang de tant de martyrs ; cultivé avec tant d'amour par François de Laval et ses dignes successeurs, est devenu comme le grain de sénévé de l'évangile, une herbe aux rameaux gigantesques,—semblable à un arbre—à l'ombre duquel de nombreux oiseaux du ciel ont trouvé refuge et abri.....

En effet l'immense diocèse de Mgr. de Laval s'est subdivisé en huit provinces ecclésiastiques, renfermant pas moins de 61 diocèses.

La liste suivante de la subdivision de l'ancien diocèse de Québec est empruntée à l'ouvrage de l'abbé Langevin.

DIOCÈSE DE QUÉBEC,
ÉRIGÉ LE 1^{ER} OCTOBRE 1674.

Subdivisé (en 1874) en 61 diocèses (formant huit provinces ecclésiastiques,) à savoir

Montreal.....1836	Oregon City.....1846	Kansas.....1851
Ottawa.....1847	Nesqually.....1850	Nebraska.....1851
Saint-Hyacinthe.....1852	Victoria.....1844	St. Joseph.....1868
Trois-Rivières.....1852	British Columbia.....1864	Green-Bay.....1868
St.-Ger. de Rimouski.....1867	Idaho.....1865	La Crosse.....1868
Sherbrooke.....1874	Pittsburgh.....1843	Colorado.....1868
Halifax.....1845	Erie.....1853	Cincinnati.....1833
St.-JeanTerreneuve.....1769	Nouvelle-Orléans.....1793	Louisville.....1808
Charlottetown.....1829	Mobile.....1824	Détroit.....1832
Saint-Jean, N. B.....1842	Natchez.....1837	Vincennes.....1834
Arichat.....1844	Little Rock.....1843	Cleveland.....1847
Chatham.....1860	Galveston.....1847	Covington.....1853
Le Havre de Grâce.....1860	Natchitoches.....1853	Fort Wayne.....1857
Toronto.....1842	St. Louis.....1826	Marquette.....1857
Kingston.....1826	Dubuque.....1837	Columbus.....1868
Hamilton.....1856	Nashville.....1837	Buffalo.....1847
London.....1856	Chicago.....1844	Burlington.....1853
Sault Ste. Marie.....1874	Milwaukee.....1844	Rochester.....1868
St. Boniface.....1847	Santa-Fé.....1850	Ogdensburg.....1872
St. Albert.....1867	St. Paul.....1850	
Rivière McKenzie.....1863	Alton.....1857	

Prélats de l'Amérique du Nord, nobles héritiers de Laval, et ses dignes successeurs, soyez les biens-venus !—Le vieux Québec tressaille d'allégresse, en vous recevant dans ses murs !.....

HUBERT LARUE.

DISCOURS PRONONCÉ DANS LA BASILIQUE DE QUÉBEC LE 1^{ER} OCTOBRE 1874, PAR MGR. ANTOINE RACINE, EVÊQUE ÉLU DE SHERBROOKE.

Erecta sunt autem encœnia in Jerosolymis..... et ambulabat Jesus in Templo, in porticu Solomonis.

On célébrait ce jour là à Jérusalem l'anniversaire de la Dédicace ; et Jésus se promenait dans le temple, sous le portique de Salomon.

S. JEAN X 22 et 23.

MONSIEUR, [1]

Cette fête de la Dédicace était chère à tous les enfants d'Israël ; elle leur rappelait les joies les plus héroïques de la patrie et toutes les phases diverses de leur histoire.

(1) Mgr. E. A. Taschereau, Archevêque de Québec.

Étaient aussi présents : Messieurs Taché, archevêque de St. Boniface ; Lynch, archevêque de Toronto ; Rodger, évêque de Chatam ; Crinon, évêque de Hamilton ; C. LaRocque, évêque de St. Hyacinthe ; Fabre, évêque de Gratiapolis ; Sweeney, évêque de St. Jean, N.-B. ; Carfagnini, évêque du Havre de Grâce ; Langevin, évêque de Rimouski ; McIntyre, évêque de Charlottetown ; Duhamel, évêque élu d'Outaouais ; McKinnon, évêque d'Arichat ; Cameron, coadjuteur de Mgr. d'Arichat ; Lafêche, évêque des Trois-Rivières ; Jamot, évêque du Sault Ste. Marie ; Ryan, évêque de Buffalo ; Gœsbriand, évêque de Burlington ; Persico, évêque Bolina *in partibus* ; Welsh, évêque de London ; McQuaid, évêque de Rochester ; Wadhams, évêque de Ogdensburg, et plus de 400 prêtres.

Plus que l'ancienne synagogue, l'Eglise catholique, épouse du Roi Immortel des siècles, professe le culte de souvenirs. Ses fêtes commémoratives des mystères de l'Homme-Dieu, de la mort des saints, de la Dédicace de la plus humble église en sont la preuve la plus éclatante.

Un souvenir semblable nous réunit aujourd'hui dans cette église; c'est l'anniversaire deux fois centenaire de l'érection du Siège Episcopal de Québec, par le Souverain Pontife *Clément X*, d'heureuse mémoire.

A la voix du vénérable successeur de Mgr. de Laval, l'illustre et saint fondateur de cette église, les enfants de Dieu accourent de tous les points de cette immense région primitivement confiée à la sollicitude de l'évêque de Québec, pour rendre grâce à Dieu des bénédictions répandues sur cette église, mère féconde de tant d'autres églises disséminées sur la plus grande partie de l'Amérique Septentrionale.

Voyez comme tout ce qui frappe nos regards respire la joie, la joie pure et sainte, dont la religion seule a le secret. Ces détonations pacifiques de l'airain guerrier, ces illuminations splendides, ces arcs de triomphe, ces chants d'allégresse, ces magnifiques décorations, cette nombreuse affluence de fidèles, cet innombrable cortège de prêtres, tout nous rappelle la prophétie du saint homme Tobie (1) annonçant le bonheur de Jérusalem, où le joyeux alleluia devait un jour se faire entendre de toutes parts: *et per vicus ejus, alleluia cantabitur.*

Mais votre présence ici, Messeigneurs, parle plus haut que toutes nos paroles, car elle est à la fois la démonstration vivante de la bénédiction accordée à ce Siège de Québec, et le témoignage le plus précieux de l'affection filiale dont vos cœurs sont animés à son égard. Eh ! comment une mère ne serait-elle pas au comble de la joie en voyant réunis à ses côtés un si grand nombre de ses enfants, couronnés de gloire et enrichis des vertus et des mérites d'un glorieux apostolat !

Afin que rien ne manque à la joie de notre fête, Celui que nous appelons tous notre Père, le Glorieux Martyr du Vatican, l'immortel Pie IX, prenant part à la joie de ses enfants du Canada, ouvre les trésors de l'Eglise, et, par une faveur insigne, confère à l'antique église de Notre-Dame de Québec, le titre auguste de *Basilique Mineure*.

Que dis-je, Messeigneurs et mes chers frères, Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, au jour de l'anniversaire de la Dédicace, se prome-

(1) Tobie, XII. 22.

naît dans l'enceint du peuple, n'est-il pas ici au milieu de nous ? Du fond de son tabernacle il jette son regard d'amour sur cette assemblée, il nous bénit, il entend notre prière, il prend part à la joie de ses enfants.

Mais quel est donc le secret de cette merveilleuse fécondité qui fait en ce jour l'objet de notre reconnaissance envers le Très-Haut ? Comment l'église de Québec, si petite et si faible dans ses commencements, est-elle devenue, après deux siècles, si grande et si forte ?

Un jour Jésus-Christ dit à ses apôtres : *Ego elegi vos ut eatis et fructum offeratis et fructus vester maneat*. Je vous ai choisi afin que vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure. Parole puissante qui a fait l'Eglise catholique telle que vous la voyez aujourd'hui après dix-huit siècles, *une et féconde*. Parole puissante qui se vérifie dans chacun des rameaux verdoyants de ce grand arbre.

Il y a deux siècles, le vicaire de Jésus-Christ envoya un évêque à Québec et lui adressa la même parole, au nom du Seigneur : *Elegi vos ut eatis.....*

Va vers ces peuplades nombreuses qui remplissent les forêts de l'Amérique du Nord : fais entendre la bonne nouvelle sur les bords des lacs et des grands fleuves ; va rendre témoignage à Jésus-Christ d'un océan à l'autre et depuis le pôle jusqu'à l'équateur. *Eritis mihi testes usque ad ultimum terræ* ; sois le fondateur d'une église nouvelle dont la grandeur et la beauté ajoutent un nouveau joyau à la couronne de l'épouse du Christ ; fais-moi le peuple le plus beau, le plus heureux et le plus catholique du monde.

Parole souveraine qui a fait l'église de Québec telle que nous la voyons aujourd'hui après deux siècles d'existence, fidèle image de l'unité et de la fécondité de l'église catholique, sa mère. Parlons d'abord de cette unité admirable qui fait la force et la beauté de l'Eglise catholique.

I.

C'est Jésus-Christ qui a posé la pierre angulaire de ce majestueux édifice qui s'appelle l'Eglise ; il se l'est acquise au prix de son sang, au jour de ses douleurs, il l'a aimée comme son épouse chérie.

Cette église, objet des pensées éternelles de Dieu, n'est pas une institution vaine et inutile : créée de Dieu, immédiatement gouvernée par Dieu, elle est une société parfaite, la première des sociétés, et les respects des siècles ont sanctionné la divinité de son origine.

En envoyant ses apôtres vers les quatre vents du ciel, Jésus-Christ les a dispersés, sans les diviser. Comme le soleil disperse ses rayons à travers l'espace sans se diviser et sans perdre de son éclat ; de même l'Eglise, source inépuisable de vérité, répand la lumière sur tout l'univers et éclaire les intelligences qu'une charité mutuelle, dont le foyer est Dieu lui-même, unit dans une même communion.

“ Et pour empêcher que personne ne vint à perdre à son égard ces sentiments de confiance que des enfants doivent avoir pour une mère, le Sauveur a orné et enrichi son Eglise des dons les plus propres à lui concilier leur estime et leur respect tel que le privilège d'infaillibilité dû à l'assistance continuelle qu'il lui a promise.” (1).

Cette autorité vivante, infaillible que possède l'Eglise, ne divise pas, mais rapproche, unit les intelligences, auxquelles elle propose à croire les mêmes vérités ; elle produit l'union des esprits, des cœurs et des volontés. Et c'est pour cela que Dieu l'a couronnée de gloire en la revêtant des caractères les plus capables de la faire respecter par les hommes.

L'Eglise Catholique est Sainte dans son chef, qui est Jésus-Christ ; sainte dans sa doctrine qui conduit à la sainteté ; sainte dans ses membres qui ont reçu la grâce de la sainteté, la grâce du baptême, le pardon des péchés, et qui sont revêtus de Jésus-Christ.

Elle est Apostolique parce qu'elle enseigne la même doctrine qu'ont enseignée les Apôtres ; parce qu'elle a les mêmes sacrements qu'au temps des Apôtres ; parce que la succession de ses évêques et de ses docteurs remonte jusqu'aux Apôtres.

Elle est catholique ou universelle parce que, selon l'expression de St. Augustin, de l'orient au couchant elle brille de l'éclat d'une seule et même foi.

Elle est Une dans sa doctrine, la même en tous lieux et chez tous les peuples de la terre ; Une dans ses sacrements et dans son Chef suprême, soit invisible, c'est-à-dire, Jésus-Christ, soit visible, c'est-à-dire, le successeur légitime de St. Pierre sur le Siège de Rome ; Une dans l'union de tous les évêques avec le Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ.

Loin de moi, Messieurs et M. C. F., la pensée de vouloir assimiler en toutes choses une église particulière à l'église universelle à qui seul ont été accordés d'une manière absolue, les privilèges divins et les caractères surnaturels dont je viens de parler. Mais nous serait-il défendu d'étudier, de contempler avec amour et admiration dans notre chère église de Québec la part de privilège

(1) Perrone.

que la bonté divine a daigné lui accorder, comme à un membre chéri de l'Eglise universelle? L'Apôtre pose ce principe absolu: " Si la racine de l'arbre est sainte, les rameaux doivent aussi être saints : " *si radix sancta et rami.* (1). La sève qui part de la racine et va porter la vie jusqu'aux extrémités des branches doit nécessairement leur communiquer ses propres qualités.

Une église particulière doit donc participer à sa sainteté, à l'apostolicité, à l'unité de l'Eglise universelle à laquelle elle demeure unie.

Union heureuse! Source intarissable, où l'église de Québec a puisé ce principe de vitalité et cette force d'expansion qui l'ont fait triompher des persécutions et des obstacles. O église de Québec! que Jésus-Christ a greffée sur ce grand arbre de l'Eglise Universelle, vous grandirez à ses côtés, pleine de vie et de jeunesse, pleine de force et de fécondité, comme l'Eglise Romaine, votre mère, faible et persécutée à son berceau; vous serez sa joie et sa couronne. Comme vos sœurs de France, l'Eglise vous bercera amoureusement sur son cœur, dans la suite des âges, ainsi qu'une mère berce et réchauffe ses enfants sur son sein avec complaisance et bonheur.

Quel spectacle glorieux et consolant se présente en ce moment à nos yeux! Les fidèles des nombreuses églises dont l'Eglise de Québec est la mère féconde se groupent autour de leurs pasteurs; les pasteurs autour de leurs évêques; les évêques sont unis par la même foi et la même hiérarchie à leurs métropolitains, les métropolitains à leur tour vénèrent l'église de Québec comme leur mère, tout en conservant leur indépendance hiérarchique.

" L'épiscopat est un, dit Saint Cyprien, et chaque évêque en possède solidairement une portion. L'église de même est une et se répand au loin par sa fécondité toujours croissante. C'est un soleil dont les rayons sont innombrables, mais dont la lumière est une. C'est un arbre dont les rameaux sont en grand nombre mais dont le tronc est un; c'est une source qui se divise en plusieurs ruisseaux tout en conservant à tous une seule et même origine." Ne dirait-on pas que le grand docteur a voulu dépeindre la fête qui nous réunit en ce moment autour d'un siège en qui Dieu a voulu montrer comme un abrégé des grandeurs et de la beauté de son Eglise?

L'unité, M. C. F., ne fait pas seulement la beauté de cette église, elle est aussi la source de cette force et de cette fécondité admirable qui nous reste à contempler.

(1) Perrone.
(Rom.) XI. 16.

II.

Notre-Seigneur Jésus-Christ avait dit à ses disciples: " Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre." (1).

Du haut de la croix la parole du Maître est venue jusqu'à nous. Et malgré le glaive de l'homme luttant contre le Verbe de Dieu, malgré les persécutions se succédant dans le monde païen pour étouffer, à son berceau, l'Eglise du Christ, la religion marche triomphante vers ses immortelles destinées; fécondée par le sang des apôtres et des martyrs, elle rayonne jusque dans les coins les plus reculés de l'univers: "*usque ad ultimum terræ.*"

L'apostolat s'exerce d'abord dans les limites restreintes de la Judée, en faveur des brebis d'Israël, puis s'élance à la conquête des âmes, et la foi se répand dans l'univers avec force et certitude. Le commandement de Jésus-Christ a été exécuté. *Eritis mihi testes usque ad ultimum terræ.*

Mes frères, ces deux caractères de l'église universelle se retrouvent aussi dans l'église de Québec.

Suivez l'apôtre canadien au sillon de lumière et de bienfaits qu'il trace après lui! Remontez à sa suite les fleuves du Nouveau-Monde; enfoncez-vous dans les vastes forêts de l'immense territoire qu'on n'a connu que l'erreur, et soyez les témoins des prodiges qu'il opère. Il y a dressé sa tente aux pieds des Montagnes Rocheuses; les côtes du Pacifique sont étonnées de le voir; les îles tressaillent d'allégresse à sa venue; les montagnes et les collines retentissent de lui des cantiques de louanges, et tous les arbres du pays font entendre leurs applaudissements. (2). Partout, sur ses pas, le père de famille recueille une riche et abondante moisson.

Missionnaires des premiers temps de notre patrie; ouvriers de la première heure dans cette vigne du Père de famille, écoutez la voix qui retentit aujourd'hui des chaires de ces soixante églises cathédrales et dans ces milliers d'églises paroissiales où un peuple fidèle et nombreux se réunit aux pieds des mêmes autels! Reconnaissez-vous la voix de vos enfants, comme Isaac reconnaissait celle de Jacob. La doctrine que vous annonciez il y a deux cents ans, a-t-elle été mise en oubli? A-t-elle été remplacée par une doctrine nouvelle? Le siège apostolique d'où vous tenez vos pouvoirs, votre consolation, votre force, votre appui, est-il moins cher à vos enfants qu'il ne l'était à vous-mêmes? Ah! nous osons dire,

(1) Act. I. S.

(2) Isaïe LV. 12.

l'auréole de souffrance qui couronne aujourd'hui le front de l'immortel pontife qui gouverne l'Eglise, nous attache à notre Père par un lien nouveau.

Et comment ces cinquante-neuf églises, filles bien-aimées de l'église de Québec, se sont-elles formées? Par quelle autorité cet immense territoire arrosé par les eaux du St. Laurent et du Mississippi, des rivières Colombie et McKenzie, qui a pour limites les deux océans, s'est-il divisé et se divise-t-il encore aujourd'hui?—Toujours par l'autorité vivante et infaillible du Chef unique de l'Eglise.

L'arbre planté, il y a deux cents ans, sur le rocher de Québec, arrosé par le sang des martyrs et par les sueurs des apôtres de notre patrie, produit tous les jours de nouvelles branches, et sur ces branches poussent des rameaux qui en produisent d'autres à leur tour.

Voyons un peu ce qu'était, il y a deux siècles, cet immense territoire, au point de vue du catholicisme.

A cette époque reculée, il y avait à peine deux mille catholiques dispersés sur cette vaste étendue; un seul évêque pour gouverner ce petit troupeau. Et aujourd'hui on compte huit archevêques, quarante-cinq évêques et sept vicaires apostoliques, cinq millions de catholiques et plus de quatre mille prêtres.

Admirez l'inépuisable fécondité de l'église de Québec! Voyez comme elle étend ses conquêtes; comme elle multiplie sa hiérarchie sacrée? Dans toutes ces églises dont la variété fait la beauté, c'est la même foi, le même baptême, le même Dieu: *Una fides, unum baptisma, unus Deus.* “ Et quel est le secret de cette vie, de cette puissance d'expansion et de fécondité? C'est que chez nous, catholiques, tout est ramené au principe de l'unité; tout repose sur l'unité, et dès lors point de division, point de séparation; mais une action unique et commune, forte, puissante, qui, sous l'autorité d'un seul, s'étend jusqu'au bout du monde, multipliant sous toutes les formes la grande famille catholique.”

Isaïe l'avait annoncé lorsque parlant à l'épouse du Christ, il dit: *Tes fils viendront de loin: Filii de longe venient: à tes côtés surgiront des filles, et filix tuæ de latere surgent. Tu regarderas, tu seras dans l'abondance, et ton cœur s'étonnera et se dilatera de joie! Videbis et afflues, et mirabitur et dilabitur cor tuum.* (1).

O Jérusalem! lève tes yeux, regarde autour de toi..... Tes déserts, tes solitudes, ta terre autrefois semée de ruines ne pourront suffire à la multitude qui se rendra vers toi. Réjouis-toi, toi qui

(1) Isaïe L. X. 4

était stérile ; pousse des cris d'allégresse, toi qui n'était pas devenue mère ; les enfants de ta stérilité te répéteront : le lieu est trop étroit. Etends l'espace que tu occupes, développe les toiles de tes tentes, allonge leurs cordages. Tu pénétreras à droite et à gauche, ta postérité héritera des nations et habitera les villes désertes. (1).

C'est à l'Eglise universelle que le prophète Isaïe adresse ces magnifiques paroles ; mais on peut à bon droit les appliquer aux églises qui, comme celles de Québec ont été mères à leur tour d'une nombreuse postérité.

La parole de Jésus-Christ a été comme toujours puissante et féconde.

Eatis, fructum afferatis, fructus maneat.

• Ils sont allés partout : *eatis*.

Ils ont porté du fruit en tous lieux : *fructum afferatis*.

Le fruit demeure toujours : *fructus maneat*.

Pourquoi ? Parce que dans l'Eglise, nous dit St. Cyprien, la doctrine de la vérité est placée dans la chaire d'unité.

Il y a un centre d'unité ; il y a un Pontife infallible, un Docteur, un père.

En un mot il y a Pierre.

Pierre qui a reçu de Jésus-Christ les clefs du royaume céleste : il ouvre le ciel, et personne ne peut le fermer ; il ferme et personne ne peut ouvrir.

Pierre qui confirme ses frères dans la foi ;

Pierre qui vit et préside dans ses successeurs ;

Pierre qui commande, et tous les fronts s'inclinent devant sa parole souveraine ;

Pierre qui enseigne ; et tous les esprits et les cœurs se soumettent dans la foi, l'amour et le respect ;

Pierre qui confirme, et tout ce qui est faible et chancelant devient fort et inébranlable.

O Pierre ! ô Pontife-Roi, aujourd'hui couronné d'épines ! Vicaire infallible de Celui qui s'est dit la voie, la vérité et la vie, permettez à vos enfants de l'église de Québec et de toutes les églises dont elle est la mère féconde et glorieuse, de vous offrir, à travers l'espace, les hommages respectueux de leur vénération, de leur amour, de leur respect et de leur espérance !

Oui, d'espérance ! car Dieu est avec vous dans cette lutte suprême et décidée que vous soutenez pour la vérité et la justice ; Dieu est avec vous ; il renversera vos ennemis. *Agonizare pro justitiâ, pro animâ tuâ et usque ad mortem certâ pro justitiâ, et Deus expugnabit pro te inimicos tuos.* (2).

(1) Isaïe.

(2) Eccelli... IV. 33.

Dans leur orgueil insensé, ils croient avoir prévalu contre la justice, contre Dieu lui-même ? Ils se vantent d'avoir anéanti son ouvrage ; d'avoir tué et enterré la *Papauté* ! Nouveaux Pilates, ils ont apposé leurs sceaux pour mieux enchaîner leur victime dans le tombeau ; mais viendra le jour où ils entendront avec effroi cette parole qui réjouira le ciel et la terre : *Surrexit ! Il est ressuscité !*

Chantons des hymnes de joie, car le Seigneur a manifesté sa gloire et sa puissance : *Cantemus Domino, gloriose enim magnificentus est.* (1).

Telle est, en effet, l'Eglise catholique ; telle elle a été, telle elle sera jusqu'à la fin des siècles. Tout change et tout passe ; mais elle demeure, parce qu'elle est fondée sur une parole divine qui demeure éternellement ; parole toujours une, parole toujours féconde ; parole qui fera à jamais notre foi, le fondement de notre espérance et l'aliment de notre charité et de notre reconnaissance !

O Eglise de Québec ! tu n'as pas sans doute les mêmes promesses d'immortalité et d'infailibilité que l'Eglise universelle, mais il est bien permis à tes enfants de considérer avec amour et orgueil les deux siècles qui mesurent la durée de ton existence glorieuse.

Toujours féconde, tu n'as cessé de cultiver et d'agrandir la vigne confiée à la vigilance des Pasteurs toujours de plus en plus nombreux que le divin Maître veut t'associer.

Toujours une, malgré la multiplicité sans cesse croissante de tes enfants, tu vois ici réunis des évêques et des prêtres de presque toutes les parties de ce vaste continent : interroge leur croyance, et ils te diront qu'il n'y a pas un seul article de foi, pas un iota pour lequel un seul d'entre eux hésitera à répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Remonte le cours de ces deux siècles et interroge à leur tour ceux qui dorment aujourd'hui dans la poussière du tombeau, après avoir achevé leur course apostolique.

Venez confesser votre foi, ô enfants de l'église du Canada !

Venez le premier, sortez de votre tombe glorieuse, ô immortel de Laval ! Venez vous, les héritiers de son siège et de son zèle !

Apparaissez, vous, les illustres fondateurs de toutes ces églises qui tirent leur origine du Siège de Québec ! Venez, disciples de Saint François, premiers missionnaires de ce pays ; venez, enfants de Loyola, soldats généreux dont les combats sont nos gloires les plus nobles et les plus pures, et le sang le plus glorieux trophée de notre foi ! Venez, enfants de Saint Augustin et de Saint Dominique, de Marie Immaculée, de Saint Alphonse, athlètes couronnés

(1) Exod. XV. 1.

de gloire, martyrs de la férocité des bourreaux, ou victimes d'un long et pénible apostolat ; venez, missionnaires intrépides des peuples sauvages du Nord-Ouest, de la rivière McKenzie, de l'Orégon, de la Colombie, de Vancouver ! Apparaissent dans cette basilique, ô vous zélés et pieux directeurs du séminaire de Québec, de Saint Sulpice, et de tous nos collèges, vénérables fondatrices de nos communautés religieuses, épouses de Jésus-Christ, qui avez donné à la jeunesse les trésors d'une éducation chrétienne, à la pauvreté, le vêtement et la nourriture, au repentir un refuge assuré, à toutes les misères humaines un soulagement et une consolation.....

Mais ne viendrez-vous pas à votre tour hardi navigateur de St. Malo, vous qui le premier avez exploré ces vastes solitudes, avez pris possession du Canada au nom de Jésus-Christ ; et vous qui avez estimé le salut d'une âme un bien plus précieux que la conquête d'un royaume, Samuel de Champlain, pieux fondateur de Québec ; et vous qui n'avez d'autre ambition que de servir Dieu et de travailler pour sa gloire, noble de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie, ne viendrez-vous pas ici témoigner de votre foi ?

Venez aussi nobles enfants de la catholique Irlande qui avez tant souffert pour rendre témoignage à votre foi.

Tous ensemble, ils sont devant vous, M. F., interrogez-les. Quelle a été votre foi ? Ecoutez leur réponse unanime :

“Toujours nous avons cru, toujours nous avons enseigné l'Eglise Une, Sainte, Catholique, Apostolique et Romaine..... La foi de Pierre, la foi des Apôtres et des Martyrs a été notre foi.”

O mes frères ! Quel spectacle ! Quelle auguste assemblée ! Quelle est belle cette Eglise du Canada, dans sa féconde unité ! Qu'elle est inébranlable, saintement et inviolablement unie à son Chef, au successeur de St. Pierre !

“Oh ! que cette union ne soit jamais troublée ! Que rien n'altère cette paix et cette unité où Dieu habite.” (1).

O Marie conçue sans péché, Reine et patronne de cette Basilique, de cette Maison Royale que Jésus a bâtie pour vous, sa sainte mère, abaissez sur vos enfants vos yeux si pleins de miséricorde ! Abaissez-les sur l'Eglise de Québec et sur toutes ces illustres églises, ses filles bien-aimées, si heureuses de vous appartenir. Soyez le fléau de toutes les erreurs ; soyez toujours la protectrice de notre foi. Bénissez les Pontifes, Prêtres et les fidèles. Soyez notre force et notre consolation, notre appui et notre joie, notre lumière et notre espérance, soyez plus encore, soyez notre Mère.

Veillez aussi, Monseigneur, nous bénir et bénir tous nos vœux. Héritier de la foi et de la charité, du pouvoir et des vertus de

(11) Bossuet.

l'immortel de Laval, vous êtes le gardien fidèle et intrépide du dépôt de la foi léguée à votre illustre église de Québec par tous les saints pontifes qui vous ont précédé.

Puissiez-vous continuer à de longues années, *ad multos annos*, cette illustre succession des Laval, des St. Valier, des Plessis, cette glorieuse chaîne des Pontifes dont le premier anneau touche au berceau de notre patrie!

Votre bénédiction, Monseigneur, répétée par les vénérables prélats qui entourent votre Siège métropolitain, sera ratifiée dans le ciel, et sera pour nous tous le gage des bénédictions de l'éternité.

DISCOURS PRONONCÉ AU BANQUET DU 1ER OCTOBRE PAR MGR. TACHEREAU.

Excellence, Messeigneurs, et Messieurs,

Chez tous les peuples du monde, un repas pris en commun a été le gage de la paix, le signe de l'amitié et comme le sceau de l'hospitalité. Il semble qu'il s'établisse tout naturellement une plus parfaite union des cœurs entre ceux qui sont assis à la même table.

Ce que la nature enseigne, la grâce le fortifie, l'élève et lui imprime le cachet d'une beauté surnaturelle.

Voilà pourquoi, dans cette réunion, je vois autre chose qu'un repas ordinaire, car le souvenir qui nous rassemble appartient à un autre ordre de choses où la grâce divine exerce son empire, et j'en conclus que cette grâce n'est pas tout à fait étrangère à cette hospitalité que nous voulons cultiver.

De quoi s'agit-il en effet?

Il y a deux siècles à pareil jour, le souverain Pontife Clément X d'heureuse mémoire établit Mgr. Laval premier évêque de Québec. L'autorité exercée en cette occasion, la juridiction qui en découlait, les bienfaits dont nous rendons grâces et ceux que nous attendons, tout relève de cet ordre de choses qui n'est pas de ce monde.

La joie que nous ressentons à cette occasion, la prière qui s'épanche de nos cœurs, les manifestations qui se font jour de tous côtés, ce repas lui-même qui nous réunit, tout cela, sans doute, n'est pas surnaturel en soi, mais il a un rapport intime avec ce qui est au-dessus de la nature.

Aussi, Excellence, Messeigneurs et Messieurs, quand je vois Terre-Neuve et Vancouver se donnant la main, le Mississippi et la Rivière McKenzie se rencontrant sur le Cap Diamant, j'admire autre chose qu'une réunion amenée par une de ces combinaisons

humaines qui passent comme une ombre. Aucun fait purement naturel n'aurait, à mon avis, après deux siècles, la force nécessaire pour opérer ce que nous voyons aujourd'hui.

De l'Orient et de l'Occident, du Septentrion et du Midi sont venus des hommes qui ne s'étaient jamais vus, jamais parlé, des hommes appartenant à des races, à des provinces, à des états différents, indépendants les uns des autres, mais tous ont la même foi, la même doctrine, tous ont tenu à honneur et bonheur de venir saluer cette église qui, après l'église apostolique de Rome, est leur mère commune dans la foi.

Et ce qui fait ressortir d'avantage le caractère de cette fête, c'est que nous sommes en réalité bien plus de convives qu'il y en a d'assis autour de cette table. Les absents de corps sont présents de cœur et d'esprit.

Ils sont avec nous dans la reconnaissance, avec nous dans l'allégresse, avec nous dans la prière qui implore les bénédictions célestes, avec nous, le dirais-je ? avec nous autour de cette table ; car l'hospitalité qui leur a été offerte de tout cœur, ils l'ont agréée de même qu'elle leur a été offerte, tout en regrettant que d'impérieux devoirs les empêchassent d'en profiter. Cette union des cœurs et des esprits que nous cimentons en mangeant le même pain matériel, ils la nourrissent dans leur âme en pensant à nous comme nous pensons à eux.

Mais en parlant de ceux qui sont ici présents de cœur, pourrions-nous oublier celui qui, à l'occasion de cette fête, nous a donné des marques si éclatantes de l'intérêt qu'il nous porte ?

Vous avez deviné ma pensée et nommé celui qui a conféré le titre de Basilique à un sanctuaire qui nous est plus cher que jamais. Vous avez nommé le successeur de Clément X, Pie IX, notre Père ! Pie IX, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre ! Pie IX, le rocher immobile contre lequel viennent se briser en frémissant, les vagues écumantes de toutes les erreurs désastreuses des temps modernes !

Mais il a un autre titre à notre admiration, et vous ne me pardonneriez pas, si je l'oubliais. Ah ! c'est bien lui qui a droit de dire comme St. Paul : *Ego vincit in Domino*. *Moi qui suis prisonnier pour l'amour du Seigneur !*

Eh bien ! oui, ce prisonnier il est avec nous dans notre joie et notre reconnaissance ; sa bénédiction paternelle est sur nous.

Avec tous ces absents dont je parlais tout à l'heure, il pense à nous comme nous pensons à lui !

Avais-je raison, de dire que, dans cette réunion, il faut voir quelque chose de plus qu'un repas ordinaire ?

Maintenant, Excellence, Messesseurs, et Messieurs, puisque, malgré mon indignité, je dois parler au nom de cette église de Québec, votre mère et la mienne, laissez-moi vous dire combien elle est sensible à la marque d'honneur et d'affection que vous lui donnez en ce jour.

Elle en conservera un souvenir ineffaçable, car une tradition toujours vivante et vivace recevra, et transmettra à son tour les sentiments de joie et de reconnaissance dont sont inondés les cœurs de tous les enfants de cette Eglise.

De génération en génération on se racontera la splendeur des illuminations, l'imposante solennité de la procession, les échos de l'artillerie, les accords mélodieux de notre musique religieuse, le choix si heureux du sujet de nos concerts, et l'exécution plus heureuse encore de ce chef-d'œuvre, et les mille détails de ces arcs de triomphe élevés à la gloire des métropoles ou de nos missionnaires.

Et en parlant de ceux qui ont contribué à rehausser l'éclat de cette belle fête, on n'oubliera pas que beaucoup de citoyens, qui ne partagent pas notre croyance, ont néanmoins contribué généreusement à notre allégresse, en s'y associant avec une cordialité dont nous garderons toujours l'agréable et reconnaissant souvenir.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. CHAUCHEAU AU BANQUET.

Monseigneur l'Archevêque de Québec,
Excellence,
Messeigneurs et Messieurs,

Vous venez de l'entendre et d'y applaudir à bon droit : ce banquet n'est pas un banquet ordinaire : c'est pour bien dire une partie de la fête religieuse que nous célébrons, et rien ne saurait mieux relever et ennoblir l'acte si naturel que nous accomplissons en ce moment, que le langage mystique dont notre digne Archevêque vient de l'honorer.

Un grand poète l'a dit : il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que nous n'en rêvons dans notre philosophie—et l'on peut ajouter qu'il y a un sens plus profond aux choses les plus ordinaires qu'on ne peut le soupçonner. Chez tous les peuples anciens, à Rome comme à Sparte, chez les nations sauvages de l'Amérique comme dans les contrées à demi civilisées de l'Asie, il se donnait autrefois des banquets où l'on invitait les mânes des ancêtres : à celui-ci sont conviés tous les grands souvenirs de

notre histoire ; bien plus : tous ceux de l'histoire des nations qui ont peuplé ce continent ; bien plus encore, tous ceux de l'Eglise, qui, par Rome et Jérusalem, se relieut aux premiers âge du monde.

Ces souvenirs, sans doute il serait impossible d'en donner même la plus faible esquisse, — mais les noms des grands hommes qui ont illustré les annales des peuples, ont cette puissance magique de tout rappeler, de tout dire, de tout condenser dans quelques lettres — et c'est pour cela que vous les avez entendu proclamer aujourd'hui avec tant d'éloquence du haut de la chaire sacrée, pour cela qu'à l'occasion de cette fête, ils remplissent depuis plusieurs jours, les colonnes de nos journaux ; pour cela que ce soir vous verrez briller à travers les feux de l'illumination, tant de noms, de portraits et de monogrammes. C'est notre manière à nous, peuples modernes, d'évoquer les mânes des ancêtres, de leur faire raconter le passé d'un seul trait, de leur arracher bien plus sûrement que ne le faisait la vieille nécromancie, les secrets de l'avenir en modelant à leur ressemblance les pensées, les sentiments, les aspirations des générations nouvelles.

Ainsi, pour nous tenir dans l'ordre d'idées qui doit présider à ce banquet, si nous voulons rappeler en deux mots les luttes du christianisme contre les féroces pratiques de l'idolâtrie dans les premiers jours de notre histoire, deux noms glorieux, ceux de Brebeuf et de Lalemand, feront apparaître de suite à nos yeux, les travaux de tous nos missionnaires, les souffrances de tous nos martyrs.

Si, pensant aux nobles tribus alliées de nos ancêtres, nous voulons consacrer le souvenir de ces peuplades errantes qui ne seront bientôt que des légendes, les noms de deux hommes vraiment distingués, de deux philosophes de là forêt, qui plus heureux que Socrate et Platon, ont pu saisir par le baptême et l'évangile, la réalité de leurs songes, de ce qu'ils avaient rêvé dans leur philosophie, les noms de Membertou et de Kondiaronk, évoqueront toute la période anté-historique et pour bien dire fabuleuse de ce continent.

Si je veux parler de l'organisation de cette église, aujourd'hui si vaste et si nombreuse, si je veux représenter toute une société naissante et se développant dans ce qui n'était alors qu'une forêt vierge, rappeler les triomphes des guerriers comme les travaux des administrateurs, le dévouement des pieuses fondatrices de nos couvents, l'héroïque existence de l'habitant canadien, laboureur et soldat, élevant bravement de nombreuses familles sur le principe que lorsqu'il n'y a rien ou peu de chose pour deux il y en a tou-

jours assez pour quinze ou vingt, si j'entreprends de raconter les premiers pas de l'instruction publique, de la charité chrétienne, des lettres, des sciences, de l'industrie elle-même ; je n'aurai qu'à prononcer le nom qui, dans cette fête en toute justice doit être au premier rang, je n'aurai qu'à nommer l'illustre de Laval-Montmorency ; autour de ce nom à jamais glorieux, se grouperont de suite et le passé et le présent et l'avenir du Canada, disons mieux de l'Amérique catholique.

S'il s'agit de rappeler la fondation de cette colonie de Montréal, très distincte de celle de Québec, cette entreprise hasardeuse et jugée alors plus que téméraire d'un établissement français au sein du pays Iroquois, il suffira de vous montrer de Maisonneuve portant et érigeant lui-même sur le Mont-Royal, le signe du salut. Son nom dira aux habitants de la cité sœur tout ce que nous disent à nous-mêmes ceux de Jacques-Cartier et de Champlain.

Si ensuite, il me fallait dire la douloureuse et difficile transition qui fit de la Nouvelle-France une possession britannique, la prudence, la sagesse que montrèrent nos pères lorsqu'ils sûrent se concilier le bon vouloir de leur nouvelle métropole, et pour cela réprimer les sentiments les plus naturels et les plus vivaces, je n'aurai qu'à nommer Mgr. Briand.

Faut-il raconter la grande lutte de notre nationalité et de notre religion contre les envahissements d'une oligarchie acharnée à notre perte, lutte qui en définitive a procuré à ce pays, les libertés dont nous jouissons en commun avec nos co-sujets de toutes les origines, je n'ai pas même besoin de prononcer les noms de nos tribuns et de nos publicistes, ils seront tous évoqués avec celui de Plessis, dont la prudence et la fermeté en sauvegardant les droits de l'église assura ceux de la société civile.

Passant au pays d'où tant de nos concitoyens tirent leur origine, abordant avec le respect qu'elle mérite, l'île verdoyante que le voyageur américain aperçoit la première dans l'ancien monde, île qui fut autrefois couverte de monastères, asiles de la poésie, de la science et de la vertu, pays qui, par un détestable anachronisme, a partagé avec l'héroïque Pologne, l'honneur de souffrir pour la foi en plein dix-huitième siècle, qui a envoyé au ciel des légions de martyrs et répandu sur toute la surface du globe des légions de croyants ; si nous voulons retracer d'un seul mot toute l'histoire de l'Irlande, le nom de son grand tribun O'Connell se trouvera de suite sur toutes les lèvres.

N'oublions pas en même temps, que le nom qui rappelle les plus grandes gloires militaires de l'empire, dont le drapeau glorieux nous protège encore, le nom de Wellington, est à jamais as-

socié au mouvement de justice qui rendit aux catholiques des trois royaumes leurs droits civils et politiques, à l'acte d'émancipation.

A l'origine du Christianisme, quel grand nom mystique que celui qui fut donné au Prince des apôtres par Dieu lui-même—ce nom de Pierre, symbole vénéré dans l'ancienne comme dans la nouvelle loi, symbole qui se trouve dans tous les cultes bons ou mauvais, depuis l'Égypte et la Gaule jusqu'à l'Amérique du Sud, nom qui s'identifie de nos jours avec le plus grand monument religieux des temps modernes, nom qui signifie le chef de l'Église et l'Église elle-même !

Si à la suite de ce nom qui rappelle à la fois l'apostolat, la persécution, le martyr et le triomphe, nous voulons songer à des jours plus heureux sinon plus glorieux, Constantin, Charlemagne et saint Louis nous apparaîtront ; ces deux derniers, nous disant bien haut ce que peut faire notre mère chérie, la France, lorsqu'elle sait se montrer la fille aînée de l'Église, ce qu'elle sera peut-être encore un jour si Dieu n'a pas fermé le livre de ses glorieuses destinées.

Thomas d'Aquin et Bossuet nous montrent l'Église triomphant par la science et l'éloquence, tandis que le nom de Léon X fera passer sous nos yeux le magnifique cortège des grands artistes, des littérateurs chrétiens de son siècle et nous rappellera cet illustre patronage des sciences, des lettres et des arts qui fait la gloire du Vatican. Si nous voulons contempler un spectacle plus sublime encore, voir à la fois les orphelins recueillis, les malades secourus, les ignorants et les déshérités de toutes les classes, adoptés par la charité chrétienne, le nom de Vincent de Paul réunira toutes ces merveilles.

Enfin, si nous voulons louer le plus généreux effort qui se soit jamais fait pour l'union de l'ordre et de la liberté, parler d'une époque aussi triste sous le rapport du droit violé et de la tradition foulée aux pieds que glorieuse à raison de la plus majestueuse et la plus sainte des résistances, si nous voulons faire pâlir tous les tyrans et les usurpateurs, faire rougir (ce qui est plus difficile) tous les traîtres et les intrigants au milieu de leur succès et de leurs triomphes—le nom de Pie IX, le nom du Pontife vénéré, du prisonnier du Vatican, s'élançant de vos cœurs sur vos lèvres, retentira dans cette enceinte comme un cri suprême, d'amour, de prière et d'espoir (acclamations vives et prolongées).

Messeigneurs et Messieurs,

L'œuvre de la civilisation chrétienne en Amérique, à laquelle ceux qui ne partagent pas toutes nos croyances ne peuvent nier

que nous avons donné la plus vive impulsion—je n'en veux d'autre preuve que les ouvrages récents d'un de leurs meilleurs écrivains, M. Parkman, et le concours bienveillant donné à cette fête par nos concitoyens protestants, et que l'Archevêque de Québec a si bien apprécié,—cette œuvre ne peut recevoir qu'une impulsion plus grande encore de cette démonstration. C'est quelque chose au milieu de l'envahissement des préoccupations matérielles que de voir des hommes se réunissant de si loin pour une idée, l'idée religieuse que tant de symptômes hélas, nous montraient naguère comme affaiblie dans le monde entier et vacillant sous les attaques répétées du scepticisme et du matérialisme.

Même en dehors de notre religion, toutes les voix honnêtes s'élèvent plus que jamais contre ces funestes tendances, et parmi celles-là, aucune ne s'est fait entendre avec plus de force et de majesté que celle qui vient de se taire pour toujours, la voix de Guizot. Cet homme d'état, ce publiciste illustre, vient presque de fermer la marche funèbre des grands génies qui se levèrent sur la France au commencement de ce siècle; n'oublions pas qu'à la honte de bien des catholiques, il réclama avec énergie, contre la spoliation des Etats-Romains, qu'il reconnut le pouvoir temporel du souverain pontife comme une nécessité sociale et politique qu'il sut flétrir comme une grande perturbation de toute la société chrétienne, les événements que nous déplorons nous-mêmes.

La postérité, Messeigneurs et Messieurs, se souviendra de la grande démonstration que nous faisons aujourd'hui. Si nous contemplons avec étonnement l'immense progrès qui s'est opéré dans les deux siècles révolus, peut-être nos descendants seront-ils encore plus étonnés que nous, lorsqu'après un autre siècle, ils porteront leurs regards en arrière. Ils auront bien des noms à ajouter au catalogue de nos illustrations, noms que certaines convenances m'empêchent de prononcer ici. Par exemple à celui du second fondateur de notre Université, Louis Jacques Casault, d'autres noms intimement liés à l'œuvre de Mgr. Laval se joindront alors avec un bien grand éclat.

Ceux qui ont multiplié dans la région de Montréal et sur les rives de l'Ottawa, sur les points pour nous les plus contestés et les plus menacés, tant de fondations nouvelles, recevront alors l'apothéose de l'histoire. Dans les immenses régions de l'Ouest, des peuples nombreux acclameront des noms que la petite Province de Manitoba vénère aujourd'hui; dans les provinces du golfe, sur les côtes de l'Atlantique, dans ces villes maritimes dont les flottes couvriront alors toutes les mers, des catholiques émancipés de la plus odieuse sujétion sous le rapport de l'instruction publique, sau-

ront à qui faire honneur de leurs libertés si difficilement conquises. (Vifs applaudissements).

Dans les immenses contrées que couvre le drapeau constellé de la grande république, notre religion qui a déjà fait tant de progrès en comptera de plus grands encore. Dans les déserts que traversent les voies ferrées qui s'étendent de l'Atlantique au Pacifique, dans bien des grandes villes qui, malgré la foule, sont encore pour notre religion d'autres déserts, des Jérusalem nouvelles rappelant les vers de Racine, tressailleront d'allégresse à la vue des nombreux enfants que " dans leur sein elles n'auront point portés."

Enfin sur les côtes de l'océan Pacifique, des légions de missionnaires se seront élancées vers la conquête spirituelle de l'Asie, elles auront reporté dans l'extrême orient ce flambeau de la foi qui nous est venu du vieux monde, elles auront rejoint les missionnaires de l'Europe et avec eux ramené la civilisation chrétienne au berceau de toutes les religions antiques. Grande sera la joie que l'Eglise du Canada en ressentira, car alors la véritable route de l'Europe vers les Indes à travers l'Amérique, si longtemps cherchée, aura servi les vues de la Providence !

Et soyez certains, Messieurs, que dans la grande fête qui se donnera dans un Québec, je l'espère beaucoup plus splendide, et j'ose l'espérer aussi catholique que celui d'aujourd'hui, en présence de cette grandiose nature que rien ne pourra détruire, au milieu des monuments de notre histoire s'il en reste encore, du moins en présence de cette vénérable basilique de Notre-Dame de Québec, que sa nouvelle et auguste consécration aura protégé contre les atteintes du Vandalisme moderne, soyez certain que dans cette fête le souvenir du premier Octobre mil-huit-cent-soixante-et-quatorze ne se séparera pas plus de celui du premier Octobre seize-cent-soixante-et-quatorze, que vos noms, Messieurs, ne pourront être séparés de celui de l'illustre Laval.

UNE SOIREE D'AMIS.

L'article suivant a paru dans le *Courrier d'Outaouais*, le 27 Septembre 1874.

Un certain nombre d'amis se réunissaient hier soir, autour de Monsieur G. F. Baillaigé, sous-Ingénieur-en-Chef au Département des Travaux Publics, pour célébrer le trentième anniversaire de son entrée dans le Service Civil. Ils lui présentèrent, comme témoignage de respect et d'estime, un vase d'argent avec une adresse ainsi conçue :

CHER MONSIEUR,

Il y a aujourd'hui 30 ans que vous avez débuté dans la carrière administrative. Vous avez donc employé avec honneur et talent six lustres complets durant lesquels vous vous êtes attiré les sympathies d'un grand nombre de personnes.

Permettez, cher Monsieur, à plusieurs de vos amis dévoués, de vous offrir un souvenir qui, loin de répondre à la précieuse amitié que vous nous avez si souvent témoigné, n'en est pas moins cependant un hommage véritable rendu à votre caractère et à vos délicats sentiments envers nous.

Veillez nous croire pour la vie, cher Monsieur, vos plus sincères et respectueux amis."

M. Baillaigé remercia avec émotion ses amis, et après quelques minutes de causerie, l'assistance fut conduite au salon où l'on fit de la musique et du chant.

La veillée se termina par une collation, qui tint pendant deux heures les convives sous le feu des santés et des traits d'une causerie charmante. Nos ancêtres, assurément, ne faisaient pas mieux, soit dit sans nous donner des éloges.

Après les santés à Monsieur et Madame Baillaigé et à leur famille des santés furent offertes au Révérend M. Guay, de Rimouski, à M. J. C. Taché, député Ministre de l'Agriculture, au Rédacteur du *Courrier d'Outaouais*.

Les santés furent ici interrompues par une chanson de circonstance qui ajouta d'autant plus à la gaité générale qu'elle était un impromptu, presque une improvisation, enfin une surprise.

M. Benjamin Sulte, l'un des assistants, s'était, à la demande de quelques amis, retiré dans un appartement voisin, une heure environ, avant l'arrivée des santés, et, d'un seul trait, il avait composé ou pour ainsi dire improvisé la chansonnette qu'on va lire. On remarquera que tous les noms en italique, depuis le nom de M. Adam, jusqu'à celui du Révd. M. Guay, à la fin de la dernière strophe, sont les noms des personnes qui faisaient partie de la réunion.

Voici la chanson :

AIR :—*La Bonne Aventure.*

I

Voilà trente ans bien comptés
Qu'il est dans l'service.
Entonnons à ses côtés
Un chant de malice :
Souhaitons-lui d'y rester
Sans jamais se reposer !
Vive le service,
ô gué !
Vive ic service.

II

Baillaigé, frais et gaillard,
Prend la cinquantaine ;
Il est l'ornement d'un art
Qu'on connaît à peine.
Il n'a pas d'autres soucis
Que d'être utile à son pays.
Voilà son service,
ô gué !
Voilà son service !

III

Voulant bien joyeusement
Nous donner à boire,
Qu'il reçoive auparavant
Le pot de Grégoire ;

Le service tout entier
Mériterait d'y passer !
Vive le service,
ô gué !
Vive lé service !

IV

Depuis le grand-père Adam
Qui mangea la pomme,
On a jamais vu vraiment
Un aussi brave homme.
Sous le toit de Baillaigé
(* Adam est représenté !
Par un gai fils d'Eve,
ô gué !
Par un gai fils d'Eve !

V

Boissonneault, Smith et Rinfret
Lionais, Blain et Pagé,
Drapeau, Ricard et Boulet,
Brousseau, Dion, Benoît, Taché,
Dauray, Braun, Adam, Pinard,
Boucher, Sulte avec Bouchard :
Chantent la trentième,
et Guay
Chante la trentième !

Cette chanson eut un grand succès d'hilarité, et quelqu'un y répondit par le couplet suivant :

“ L'auteur de cette chanson,
“ Soit dit sans insulte,
“ Est poète de renom,
“ C'est Benjamin Sulte ;
“ Ne soyez donc pas surpris,
“ S'il y montre son esprit
“ Toujours sans malice,
“ ô gué !
“ Toujours sans malice !

Puis suivirent des santés portées aux artistes de la soirée et aux célibataires, jeunes et vieux.

M. Baillaigé est particulièrement estimé parmi tous ceux qui le

(* M. Adam, de St. Hyacinthe, présent à la réunion.

connaissent. C'est un de ces types de gentilhomme Canadien-Français de la vieille école, ce qui veut dire que l'on rencontre chez lui une foule de qualités, communes autrefois, et qui sont devenues presque des exceptions aujourd'hui. En l'approchant, on ne rencontre pas cette physionomie sévère, qui veut conserver une distance et éviter tout semblant de familiarité. Il est aussi affable avec le jeune homme qu'avec l'homme de son rang et de son âge, et, quand il converse, c'est toujours pour instruire et intéresser.

Eminemment savant dans sa spécialité, il fut à diverses reprises chargé de missions des plus difficiles à remplir. C'est dans le chemin du Saguenay qu'il commença sa carrière d'ingénieur, et ses hautes capacités, appréciées comme elles le méritaient, lui attirèrent d'autres entreprises beaucoup plus grandes encore. On le vit successivement travailler pour la construction des chemins de Métapédia et Témiscouata, puis des canaux de Chambly, Beauharnois, du Canal de jonction, ceux des Cèdres et de la Baie Verte.

Ce dernier est peut-être destiné à couronner sa gloire, vu son importance et parce que sa praticabilité a été couverte par lui seul, alors que l'opinion d'ingénieurs spéciaux que l'on avait fait venir d'Angleterre pour étudier la question, prévalait et nous portait à regarder ce projet comme chimérique. Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain article.

M. Baillairgé pour tous les mérites qu'il possède, est entouré d'un grand nombre d'admirateurs et il était donc tout naturel que quelques-uns d'entre eux, ceux qui se trouvaient les plus près de lui, n'aient pas voulu laisser passer inaperçu le 30ème anniversaire que nous avons déjà mentionné.

M. Taché fit remarquer que l'étude et la pratique des sciences de l'architecture et du génie civil sont héréditaires dans la famille Baillairgé, et il évoque à ce sujet un souvenir de trente années passées. M. Taché visitait avec un étranger de distinction, officier du génie dans l'armée française, la Cathédrale de Québec, maintenant Basilique de Notre-Dame. L'étranger fut frappé de la belle ordonnance, du bon goût et de la simplicité imposante de cet intérieur d'église, et, en sortant, il dit : "Celui qui, avec une pareille sobriété de moyens, a produit cet effet saisissant était un architecte." Cet architecte, ajouta M. Taché, était un Baillairgé et les qualités de premier ordre qui distinguent l'œuvre de l'ancêtre sont les qualités qui caractérisent les travaux du petit-fils.

A une heure avancée de la nuit, les amis échangèrent une poignée de main et se quittèrent en emportant de la soirée un agréable souvenir.

LE CESARISME

ET

L'ULTRAMONTANISME.¹

(*Suite.*)

L'obéissance aux " pouvoirs existants " est une partie de la religion chrétienne ; en ce qui concerne l'indépendance du pouvoir spirituel, il est inutile d'en parler. L'existence de l'Eglise et la primatie de son chef pendant dix-huit siècles sont une preuve assez concluante. De plus, aucun chrétien doué de sens commun n'osera nier que ces deux pouvoirs distincts et séparés n'aient des sphères distinctes et séparées, et que, chacun dans sa spécialité respective, ils ne tiennent leurs pouvoirs de Dieu. Les bornes de ces sphères sont faciles à déterminer dans les matières purement spirituelles. Le conflit ne provient que des questions mixtes, et il ne devrait donner lieu à aucune difficulté réelle. Personne ne peut décider quelles sont les questions simples et les questions complexes, si ce n'est un juge apte à définir les limites des deux éléments respectifs et par suite, les limites des juridictions respectives.

En chaque question qui ne ressort pas de la compétence de l'un ou de l'autre pouvoir, il faut qu'il y ait un juge capable de déterminer ce qui appartient ou ce qui n'appartient pas à leurs sphères respectives, sans cela on tombe dans un doute et dans un conflit perpétuels. Mais qui peut définir ce qui est ou ce qui n'est pas de la juridiction de l'Eglise en matière de foi et de morale, si ce n'est un juge connaissant ce que renferme la sphère de la foi et de la morale et jusqu'où elle s'étend ? Car certainement ce n'est pas assez qu'un pareil juge conjecture, ou opine, ou se prononce sur une évidence douteuse, ou avec une connaissance incertaine. S'il en était ainsi, sa sentence, loin de mettre fin à la lutte, ne ferait que la commencer et la renouveler.

Il est clair que le pouvoir civil ne peut pas déterminer jusqu'où s'étendent la foi et la morale. S'il le pouvait, il posséderait l'une

¹ Voir la livraison de Septembre.

des prérogatives de l'Eglise. Il devrait connaître le dépôt entier de la foi explicite et implicite, ou, en d'autres termes, il serait le gardien de la révélation chrétienne. Or il n'est pas un seul chrétien ou un seul homme sensé qui veuille revendiquer une pareille prérogative en faveur du pouvoir civil ; et si cela n'est pas, il n'y a pas de juge capable de mettre fin à la lutte, ou ce juge doit être l'Eglise, à laquelle la révélation du christianisme, quant à la foi et à la morale, a été divinement confiée. Mais s'il en est ainsi, à moins que l'Eglise ne soit divinement certaine des limites de sa charge et de son message, aucun doute ou aucune controverse entre les deux pouvoirs ne pourra jamais aboutir à une conclusion.

Au contraire, si l'Eglise est certaine, d'une divine certitude, des limites de sa juridiction, sa voix sera déterminante en de telles matières. Or une autorité qui peut seule définir les limites de son propre office est absolue, parce qu'elle ne dépend de personne, et infaillible, parce qu'elle connaît avec une certitude divine la foi qui lui a été confiée. Donc, si le pouvoir civil n'est pas apte à fixer les limites du pouvoir spirituel, et si le pouvoir spirituel peut fixer ses propres limites avec une certitude divine, il est évidemment suprême. En d'autres termes, le pouvoir spirituel connaît avec une certitude divine les limites de sa propre juridiction, et par suite, il connaît les limites et la compétence du pouvoir civil. Il est, conséquemment, suprême en matière de religion et de conscience. Je ne vois pas comment cela peut être nié sans qu'on nie le christianisme. Mais cela, c'est la doctrine de la bulle *Unam sanctam*, du *Syllabus* et du Vatican. C'est, en fait, l'ultramontanisme, car ce mot ne signifie ni plus ni moins.

L'Eglise, par conséquent, est distincte et suprême. Voyons un peu en détail le sens de suprême. Tout pouvoir qui est indépendant et peut seul fixer les limites de sa propre juridiction est, *ipso facto*, suprême. Mais l'Eglise de Jésus-Christ, dans la sphère de la révélation, de la foi et de la morale, est tout cela, ou elle n'est rien ou pire que rien, une imposture et une usurpation. En d'autres termes, elle est le Christ ou l'antechrist. Si elle est l'antechrist, chaque César, de Néron à nos jours, se trouve justifié. Si elle est le Christ, elle est le pouvoir suprême parmi les hommes, c'est-à-dire :

1. Elle tient sa charge et son autorité de Dieu.
2. Elle a en garde la foi et la loi de Jésus-Christ.
3. Elle est la seule interprète et le seul commentateur de cette loi ; elle a, dans la sphère de cette charge, puissance de faire des lois avec autorité, de lier les consciences de tous les hommes rachetés par le baptême de Jésus-Christ ; seule elle peut fixer les limites de la foi et de la loi qui lui sont confiées, et, partant, la

sphère de sa propre juridiction; seule, elle peut juger les questions où son pouvoir est en contact avec le pouvoir civil, c'est-à-dire les questions mixtes; car seule elle peut déterminer à quel point son office divin ou son divin mandat entre dans de telles questions et s'y trouve impliqué; et elle est au juste cet élément qui dans les questions mixtes de juridiction controversée, relève d'un ordre et d'un tribunal plus hauts.

Par exemple, un professeur catholique de théologie dans une université de l'Etat, et salarié par l'Etat, refuse de reconnaître les définitions du concile du Vatican. L'évêque l'excommunie, et l'Etat le maintient et le paye, en dépit de l'excommunication de l'Eglise, comme professeur de théologie catholique. Voilà une question mixte, composée de salaire et d'orthodoxie. Sûrement l'orthodoxie est un élément plus haut que le salaire; la foi est d'un ordre plus élevé que les thalers; et juger de l'orthodoxie et de la foi n'appartient pas au tribunal spirituel, lequel est (dans cette sphère) supérieur, absolu et final. La même chose est vraie en chaque question mixte de bénéfice, ou de collation d'un bénéfice ou de privation d'un bénéfice; en un mot, dans toute question de contact entre l'Eglise et l'Etat, en tant que la foi et la morale s'y trouvent impliquées; et il appartient à l'Eglise de déterminer si elles y entrent ou non, et jusqu'à quel point elles entrent et sont impliquées dans le conflit.

Après cela, qu'il soit clairement compris que je revendique pour l'Eglise ses droits divins. Je ne nie pas à l'Etat son pouvoir de violer sur la terre chaque droit divin. Il peut abuser de son pouvoir selon la licence de sa volonté impériale, royale, bureaucratique, démocratique. Je me borne à nier son droit. *Id potest quod jure potest*. Il peut remettre en vigueur et faire exécuter la *Lex regia* contre l'Eglise, mais son pouvoir n'est que violence et ses actes ne sont que tyrannie.

J'ai donc affirmé que le césarisme du monde païen, lequel était l'ennemi de Dieu et le destructeur de toutes les libertés de l'homme, fut réduit à sa sphère légitime par un acte divin. La séparation du pouvoir spirituel du pouvoir civil et la suprématie du spirituel sur l'ordre civil chrétien, ont racheté les princes de la dégradation des tyrans, et le genre humain d'un esclavage féroce. Le césarisme, représenté par une personne, ou par un sénat, ou par une populace, a toujours été, est, et sera toujours la tyrannie dans l'ordre civil et la persécution dans l'ordre spirituel.

L'antagoniste direct de ce pire des maux humains, c'est la loi divine révélée par Jésus-Christ et l'autorité divine confiée à son Eglise. Elle a toujours été et sera toujours la source de toute la

liberté humaine. L'Eglise a été la mère de toutes les nations libres. Toute liberté de l'âme et toute conscience dans les hommes, dans les familles, dans les Etats, proviennent de la limitation du pouvoir civil ; mais la limitation du pouvoir civil peut seulement provenir d'une autorité supérieure ; cette autorité supérieure n'est pas de l'ordre du pouvoir matériel ; elle est de droit divin.

La limitation qui a changé le césarisme en monarchie chrétienne est une loi, et cette loi est la loi de Dieu, représentée, exposée, appliquée sur la terre par une autorité de sa propre création et par des pouvoirs judiciaires de sa propre délégation, indépendants des législatures humaines, et supérieurs à toutes les prérogatives des rois.

Ce que je viens d'affirmer, c'est l'ultramontanisme, mais ce n'est pas l'ultramontanisme seul ; c'est le christianisme tel qu'il a été reconnu par tous les hommes, dans tous les âges : par les catholiques et les protestants, par les anglicans et les presbytériens, et par les Eglises libres d'Angleterre dont la noble et pathétique histoire a justement été écrite, à la veille, je le crains, de leur apostasie de l'esprit élevé, héroïque, de leurs fondateurs et de leurs pères en patience et fidélité à la grande loi de la liberté chrétienne en Jésus-Christ.

Le résumé de notre argument, le voici :

Le césarisme consiste :

1. Dans l'union des deux pouvoirs en une seule personne ;
2. Dans la prétention à une suprématie universelle ;
3. Dans l'exercice de la coercition en matières spirituelles ;
4. Dans l'isolation de la religion nationale, sous prétexte qu'aucune juridiction étrangère ne peut être admise dans l'Etat ;
5. Dans l'isolation des Eglises nationales, d'où suit le rejet de l'autorité universelle de l'Eglise.

L'ultramontanisme consiste :

1. Dans la distinction des deux pouvoirs et leur remise à différentes personnes.
2. Dans la revendication pour l'Eglise du droit unique de définir les doctrines de foi et de morale.
3. Et de fixer les limites de sa propre juridiction dans cette sphère.
4. Dans une union et une soumission indissolubles à l'égard de la juridiction universelle du Saint-Siège.

Tel fut le césarisme du monde payen : la domination de l'homme, soit en matière d'obéissance civile, soit en matière de culte religieux ; et telle fut la restriction imposée à cette absolu et intolérable empire de l'homme sur l'homme par la séparation des deux

pouvoirs, le temporel et le spirituel, dans des autorités et des sphères de juridiction distinctes, et investies en des personnes distinctes.

Mais le césarisme est dans la nature humaine. C'est un gouvernement de chair et de sang, ou de "sang et de fer," et quoique restreint pour un temps par le christianisme, il n'a jamais cessé d'exister. A travers l'histoire entière du christianisme, du quatrième au seizième siècle, il s'est toujours efforcé de se raffermir. L'empire romain ne fut pas plutôt transféré en Orient que le césarisme commença à reparaître. Le despotisme bysantin qui pesa sur la liberté civile et ecclésiastique est passé à l'état de dicton. Bysantin et despotique sont des termes synonymes. L'empire romain n'eut pas plutôt ressuscité en Occident que la même tendance commença à se manifester. Charlemagne lui-même étendit son protectorat, ou épiscopat des choses extérieures, de manière à commettre de nombreuses violations de la liberté ecclésiastique. Mais le césarisme des empereurs saxons, suèves et bavarois, comme nous le voyons dans leurs conflits avec saint Grégoire VII, Alexandre III, Innocent IV, fait que le règne de Charlemagne paraît normal et chrétien, de même que le règne de Constantin.

Les deux principales causes du réveil du césarisme dans le christianisme sont, en premier lieu, l'école des juristes créée par les Pandectes de Justinien et l'université de Bologne, du sein de laquelle sortit la théorie complète et l'organisation du césarisme gibelin, et, en second lieu, l'introduction des Grecs, de la littérature grecque, du bysantisme, après la chute de Constantinople. C'est là ce qui rendit possibles dans l'Europe chrétienne les royales suprématies du seizième siècle. La théorie qui consiste à investir le prince du pouvoir suprême législatif et judiciaire sur toutes les personnes et dans toutes les causes, ecclésiastiques et civiles, est non-seulement bysantine, mais païenne. C'est la réunion en une seule personne de deux pouvoirs que le christianisme a séparés. Et cette théorie a été appliquée dans chaque pays où elle a pris racine par le despotisme civil et par la persécution religieuse.

La plus ample "exhibition" qu'elle fournisse se trouve dans la législation des Tudor, et par la mise en pratique d'une religion légale en Angleterre et en Irlande au moyen de lois pénales. L'histoire religieuse de l'Angleterre, de l'Ecosse, du Danemark, de la Suède et du nord d'Allemagne au seizième et au dix-septième siècles, est l'histoire de la renaissance du césarisme et d'une réaction contre la liberté de la religion et de la conscience au moyen desquelles le Christ nous avait affranchis. Il est surtout à remarquer que l'oppression de la liberté chrétienne a été accomplie aux cris de liberté, de religion et de conscience.

Comme preuve à l'appui, il suffit de se référer à un livre intitulé : "*Histoire des Eglises libres d'Angleterre*," dans lequel les souffrances des catholiques et des non-conformistes, sous le césarisme de la couronne Anglaise, sont patiemment et pleinement décrites. L'effet de ce mélange de despotisme civil et religieux a été d'obtenir, pour une moitié du peuple anglais et pour la population entière de l'Irlande, une liberté religieuse complète. L'Ecosse a toujours repoussé l'intervention des rois en matière de religion ; et de nos jours une moitié de la population écossaise a rejeté même les restes d'une intervention civile, attardée dans la loi des patronages.

La tendance politique du monde entier est aux "Eglises libres, c'est-à-dire à l'omnipotence du pouvoir civil par l'exclusion de l'Eglise.

La souveraineté temporelle du souverain Pontife a été violée, sous prétexte que les pouvoirs civil et spirituel peuvent être séparés encore une fois ; non pas comme la Providence l'a donné, mais d'après la théorie impossible de l'Eglise libre dans l'Etat libre. La révolution italienne a lancé cette maxime comme la solution des conflits religieux du dix-neuvième siècle. Ses effets dureront jusqu'à la première querelle, et la première querelle naîtra du premier acte pontifical condamnant l'usurpation des Etats libres ; la suprématie du pouvoir civil sera alors déclarée être indispensable à sa liberté.

Il faut cependant le reconnaître, pour violents et sacrilèges qu'aient été et que soient en pratique les actes de l'Etat libre, l'Italie s'est jusqu'à présent, abstenue de se commettre (dans le domaine des principes et de la loi) avec les doctrines réalisées par la législation ecclésiastique prussienne. La foi catholique et l'instinct de l'Italie l'ont sauvée de cela. Pendant vingt ans de révolution, elle ne s'est jamais embrouillée dans la pédantesque absurdité des lois de Falck. Deux choses sont restées profondément imprimées dans son intelligence et dans sa conscience : l'une, la monstruosité impie du "*divus Cæsar* " ; l'autre est l'impérissable croyance à la divine création de l'Eglise catholique. Excepté une poignée de Petruccelli della Gattina, personne en Europe ne voit avec moins de sympathie, ou avec plus de secret mépris, la persécution prussienne que les Italiens. Mais les prétentions du gouvernement de Berlin ne sont que le premier indice d'une omnipotence impériale qui sera désormais affirmée plus violemment et plus explicitement.

Cette législation impériale peut être envisagée comme un lien entre les vieilles suprématies royales du seizième siècle et la résurrection de cette *Lex regia* que la révolution antichrétienne destine

à l'Europe future. La citation suivante expliquera mieux ma pensée. Le passage est pris d'un grand journal représentant une école politique qui bien qu'elle ne soit pas encore nombreuse, a déjà obtenu place parmi nous. Après avoir dit qu'une conviction est largement répandue (conviction hostile à l'Eglise), l'écrivain continue ainsi :

“ Tout à côté de cette conviction négative, il y a une conviction positive, vague, indistincte, mais excessivement puissante ; elle s'est élevée, elle grandit, et elle trouve qu'une nation est essentiellement une meilleure chose qu'une Eglise ; que, en fait de toutes les institutions humaines connues, la plus sacrée, la plus enracinée dans la nature humaine, et la plus apte à se rattacher les affections d'un être rationnel, c'est la nation. Comparez un instant la nation anglaise et l'Eglise catholique, et voyez à laquelle des deux il convient qu'un anglais soit fidèle... Tout cela, disons-nous, met les nations—cette vérité s'applique à la plupart d'entre elles—au-dessus des Eglises, comme objets d'affection et digne de fidélité... Nous ne devrions considérer aucun individu comme réellement fidèle à sa nation qui ne voit pas en elle quelque chose de plus haut et de plus sacré qu'une Eglise quelconque.” (*Pall Mall Gazette*, 23 janvier 1873.)

Nous devons regarder cette doctrine comme une résurrection du paganisme.

Le 15 janvier 1873, le Dr. Falck exposa la doctrine suivante dans la chambre prussienne : “ Nous sommes devenus plus *concrets* ; nous avons appris à apprécier les droits de l'Etat. C'est pour cette raison que les lois doivent être votées.” Le 17 janvier il ajoutait : “ Si l'Etat et l'Eglise sont égaux dans les domaines du pouvoir moral, l'Etat doit toujours avoir la suprématie dans le domaine de la loi.” Ce qui revient à dire, selon la remarque de M. de Pressensé, “ que l'Eglise à tous les bénéfices de l'égalité dans le domaine des abstractions, mais à condition que l'Etat aura tout le pouvoir dans le domaine du *concret*, c'est-à-dire que le droit est une théorie, et la force est la seule réalité.” (*Revue des Deux-Mondes*), mai 1873, p. 27.)

MGR. MANNING, Archevêque de Westminster.

(La fin au mois prochain.)

CHRONIQUE DU MOIS.

Après quelques semaines d'un calme relatif, le monde politique français a repris ses allures ordinaires. On commence à se préparer pour la reprise des séances de l'Assemblée qui doit avoir lieu dans le cours du mois prochain.

La situation des partis n'est guère changée, et l'Assemblée se retrouvera à peu près dans les conditions où elle était lors de la prorogation du 5 août. Les mêmes difficultés existent encore, et les mêmes problèmes sont à résoudre. Il ne paraît pas que l'Assemblée soit plus qu'alors en état de sortir des embarras où elle se trouve.

Un certain nombre d'élections partielles ont eu lieu dans le cours des dernières semaines. Elles se sont terminées par le triomphe de quelques républicains et d'un ou deux conservateurs. Il y aura encore dans quelques jours de nouvelles élections, qui, selon toutes les prévisions, seront encore gagnées par des Républicains. De sorte que la position des monarchistes ne sera guère tenable à l'ouverture de la session. Dans les conditions actuelles, il semble évident que l'Assemblée ne pourra continuer longtemps ses travaux et qu'une dissolution est inévitable. Il n'y a pas à se cacher non plus que le résultat de cette dissolution et de nouvelles élections serait, selon toute probabilité, favorable au parti républicain, et le ramènerait au pouvoir. Dans presque toutes les élections ont eu lieu depuis trois ans, les monarchistes ont été battus. Plus que 150 nouveaux députés ont été élus, dont les trois-quarts sont républicains. On est porté à croire qu'une élection générale donnerait le même résultat.

M. Thiers intrigue en ce moment à l'étranger, pour augmenter les chances de son parti et s'assurer des sympathies en vue du rétablissement du gouvernement républicain. Il y a quelques jours, il a prononcé à Florence un discours où il s'est déclaré en faveur de l'unité italienne, et où il a promis de favoriser le maintien du

nouvel état de choses dans la Péninsule. C'est un moyen de gagner la confiance des italianissimes et de s'assurer l'appui du gouvernement révolutionnaire et spoliateur de Rome. C'est un moyen aussi de se concilier M. de Bismark, qui préfère déjà M. Thiers à MacMahon, et qui a beaucoup d'estime pour les révolutionnaires... dans les autres pays.

Les élections pour les conseils généraux viennent de se terminer dans une partie des départements. Le nombre de républicains et de conservateurs élus est à peu près égal. Seulement, comme les conservateurs sont divisés en bonapartistes et en royalistes, la force de ces derniers est d'autant moindre. On a attaché une importance toute particulière à ces élections, qui se sont faites entièrement sur la question politique et au point de vue des partis.

En Corse, ces élections ont donné lieu à une lutte très vive entre les deux fractions du parti bonapartiste, et occasionné une rupture publique entre le Prince Napoléon et le reste de la famille impériale, y compris le jeune empereur. Les deux candidats rivaux au conseil général étaient le prince Napoléon et le prince Napoléon-Charles, de la famille de Lucien. Les amis du premier s'efforçaient d'emporter son élection, en faisant croire que sa candidature était approuvée par le prince Impérial.

“ Un seul homme, dans notre grand parti national, avait dit le *Patriote de Corse*, organe du Prince, a le droit de parler contre le prince Napoléon. Un seul homme a le droit de vous dire :

“ — Mon oncle est mon ennemi : ne votez pas pour lui ! C'est Mgr. le prince Impérial, notre chef à tous, seul héritier du trône, seul héritier de l'Empire !

“ Voilà celui à la parole duquel vous devez croire, Adjacciens ; et il se tait ! et il n'écrit pas contre lui ! et il vous laisse libres ! et, la *Corse* le dit elle-même : *Il doit rester étranger à nos querelles !*

“ Est ce que MM. Rouher et Gavani prétendraient être plus bonapartistes que le prince Impérial ! ”

La parole que demandait le *Patriote* fut dite quelques jours avant l'élection, et elle détermina la défaite du prince Napoléon et le triomphe du prince Charles. M. Piétri fut député à Agaccio pour “ mettre fin aux équivoques au sujet de la rivalité des deux princes, et appuyer la candidature du prince Charles Lucien, *approuvée par le chef de la famille, le Prince Impérial.* ”

Le prince Napoléon est ainsi renié formellement par le prince Impérial et par la plus grande partie des bonapartistes. L'alliance d'un pareil politique paraît plus compromettante qu'utile au parti impérialiste. On renvoie Plon-Plon aux radicaux libres-penseurs de l'Extrême-Gauche, ses alliés naturels. Comme le prince en-

traîne avec lui une fraction du parti, cette division n'en est pas moins une cause de faiblesse pour les bonapartistes. Si la dynastie impériale est jamais ressuscitée, on croit que l'ordre de succession déterminé par Napoléon Ier, et en vertu duquel les familles cadettes de Louis et de Jérôme devaient passer avant celle de Lucien, sera changé par l'héritier de Napoléon III et de Louis, en faveur du prince Charles Lucien, qui deviendra l'héritier présomptif du Prince Impérial, à la place du Prince Napoléon.

* *

Les intrigues de la Prusse en Espagne continuent. Le gouvernement serranite s'est fait l'agent complaisant et empressé de M. de Bismark, qui travaille toujours à susciter des difficultés avec la France. L'autocrate prussien voudrait se servir de Serrano et profiter de la guerre carliste, dans un double but, pour faire éclater une nouvelle guerre avec la France, et pour imposer à l'Espagne le protectorat allemand. Dans le cas où don Carlos serait définitivement battu, et où Serrano et ses républicains verraient leur empire assuré, on peut s'attendre que leur premier acte serait d'appeler un monarque du choix de M. de Bismark, qui ressusciterait probablement la candidature du prince Hohenzollern. La France ne serait plus là cette fois pour s'opposer à la rupture de l'équilibre européen, comme en 1870, et recevoir seule les coups de la Prusse.

La seule puissance qui pourrait contrebalancer l'influence allemande et intervenir sérieusement, dans ce cas, serait la Russie, à qui les empiètements de la Prusse portent déjà ombrage, et dont les sympathies pour la cause de don Carlos sont connues. La Russie pourrait seule empêcher la rupture de l'équilibre européen menacé par la Prusse, qui n'intrigue pas seulement en Espagne, mais encore en Danemark, où M. de Bismark voudrait forcer le roi Christian à reconnaître la suzeraineté de l'empereur Guillaume. L'annexion de la péninsule danoise assurerait à la Prusse le contrôle de la Baltique, comme l'établissement d'un roi allemand à Madrid lui assurerait la suprématie dans l'Occident de l'Europe. La Russie ne saurait tolérer un pareil envahissement, qui ne nuirait pas seulement à la France, mais à toute l'Europe, qui se trouverait placée vis-à-vis de la Prusse à peu près dans la même position qu'elle était vis-à-vis de la France au temps de Napoléon Ier.

Le czar a donné une preuve assez significative de ses dispositions à cet égard, en refusant de se rendre à l'invitation de la

Prusse et de reconnaître le gouvernement du maréchal Serrano, et en écrivant même à don Carlos une lettre rendue publique, et qui contenait l'expression des sympathies du gouvernement russe pour la cause carliste et les souhaits de l'Empereur.

La maison impériale de Russie a toujours été favorable à la cause carliste, et encore aujourd'hui elle manifeste ses sympathies pour Don Carlos en refusant de reconnaître le gouvernement de Madrid. En 1846, lors des fameux mariages espagnols, la Russie fit tous ses efforts pour fonder les prétentions des deux branches principales de la maison d'Espagne, en unissant Don Carlos, prédécesseur du prétendant actuel, avec la jeune reine Isabelle. Malheureusement, l'influence contraire de la France prévalut et empêcha ce mariage.

La rumeur s'était répandue, il y a quelque temps, que, dans une réunion des princes de la maison de Bourbon, il avait été décidé que Don Carlos serait désigné comme héritier présomptif du Comte de Chambord et son successeur éventuel comme chef de la Maison de France, au détriment du Comte de Paris. Cette rumeur a été démentie énergiquement par la plupart des journaux légitimistes.

Don Carlos est le chef réel, par sa naissance, de la maison de Bourbon, après le comte de Chambord, qui n'a pas d'enfants, et dont il est le plus proche parent mâle. Don Carlos représente Philippe V, duc d'Anjou, petit fils de Louis XIV et premier roi d'Espagne de la maison de Bourbon. Le comte de Chambord représente le duc de Bourgogne, frère aîné du duc d'Anjou et père de Louis XV. Le comte de Paris, au contraire, n'est que l'héritier de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.

D'après la loi salique, don Carlos et tous les autres princes de la maison de Bourbon d'Espagne et de Naples, descendants directs de Louis XIV comme le comte de Chambord, devraient hériter des droits et prétentions de celui-ci avant le comte de Paris et les princes d'Orléans, descendants d'un frère de Louis XIV. Mais ils ont perdu tous droits à la couronne de France par la renonciation de leur aïeul Philippe V, en 1713, en acceptant la couronne d'Espagne. Par le traité d'Utrecht, la branche des Bourbons d'Espagne a renoncé pour toujours au trône de France, tant qu'elle maintiendra ses droits à la couronne d'Espagne.

C'est sur cette renonciation que se basent les prétentions du comte de Paris, qui sera le chef des Bourbons de France, après la mort du comte de Chambord.

La rumeur récente qui prêtait à Henri V le projet de passer par dessus ces obstacles pour appeler don Carlos à la succession de la

maison de France, était fondée sur la répugnance que lui inspire-rait encore, malgré tout, la maison d'Orléans, qui a frayé avec la Révolution et trahi la monarchie légitime en 1792 et depuis 1830. Les principes républicains et irrégieux du comte de Paris sont connus, et on considère ce prince, en dépit de la fusion qui a eu lieu, comme un triste héritier pour la monarchie de St. Louis et de Louis XIV.

Mais cette rumeur a été démentie, ainsi que nous l'avons dit, par les journaux légitimistes eux-mêmes. Les dépêches carlistes contredisent absolument cette nouvelle, qu'elles traitent de "fable ridicule."

* *

La situation politique et financière aux Etats-Unis n'est guère brillante en ce moment. Pendant que l'industrie languit au Nord, et que la classe ouvrière souffre du manque de travail et de ressources, le Sud est en proie à tous les maux de la guerre civile et de l'état de siège.

La question louisianaise est loin d'avoir été réglée par la soumission volontaire des insurgés de la Nouvelle-Orléans. Le gouverneur Kellogg est aujourd'hui rétabli par la force des baillonnets fédérales, et la situation reste la même. Le peuple louisianais n'est pas plus avancé qu'avant l'insurrection. Le seul espoir de ces malheureuses victimes de la tyrannie du Nord, est dans les élections qui doivent avoir lieu prochainement, et qui sont pour eux la seule chance de se débarrasser de Kellogg. Mais cette chance est bien faible. L'odieux gouverneur s'est assuré le contrôle absolu des élections. Le dépouillement du scrutin sera fait par ses créatures, et en cas d'impossibilité de fraude, il aura encore la ressource, s'il est battu, de se faire proclamer élu par le gouvernement fédéral, comme en 1872.

Les élections d'automne sont commencées dans un certain nombre d'Etats, qui doivent élire leurs officiers locaux et leurs représentants au Congrès. On sait que le Congrès se renouvelle par tiers tous les deux ans. Le résultat des premières élections, qui ont eu lieu dans le cours de ce mois, paraît donner un léger avantage aux démocrates. La position des deux partis sera probablement modifiée par le résultat final du scrutin. Le Congrès se réunira presque aussitôt après cette élection partielle, le 1er décembre.

* *

Le mois d'octobre a été marqué en Canada, par la grande solennité religieuse du 2ème Centenaire de l'évêché de Québec, et par

la création d'un nouveau diocèse à Sherbrooke, en même temps que la nomination d'un nouvel évêque à Ottawa. Le titulaire du nouveau siège épiscopal de Sherbrooke est Mgr. Antoine Racine, ancien curé de la paroisse de St. Jean, à Québec. La consécration solennelle du nouvel évêque a eu lieu à Québec le 18 octobre, au milieu d'un grand concours de membres de l'épiscopat et du clergé. La ville de Québec a vu partir avec regret le vertueux et saint prêtre, dont elle avait pu, pendant si longtemps, apprécier les qualités et les mérites. Mgr. Racine est âgé de cinquante-deux ans. Il était curé de St. Jean de Québec depuis vingt-et-un ans.

Le nouvel évêque d'Ottawa est Mgr. Duhamel, curé de St. Eugène. Mgr. Duhamel a été choisi pour succéder à feu Mgr. Guigues, le regretté évêque d'Ottawa. Il n'est âgé que de trente-deux ans. Il doit être consacré dans sa ville épiscopale, le 28 courant. D'immenses préparatifs se font à cette occasion.

Le procès de M. Lépine, le lieutenant de Riel, s'est commencé à Manitoba le 13 courant, devant la Cour Criminelle de Winnipeg. On sait que M. Lépine a été arrêté l'an dernier, sous accusation de complicité dans l'exécution de Scott, en 1870. Le premier acte de la Cour en commençant ce procès, a été de déclarer M. Riel *hors la loi*. L'Hon. M. Chapleau, ex-Solliciteur-Général pour la Province de Québec, est l'avocat de M. Lépine ainsi que l'Hon. M. Royal, ex-Secrétaire Provincial de Manitoba. Voici l'acte d'accusation tel que présenté au jury par l'avocat de la couronne, M. Cornish, et reproduit dans tous les journaux : " Messieurs les jurés, vous êtes maintenant appelés à juger un des cas les plus importants qui ait été soumis depuis longtemps à l'examen des tribunaux de ce pays. Vous vous rappelez qu'il y a quelques années cette province fut annexée à la puissance du Canada, et que pour une raison ou pour une autre, certains individus se liguerent ensemble et s'arrogèrent le droit d'emprisonner un certain nombre de citoyens et d'en mettre un à mort, et que l'un de ceux qui se trouve impliqué dans ces procédés arbitraires est le prisonnier à la barre. Vous n'ignorez pas que l'un de ces prisonniers, le nommé Thomas Scott, fut celui qui a été mis à mort et exécuté par ceux qui prétendaient être investis de l'autorité à cete époque, et dont le prisonnier fut l'un des principaux. Il paraît que le prisonnier à la barre demeurait dans le pays. Je vous ferai voir qu'au commencement de l'année 1870, le prisonnier ordonna l'arrestation et ouvertement et illégalement causa la mort de l'un des sujets de Sa Majesté. Ceci, Messieurs, fut un véritable meurtre. Les hommes qui ont commis cet acte n'avaient aucune autorité. Ils n'avaient aucun droit d'exécuter la justice. Le prisonnier à la barre est ac-

casé d'être l'un de ceux qui ordonna l'exécution de l'infortuné Scott, et qui prit une part active dans cette exécution. Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, que vous devez d'abord en venir à la conclusion qu'un meurtre a été commis, et ensuite que le prisonnier à la barre est impliqué dans ce meurtre. Je vous montrerai par des preuves qui vous seront soumises que l'infortuné Scott, après avoir subi plusieurs outrages de la part de ces hommes sans loi, dans la matinée du 4 mars 1870, fut enlevé de sa prison, et exécuté par un certain nombre de ces hommes, au nombre desquels était M. Lépine, le prisonnier à la barre. S'il en a été ainsi, et j'ai la certitude que je n'ai aucun désir de presser la conviction, à moins que la preuve l'exige, vous verrez, Messieurs, que la cause est claire. Laissez-moi vous dire, qui était cet homme Scott ? C'était un jeune homme qui, à cause de sa loyauté envers sa Souveraine et son pays, a été arrêté et mis à mort, exécuté uniquement parce qu'il avait osé se montrer loyal envers la couronne et son pays, par des hommes dont le prisonnier était un des principaux. Messieurs, nous vous ferons voir que dans cette triste circonstance tous les efforts ont été faits par quelqu'un dont le nom sera gravé dans les cœurs et dans toutes les mémoires toujours avides du bien afin de sauver la vie du malheureux Scott qui fut condamné à mourir par la main d'assassins et de meurtriers. Je veux parler messieurs, des nobles efforts faits par le Revd. George Young. Il est vrai que pendant longtemps la justice n'a pu avoir son cours et que plusieurs de ceux qui étaient également coupables avec le prisonnier, restèrent libres en défiant et en se moquant de la justice, mais le glaive vengeur les a presque tous atteints, et peut-être qu'avant longtemps, ces derniers aussi tomberont entre les mains de ceux dont le devoir est de punir le transgresseur et le meurtrier. Il vous sera prouvé, messieurs, que Scott a été exécuté et que M. Lépine, le prisonnier, est pleinement impliqué dans cette affaire."

Dans notre prochaine chronique nous ferons connaître à nos lecteurs les principaux détails de cette cause célèbre dont les débats animés auront un immense retentissement dans notre pays ordinairement si paisible. Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le procès est terminé et que M. Lépine, a été trouvé coupable et recommandé par le jury à la clémence de la cour.

A. GÉLINAS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Ouvrages reçus et dont il sera rendu compte prochainement.

I. LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET LA SOCIÉTÉ OU PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE, par l'auteur du *Monopole universitaire, destructeur de la Religion et des Lois*. 2 vol. Avignon. Fr. Seguin Aîné, Imprimeur-Editeur, 1874.

C'est une histoire substantielle et très impartiale des Sociétés Secrètes en Europe et surtout en France, et de leur influence sur l'état social. Nous n'avons encore jamais rien lu d'aussi complet sur le sujet et la Maison Rolland & Fils doit en faire venir un certain nombre d'exemplaires, car il n'y a pas de doute que l'ouvrage sera en grande demande, aussitôt qu'il sera connu. L'auteur a choisi la forme du dialogue, comme étant la plus propre à soutenir l'attention du lecteur et en même temps à rendre sa thèse plus claire et plus concluante.

II. FAUCHER DE SAINT-AURICE.—*De Québec à Mexico*.—Souvenirs de voyage, de garnison, de combats et de bivouacs. 2 vols. Edition complète. Montréal, Duvernay, frères et Dansereau, éditeurs.

III. LE MÊME.—*A la brunante*.—Contes et récits. 1 vol.

IV. LE MÊME.—*Choses et autres*.—Études et Conférences. 1 vol, prix des 4 vol. 4 piastres.

M. Faucher de Saint-Maurice, a eu l'excellente idée de faire une édition complète de tous les écrits qu'il a publiés, soit dans les journaux du Canada, soit dans les Revues jusqu'à ce jour et en a formé quatre jolis volumes qui nous arrivent avec la chute des feuilles. C'est une excellente nouvelle pour les amateurs qui aiment à se délasser l'esprit par une lecture fraîche et entraînante, au coin du foyer, dans nos longues soirées d'automne. Quant à nous, c'est une lecture qui nous a extrêmement intéressé et nous n'avons qu'un regret, c'est que l'ouvrage n'ait que quatre volumes, car on pourrait sans se fatiguer en dévorer encore plusieurs autres de suite. Nous souhaitons à l'auteur tout le succès, pour ne pas dire tout le débit, qu'il mérite pour ses quatre charmants volumes.

REVUES.

V. Le dernier numéro du *Journal des Economistes*, revue mensuelle de la science économique et de la statistique qui se publie à Paris sous la direction de M. Joseph Garnier, membre de l'Institut, avec le concours des économistes contemporains, contient un intéressant article sur le Canada par M. Edmond Farrenc, qui s'est donné la mission de faire connaître notre pays à l'Europe. C'est un coup d'œil général sur la géographie, la statistique, la politique, les finances, la banque, la production et le commerce, rempli de faits et de justes observations. Nous profitons de cette occasion pour signaler à nos lecteurs et spécialement aux économistes, aux publicistes et aux hommes d'état du Canada, cette savante revue, la seule de ce genre qui se publie en Europe et qui à sa place dans la bibliothèque de tous les hommes jaloux de se tenir au courant des questions contemporaines.

Ce recueil, qui paraît tous les mois à Paris, coûte pour le Canada 46 francs par an et 24 francs pour six mois.

Nous reproduirons cette remarquable étude de M. Farrenc dans notre prochaine livraison et nous félicitons l'auteur du magnifique accueil qu'il a reçu de toute la presse canadienne et nous espérons qu'il verra là un autre encouragement de plus pour donner une suite à sa magnifique étude sur notre pays. En même temps l'auteur voudra bien accepter nos meilleurs remerciements pour la bienveillante lettre qui accompagnait son envoi à notre adresse.

VI. *Revue Britannique*.—Revue internationale reproduisant les articles des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne et de l'Amérique complétés par des articles originaux sous la direction de M. Amédée Pichot. Nouvelle série, 14e année No. 9 septembre 1874. Paris au Bureau de la Revue, 50 boulevard Haussmann.

SOMMAIRE des matières contenues dans la livraison de septembre.—Voyages.—Archéologie. I. Paphos, ses monastères et la fête de Vénus, souvenirs d'une mission archéologique.—2 I.—Histoire. II. Le bisaïeul du roi d'Italie.—Biographie anecdotique.—III. La comtesse de Nithdale.—Esquisses parisiennes.—IV. Les voitures de Paris.—Mœurs nationales.—V. Les Américains chez eux. §III.—Henry Ward Beecher.—Sport.—Le Corral.—Manière de prendre les éléphants.—Romans.—VII. Sur le chemin de la fortune (6e extrait).—Miscellanées.—VIII Le lot 217.—IX. Revue militaire.—Chronique.—X. Pensées diverses.—Correspondances de la Revue Britannique. Nouvelles des sciences, de la littérature, des beaux-arts, du commerce, etc., etc.—XI. Correspondance d'Allemagne.—L'anniversaire de Sedan.—L'émeute religieuse de Xion.—Lettre de voyage de Karl Vogt.—La fête prusso-musicale de Munich.—Le théâtre de Wagner à Bayreuth.—Le pavillon de Mozart à Salzbourg.—Encore les plénipotentiaires de Rastadt.—XII. Correspondance d'Amérique. L'étrange affaire Beecher-Tilton.—Canevas d'un roman.—Obligations remboursables en novembre.—Goinfrerie.—XIII Correspondance d'Espagne.—XIV. Correspondance de Londres. Vacances.—Le stragylus et la grouse.—Conversion de lord Ripon.—Les pèlerins de Pontigny.—Les pick-pockets et leurs coquilles.—Une ville improvisée.—Sir Ch. Dilke et la liberté de boire.—Une dame d'élection.—Théâtres.—Le festival de Gloucester.—M. Guizot et le *Times*, etc., etc.—XV. Chronique scientifique.—XVI. Chronique et Bulletin bibliographique. Une redite.—Une utopie.—Ce que veut la France.—M. Guizot.—Florian et Lafontaine.—Mélanges.—Théâtres, etc., etc.

Le Correspondant.—Nouvelle Série, Tome soixantième. XCVIe de la collection. 6e livraison, 25 septembre 1874.—I. L'instruction historique du peuple. Antonin D'Indy.—II. Marie Stuart et les causes de sa chute. (IV). R. Chantelauze.—III.—Bénédicte Wyniecka. (II). S. Blandy.—IV. Hildebrand, jusqu'à son cardinalat. (III). L'abbé O. Delarc.—V. Voyage dans l'Afrique Equatoriale. Mis de compiègne.—VI. La question du Ritualisme en Angleterre. L'abbé P. Martin.—VII. Amaryllis. Poème. (III). J. Autran, de l'Acad. fr.—VIII. Revue Crstique. I. *Histoire générale du Languedoc*, par dom Devic et dom Vaissette. Nouvelle édition.—II. *La vie d'un patricien de Venise, au seizième siècle*, par M. Yriarte.—III. *Histoire de la caricature sous la République, l'Empire et la Restauration*, par M. Chamfleury.—IV. *L'imitation de Jésus-Christ*, traduite en vers français par M. l'abbé Gaurel, traduction complète.—V. *La morale pratique enseignée par l'exemple*. par M. de Gérando. P. Douhaire.—IX. Quinzaine Politique. Augusté Boucher. Paris, librairie de Charles Douniol et Cie, éditeur, 29, rue de Tournon. Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. Prix, 35 fr.

Revue Catholique des Institutions et du Droit par une société de jurisconsultes. 11e Année. Numéro 10. Septembre 1874.—I. Le libéralisme. Jude de Kernaeret.—II. Examen critique de la Réforme sociale. Michel Sévin, avocat à la Cour d'appel de Paris.—III. Notes sommaires sur les réformes à introduire dans notre Législation en matière de séduction (suite et fin). Cheysson, ingénieur des ponts et chaussées.—IV. La sépulture catholique et la loi civile. II. L'Inhumation en terre sainte (suite et fin). André Gairal, docteur en droit, avocat à la Cour de Lyon.—V. De la révolution dans la loi ou du retour légal de la Barbarie (suite et fin). L'abbé J. Crozat.—VI. Les congrès catholiques, à l'occasion du premier congrès italien tenu à Venise (1874). Extrait de la *Civilla Cattolica*.—VII. Jurisprudence. Presbytères. E. P.

Grenoble, bureau de la revue. Baratier frères et Dardelet, Imprimeurs de la Cour, Grand'rue, 4.—Canada. J. B. Rolland et fils, libraires à Montréal. Paraissant une fois par mois. Prix, 15 fr.

Catalogue Mensuel de livres d'occasion rares et curieux en tous genres. Manuscrits sur la Bourgogne, la Champagne. Vues de villes, Assignats, Autographes, Médailles. En vente aux prix marqués à la librairie Baillieu, 43, Quai des Grands-Augustins, Paris.

Tous les livres sont garantis complets et en bon état, à moins d'indication contraire. N'ayant les ouvrages portés sur ce catalogue que par unité, le manque d'un ou plusieurs articles demandés ne pourrait motiver le refus de l'envoi. Expédition contre remboursement aux personnes qui n'ont pas de compte ouvert. Les frais de port sont toujours à la charge du destinataire.

The Canadian Monthly and National Review. No. 4. Whole number XXXIV. Vol. 6. October, 1874.—Contents.—Christian Life and Character as Read in the Catacombs. By Rev. W. H. Withrow, M. A.—Indian Summer. A Poem. by P. C. L.—The King of the Mountains. (From the French of M. Edmond About).—Mystery. A Poem. By C. S. C.—The March to Coomassie.—Love's October. A Poem. By William Morris.—Russian Reminiscences. By Anat. Ives.—Down the St. Lawrence on a Raft.—Current Events.—Current Literature.—Music and the Drama.—Book Reviews

Toronto: Adam, Stevenson and Company, publishers and book importers. Wholesale agent: A. S. Irving. Single number 30 cents. Yearly subscription, \$3.50.

Cette Circulaire nous est envoyée par un ami de France qui nous prie de lui donner publicité dans notre *Revue* pour l'information de nos lecteurs et pour la satisfaction de ceux qui désireraient se joindre au mouvement indiqué dans cette circulaire et dirigé par M. C. Le Play, auteur d'ouvrages très célèbres sur la question de l'union et de la paix sociale qui est à l'ordre du jour.

L'Union de la paix sociale.—Comité d'union de Paris, Siégeant place du Louvre, No. 1, le vendredi, de 1 heure à 3 heures (août et septembre exceptés). Voir les correspondances sur l'Union, notamment les Nos. 1 et 7.

NOTA. — Le Comité est provisoire. Il est institué avec le concours d'un groupe belge et d'un groupe anglais, pour préparer la fondation de Comités locaux et nationaux.

PROGRAMME DES TRAVAUX.—Des savants, des propriétaires fonciers et des commerçants déplorant les dissensions politiques et religieuses qui désolent une partie de l'Occident, voient avec inquiétude des discordes encore plus redoutables envahir de proche en proche les foyers domestiques et les ateliers de travail. Associés depuis 1871 pour remédier à ces maux, ils constatent journellement que le meilleur *raisonnement* est sans force, même sur les gens de bien, qui aujourd'hui sont pour la plupart dominés par des idées préconçues. Ils réussissent, au contraire, quand ils font un judicieux appel à l'*expérience*.

Le meilleur moyen de persuasion consiste à exposer méthodiquement le contraste qui règne entre les idées, les mœurs et les institutions, c'est-à-dire entre les constitutions sociales des divers peuples. Certaines constitutions engendrent invariablement la paix, tandis que d'autres créent ou entretiennent la discorde. Tout homme de bonne foi, s'il est instruit de ce contraste, s'il distingue les institutions qui conservent le bien de celles qui poussent au mal, tire lui-même la conclusion pratique: il renonce à ses erreurs et revient à la vérité, sans le secours d'aucun autre enseignement.

Après avoir constaté par une propagande journalière l'efficacité de cette méthode de réforme, notamment en France, en Belgique et en Angleterre, beaucoup d'hommes désirent en assurer le bienfait à leur canton rural, à leur ville, à leur province et à leur patrie: ils veulent organiser des associations locales et nationales. Ils inclinent à penser que chaque groupe pourrait être constitué en toute indépendance, mais qu'il trouverait avantage à se concerter avec tous ceux qui, poursuivant le même but, se rattacheraient à un être commun: *l'Union de la paix sociale*. Toutefois, avant de procéder à ces conditions locales, ils ont senti le besoin de chercher en commun les meilleurs moyens d'exécution: ils ont confié ce soin à une institution provisoire, au *Comité d'Union de Paris*, en demandant conseil et concours à l'auteur des *Ouvriers européens*.

Le Comité fait appel aux Français et aux étrangers qui, même sans modifier en rien les habitudes de leur vie, voudraient contribuer à rétablir la paix dans les

foyers et les ateliers de leur localité. Il leur propose deux buts principaux : répandre autour d'eux la connaissance des travaux déjà faits ; encourager par des subventions les savants capables de les compléter en entreprenant des recherches historiques et des voyages.

Le comité de Paris aura terminé sa tâche, et les comités locaux ou nationaux s'établiront avec toute chance de succès quand on aura trouvé, pour les *Monographies de sociétés*, un cadre aussi complet que celui qui a été tracé par M. F. Le Play pour les *Monographies de familles*.

Le Comité s'adjoint deux séries de collaborateurs. Les premiers, nommés *membres titulaires*, paient une cotisation annuelle de 10 francs, et reçoivent en retour une valeur égale d'ouvrages choisis parmi ceux qui ont préparé l'Union ou qui seront ultérieurement publiés. Les seconds, nommés *membres fondateurs*, paient une cotisation annuelle de 50 francs. Celle-ci, déduction faite des 10 francs consacrés à l'expédition des ouvrages, sert à constituer un fonds de réserve qui pourvoit aux modiques frais d'une administration gratuite, et qui permet d'attribuer des subventions aux auteurs des nouvelles *Monographies de sociétés*.

Le Comité mettra les deux catégories de membres en mesure de se concerter directement, par des correspondances ou par des voyages, pour atteindre le but assigné aux premières études. A cet effet, il publiera, en janvier 1875, un *Annuaire* où seront mentionnés le nom, la qualité, l'adresse des membres qui, pendant la présente année, auront envoyé leur cotisation.

Les membres qui résident à Paris, qui y viennent chaque année ou qui y sont représentés par un correspondant, versent leur cotisation au siège du Comité, place du Louvre, No. 1, le vendredi, de une heure à trois heures (août et septembre exceptés) ; et le Trésorier remet immédiatement le reçu de la somme versée, avec la collection des ouvrages destinés à la propagande. Les autres membres envoient leur cotisation, en un mandat sur la poste, à M. Dupont, ancien officier, chevalier de la légion d'honneur, rue du Rocher, 34, à Paris : ils reçoivent le reçu à leur domicile par la poste, et les ouvrages par la voie qu'ils ont indiquée en envoyant leur cotisation ; mais alors la valeur de l'envoi est diminuée d'une somme égale aux frais de poste et de transport.

Les membres sont priés d'indiquer très-lisiblement, sur un bulletin joint à leur cotisation : 1o leur nom, 2o la qualité et l'adresse à inscrire à la suite de ce nom sur l'*Annuaire* ; 3o la voie par laquelle les ouvrages doivent être expédiés.— Dans l'état actuel d'organisation provisoire, le Comité fait le meilleur usage possible des documents qui lui sont adressés *franco* ; mais il n'est pas en mesure de répondre aux envois ou de restituer les documents. Le Comité donne des réponses verbales, chaque vendredi, de une heure à trois heures (août et septembre exceptés) place du Louvre, No. 1, à Paris.

La *Bibliothèque de l'Union*, dans laquelle sont choisis les ouvrages destinés aux adhérents. Voir la description détaillée de la Bibliothèque dans les Correspondances No. 1 et No. 6.

1re Section.—Ouvrage de M. F. Le Play qui, en appliquant la Méthode à l'étude des Familles, ont préparé l'étude des Sociétés.

NOTA.—Par décision du Comité, et en attendant de nouvelles éditions, ces ouvrages, épuisés maintenant ou d'un prix trop élevé, ne sont pas distribués en retour des cotisations.

2e Section.—Ouvrages de M. Le Play qui ont préparé l'Union : La Réforme sociale, 5e édition, 1874. 3 forts vol. in-18. Tours, Mame, éditeur ; Paris, Dentu. Prix des 3 vol. 7 fr.—L'organisation du travail, 3e édition, 1871. 1 fort vol. in-18. Tours, Mame, éditeur ; Paris, Dentu. Prix 2 fr.—L'Organisation de la famille, 1871. 1 vol. in-18. Paris, bibliothèque Saint-Michel. Prix 2 fr.—La Paix sociale, Introduction de 1871. Broch. in-18. Tours, Mame, éditeur ; Paris, Dentu. Prix 36 cent.—Correspondances sur l'Union de la paix sociale, 2e édition, 1874. 6 broch. in-18. Tours, Mame, éditeur ; Paris, Dentu. Prix de chaque brochure 30 cent.—No. 1. L'urgence de l'Union en France, par MM. le comte de Butenval et F. Le Play.—No. 2. L'accord des partis politiques, par MM. Lucien Brun et F. Le Play.—No. 3. Le retour au vrai et le rôle du Clergé, par Mgr. Isoard et M. F. Le Play.—No. 4. La question sociale et l'Assemblée, par M. F. Le Play.—No. 5. Le Principe et les Moyens du Salut par lord Denbigh, lord Robert Montagu et M. F. Le Play.—No. 6. La presse périodique et la méthode, à propos de l'œuvre de M. F. Le Play, par M. E. de Curzon.

3e Section.—Publications du Comité d'Union de Paris, Tours, Mame, éditeur ; Paris, Dentu. Correspondance No. 7.—Notice sur le Comité d'Union de Paris, par M. F. Le Play. 1 broch. in-18 (sous presse). Prix, 30 cent.—La Constitution sociale de l'Angleterre en 1864, par MM. F. Le Play et A. Delaire. (A publier en 1874).—Annuaire de 1875. (A publier en janvier 1875).

4e Section.—Ouvrages publiés par divers membres de l'Union pour préparer ou seconder l'œuvre du Comité d'Union de Paris.

NOTA.—Les ouvrages de cette section, étant la propriété personnelle de leurs auteurs, ne sont pas, quant à présent, distribués en retour des cotisations. A ce sujet, les auteurs pourront se consulter avec M. le Trésorier.

The Old Regime in Canada. 80. Cloth \$2.50. Little, Brown & Co., Publishers, 110 Washington Street, Boston.

Tel est le titre du dernier ouvrage du célèbre historien américain, M. Francis Parkman, bien connu de notre monde littéraire par ses belles et remarquables études sur certaines époques de notre histoire. Voici ce que dit le "Literary World" de son dernier volume, en attendant la notice qui sera publiée dans notre prochaine livraison.

" Dans ce volume l'auteur présente le résultat de ses recherches sur la première époque de l'histoire du Canada sous la domination française, signalant dans son récit le siècle compris entre 1653 et 1753. L'auteur dut avoir accès à une foule de manuscrits de l'état empruntés aux Archives de la France, qui n'avaient pas encore été consultés, et par ce moyen, il a pu composer un récit historique à la fois substantiel et entraînant. Les influences qui contrôlèrent la colonie dans ses commencements, et pendant le premier siècle de son existence, l'esprit de la mission catholique romaine, et l'ambition monarchique de Louis XIV, sont mises en évidence et décrites avec un talent remarquable ; et les extraits empruntés à la volumineuse Correspondance officielle échangée entre la France et le Canada donnent à la narration un caractère vraiment piquant et original.

" Dans ce volume M. Parkman décrit dans une narration claire, systématique et impressionnable les efforts de la monarchie française et de l'Eglise romaine pour s'emparer du Continent de l'Amérique du Nord. L'auteur a choisi une méthode bien propre à atteindre son but. Au lieu de discourir longuement sur le pouvoir de l'Etat et de l'Eglise, et encombrer le lecteur avec des documents arides et de science historique, il l'invite à donner son attention à une série de tableaux qui appartiennent aux premiers temps de la Colonie, dans lesquels les mœurs de l'époque sont reproduites avec une vivacité et un naturel merveilleux. Mais en lui l'historien est toujours supérieur au peintre ; et même sous l'empire de ces tableaux pleins de charmes il ne perd jamais de vue les deux puissances qui constituent l'histoire de cette époque, l'esprit de la monarchie, et l'esprit des missions catholiques romaines."

Au nombre des principaux ouvrages du même auteur, nous signalerons sur la liste, d'abord la Conspiration de Pontiac, et la guerre des sauvages après la conquête du Canada. Sixième édition. 2 vol. in-8. Reliure en toile \$5.—I. Les Pionniers de la France dans le Nouveau-Monde.—II. Les Huguenots en Floride.—II. Samuel de Champlain. Septième édition. 1 vol. in-8. Reliure en toile \$2.50.—III. Les Jésuites dans l'Amérique du Nord au dix-septième siècle. Cinquième édition un vol. in-8. Reliure en toile \$2.50.

Nous nous contenterons pour le moment d'exprimer à l'auteur le désir de voir traduits en français, ces belles et grandes études sur les époques les plus orageuses et les plus brillantes de nos origines en Amérique.

JOURNAUX.

Le Travailleur, qui porte pour épigraphe Foi, Espérance et Charité. Ce nouveau journal français est publié aux Etats-Unis à Worcester, Mass. et Woodsockett R. J. sous la direction de M. Ferdinand Gagnon.

C'est un nouvel organe destiné aux nombreuses familles canadiennes-françaises établies aux Etats-Unis, et nous n'avons aucun doute que sous l'habile direction de M. Gagnon, ce journal aura une grande influence et réveillera parminos compatriotes les nobles sentiments qu'inspirent toujours la Foi, l'Espérance et la Charité.

Nous souhaitons à ce nouveau journal tout le succès qu'il mérite et nous serons toujours heureux d'aider à sa propagande.

Le Directeur-Gérant,

L. W. TESSIER